

## Aerolab, nouveau pôle de recherche de l'URCA

Le nouveau pôle de recherche de l'URCA, Aerolab, est spécialisé dans le suivi et l'analyse des émissions atmosphériques. *Page 5*

## Retour en images sur une semaine de Foire



La Foire de Châlons a accueilli de nombreux événements dont plusieurs signatures de conventions. C'est aussi à cette occasion qu'a été lancé notre supplément La Marne en Chiffres 2021. *Pages 6 et 7*

## Air Équipement Industrie se donne de l'air

L'entreprise spécialisée dans les équipements de production d'air comprimé s'étend dans les Ardennes et en Seine-et-Marne. *Page 11*

## Retrouvez le calendrier des dates des vendanges

Retrouvez toutes les dates des vendanges dans la Marne, l'Aube, l'Aisne et la Seine-et-Marne, commune par commune. *Pages 16 à 18*

## Portrait

L'Auboise Sandrine Klein. *Page 32*

10 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 20 à 29

## ASI Group - Vatry : une alliance gagnante

Pour ASI Group, historiquement installé à Reims-Prunay, la recherche d'un deuxième site devenait une priorité. Très attaché à son ancrage marnais, le groupe dirigé par Jean-Pierre Kohn devait en effet se déployer pour continuer à accueillir ses activités de maintenance, de transformation et d'aménagement d'aéronefs en plein développement. Des besoins qui ont croisé l'initiative du Département de la Marne, qui avait acté la construction d'un hangar de maintenance sur l'aéroport de Paris-Vatry dès 2018. Après avoir pris possession de ce hangar de 2 500 m<sup>2</sup> au printemps dernier, le groupe peut désormais se projeter sur ses ambitions de développement. En outre, la présence d'une telle entreprise vient ponctuer la croissance enregistrée par l'aéroport au cours des deux dernières années sur l'activité fret. Après avoir connu un éclairage national avec le fret sanitaire lors de la pandémie, Vatry est aujourd'hui très actif sur la partie e-commerce, animaux vivants reproducteurs et marchandises sensibles, notamment.



Le groupe rémois ASI a pris possession d'un hangar de 2500 m<sup>2</sup> sur l'aéroport de Paris-Vatry pour accompagner sa croissance en 2021.

*Page 4*

## Planet A mise sur les agriculteurs comme solution

L'agriculture était au cœur des conférences de Planet A, dont l'une d'elle avait pour thème « l'Agriculture génératrice de solutions face au changement climatique ». De nombreux acteurs se sont retrouvés afin de dresser un panorama des solutions existantes mais aussi des transformations nécessaires du secteur, avec en tête, l'innovation. « Il faut mettre l'argent de l'innovation sur l'agriculture », a d'emblée indiqué Arnaud Leroy, Président de l'ADEME, soulignant que les énergies renouvelables et décarbonées faisaient aussi partie des investissements nécessaires. Ce dernier a

pris comme exemple l'agrivoltaïsme, associant une production d'électricité photovoltaïque et une production agricole sur une même surface grâce à la coexistence de panneaux solaires. Rappelant que l'argent est le nerf de la guerre, Carmen Munoz-Dormoy, Présidente de Planet A, a quant à elle insisté sur la valeur marchande du carbone : « Demain, tout cela aura une valeur monétaire. De 25 € la tonne de CO2 on est passé à 60 € la tonne. Demain, avec la décarbonation, on table sur des prix à 100 € la tonne. »

*Page 13*

**SEREGEST**  
Gestion Immobilière

Gestion locative  
d'immobilier  
d'entreprise

Bureau  
Commerce  
Logistique  
Industrie

Gestionnaire  
Conseil  
Partenaire

14 Boulevard Lundy  
Reims

03 26 830 800

contact@seregest.fr



**DAILY PROMOTION**  
DES OFFRES POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

**DAILY BENNE + COFFRE**  
140 CH, TOUT ÉQUIPÉ

**355€ HT / MOIS<sup>(1)</sup>**  
3 ANS D'ENTRETIEN INCLUS<sup>(2)</sup>



**IVECO**

Votre partenaire pour un transport durable

**IVECO DAILY.**  
CHANGEZ  
DE PERSPECTIVES.

Covi Camions et Bus Reims  
REIMS  
03 26 85 90 47

Covi Camions et Bus Châlons  
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
03 26 68 26 35

Covi Ardennes  
VIVIER-AU-COURT  
03 24 57 84 84





## 11<sup>ème</sup> MARCHÉ DES PRODUCTEURS DOMAINE LES CRAYÈRES



Les 25 et 26 septembre 2021, le parc du Domaine accueillera la 11<sup>ème</sup> édition du Marché des Producteurs. Dans un écrin de 7 hectares, 40 artisans du Chef Philippe Mille vous feront découvrir leurs savoir-faire ainsi que les richesses de notre terroir.

### PROGRAMME

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

10H - 21H

Concours des enfants

Mini ferme des animaux

Soirée Guinguette avec musique et Champagne de 18h30 à 21h

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

10H - 18H

Atelier découverte du potager

Chasse au trésor

Mini ferme des animaux

SUR LES DEUX JOURS

Bar à champagne et possibilité de se restaurer sur place.

### ENTRÉE GRATUITE

Le pass sanitaire sera demandé à votre arrivée.



Domaine Les Crayères - 64, boulevard Henry Vasnier - 51100 Reims

Email : [marchedesproducteurs@lescrayeres.com](mailto:marchedesproducteurs@lescrayeres.com)

[www.lescrayeres.com](http://www.lescrayeres.com) @domainelescrayeres





## Le solde du commerce extérieur



## Le solde du commerce extérieur de marchandises à -7 Md€

Entre fin mars et fin juin 2021, l'emploi salarié augmente de 1,1 % (+289 400 emplois) après +0,6 % au trimestre précédent. Cette hausse provient essentiellement de l'emploi salarié privé qui augmente de nouveau fortement : +1,4 % (+265 100). L'emploi public croît de 0,4 % (+24 300 emplois) après une quasi-stabilité au premier trimestre (-1 300). L'emploi salarié dépasse son niveau d'avant-crise (fin 2019) de 0,4 % dans le privé (+85 800 emplois) et de 1,0 % dans le public (+59 600). Au total, l'emploi salarié se situe fin juin 2021 0,6 % au-dessus de son niveau de fin 2019 (+145 400). (INSEE)

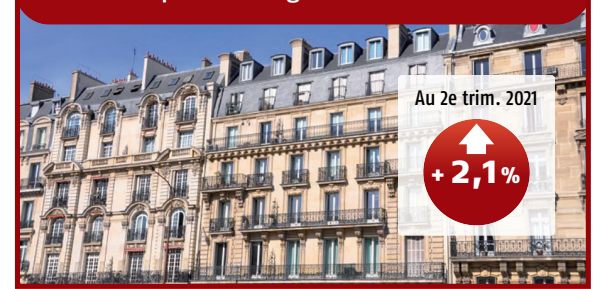
## L'emploi salarié



## Au deuxième trimestre 2021, l'emploi salarié augmente

Depuis juin 2020, les exportations se redressent en tendance, à un rythme toutefois plus modéré depuis le début de l'année 2021. En juillet 2021, elles progressent légèrement sur le mois et atteignent 96 % de leur niveau moyen de 2019. La croissance des importations est tout de même sensiblement plus faible sur les derniers mois. Les importations retrouvent, en juillet, leur niveau moyen de 2019. Ce constat s'explique en partie par la forte hausse des prix à l'importation des matières premières et produits industriels constatée depuis le début de l'année. (INSEE)

## Les prix des logements anciens



## En province, la hausse des prix des logements anciens se poursuit

Au deuxième trimestre 2021, les prix des logements anciens en province augmentent de +2,1 %, après +1,5 % au premier trimestre et +2,4 % au quatrième trimestre 2020. Sur un an, la hausse des prix s'accroît : +7,0 % entre le deuxième trimestre 2020 et le deuxième trimestre 2021, après +6,4 % et +6,5 %. Comme au premier trimestre 2021, la hausse des prix des maisons (+7,1 % sur l'année au deuxième trimestre) est légèrement plus forte que celle des appartements (+6,7 %), ce qui ne s'était pas produit depuis 2018. (INSEE)

baromètre

## MSFE célèbre et valorise l'excellence à la française



Elles sont douze Maisons symbolisant chacune à leur manière l'excellence à la française dans les domaines des métiers de bouche, des vins et spiritueux et des arts de la table. Si elles avaient déjà en commun leur indéniable savoir-faire, elles ont désormais un point commun de plus, puisqu'elles ont décidé de créer ensemble une association destinée à valoriser le caractère unique et innovant de leurs métiers. Fondée en 2020, l'association Maisons & Savoir-Faire d'Excellence a officiellement vu le jour le lundi 6 septembre à Epernay, dans les salons de la maison d'hôtes de la Maison de Champagne Leclerc-Briant.

« S'il existe déjà un certain nombre d'initiatives et de labels comme les Entreprises du Patrimoine Vivant, ou les AOC notamment, il n'existait

pas d'actions rassemblant ces métiers à la fois différents et complémentaires autour de la gastronomie, des métiers de bouche et des arts de la table », souligne le producteur d'Armagnacs Marc Darroze, co-président de l'association Maisons & Savoir-Faire d'Excellence, à l'initiative de cette création, en compagnie du Sparnacien Frédéric Zeimett, directeur-général du champagne Leclerc-Briant. Ce « Comité Colbert » de l'artisanat et du goût a pour objectif de réunir sous une bannière unique les savoir-faire iconiques, souvent historiques et anciens, autour du goût, du geste, du beau et du bon.

Maison Barthouil, Maison Vérot, Armagnacs Darroze, Confiserie Adam, Champagne Leclerc-Briant, Anis de Flavigny, Liqueurs Briottet, Fromages Philippe Olivier, Les Jardins de Gaia, Château Gilette, Châ-

teau Virant... les douze membres répondant à dix critères de sélection (fabricants-producteurs, expertise, traçabilité, marque, valeurs, produits...) se sont donc associés pour la première fois à Epernay sous le parrainage de Guillaume Gomez, ancien chef de l'Elysée, Meilleur Ouvrier de France et Ambassadeur de la Gastronomie Française pour lancer leur initiative.

« Nous partons d'une feuille blanche mais nous voulons nous réunir et échanger pour grandir ensemble », explique Marc Darroze, qui prône également la transmission et le partage. « Nous voulons aussi inspirer et donner envie au consommateur grâce à un label destiné à devenir une marque de référence autour de produits d'exception ».

BENJAMIN BUSSON

## Ils bougent

## SOLÈNE GOURION À LA TÊTE DU CNPE DE CHOOZ



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Solène Gourion, 44 ans a succédé à Laurent Berthier à la tête du Centre National de Production d'Électricité de Chooz qui emploie 770 salariés EDF.

Diplômée en 2001 de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges dans la spécialité énergie nucléaire, cette Rémoise a, dans la foulée, débuté sa carrière chez EDF en tant qu'ingénieur à la centrale nucléaire de Cruas-Meysses (Ardèche).

Elle a ensuite rejoint la centrale de Cattenom (Lorraine), où elle est restée huit ans. En 2013, elle effectue un premier passage dans les Ardennes après avoir été nommée chef de mission production à la centrale nucléaire de Chooz. En 2016, Solène Gourion est nommée directrice adjointe à la centrale de Flamanville (Manche) 1 & 2 puis de l'EPR, tout proche.

Dans la ligne de mire de la nouvelle directrice figurent désormais la visite partielle de la tranche 1 prévue en février 2022 et les troisièmes visites décennales programmées en 2028.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

Contactez  
Eric Bohn  
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
PARIS - LYON - NANCY - REIMS  
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs



# ASI Group - Vatry : le coup gagnant-gagnant

**Aéronautique.** Le groupe rémois ASI a pris possession d'un hangar de 2500 m<sup>2</sup> sur l'aéroport de Paris-Vatry pour accompagner sa croissance en 2021.



Le groupe ASI dirigé par Jean-Pierre Kohn a pris possession d'un hangar de 2500 m<sup>2</sup> qui lui permet de doubler ses capacités pour réaliser la maintenance, l'intégration et la gestion de suivi de navigabilité d'aéronefs.

Pour ASI Group, historiquement installé à Reims-Prunay, la recherche d'un deuxième site devenait une priorité. Très attaché à son ancrage marnais, le groupe dirigé par Jean-Pierre Kohn devait en effet se déployer pour continuer à accueillir ses activités de maintenance, de transformation et d'aménagement d'aéronefs en plein développement.

Des besoins qui ont croisé l'initiative du Département de la Marne, qui avait acté la construction d'un hangar de maintenance sur l'aéroport de Paris-Vatry dès 2018. Après avoir pris possession de ce hangar au printemps dernier, le groupe peut désormais se projeter sur ses ambitions de développement. « Grâce à cette nouvelle implantation, nous pouvons travailler avec Airbus pour qui nous sommes sous-traitant, client et surtout partenaire. Cela nous permet aussi de doubler nos capacités d'accueil des avions », précise le dirigeant.

En effet, Jean-Pierre Kohn a reçu officiellement, jeudi 9 septembre, de la part des services de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), les agréments pour la maintenance et l'intégration des aéronefs, étendus sur son nouveau site de Vatry ainsi que l'agrément de gestion de suivi

de la navigabilité.

De quoi doubler les capacités d'accueil du groupe, puisque quatre F406 peuvent être accueillis simultanément sous son hangar de Paris-Vatry (et trois à Prunay) pour y subir des travaux de maintenance ou d'équipement. « Ce bâtiment hyper fonctionnel est aussi à notre image : il est high-tech et sécurisé, il est situé en pleine nature et il respecte l'environnement. C'est parfait pour nous », explique Pdg qui a signé un bail de 10 ans avec l'Établissement Public de Gestion de l'Aéroport de Paris-Vatry. Construit par l'EPGAV, le bâtiment de 2500 m<sup>2</sup> a nécessité un investissement de près de 600 000 euros de la part du groupe pour son installation.

Pas question pour autant de remettre en cause l'implantation à Prunay, où les activités de bureau d'études, maintenance des F406 et de fabrication de pièces aéronautiques sont maintenues. L'avenir d'ASI est plus que jamais marnais, assure-t-il. « En mai nous avons racheté un de nos concurrents, BCA, à Clermont-Ferrand. Nous n'avons racheté que les actifs de cette entreprise et nous avons fait le choix de jouer la carte de la région. Nous avons des bases et une expérience solides ici. Entre la longueur de la piste, les

facilités de dédouanement, le nom Paris accolé à celui de l'aéroport, le bâtiment, les places de parking et les capacités de développement sur le territoire, tout est réuni pour faciliter notre rayonnement international ».

#### RAYONNER À L'INTERNATIONAL

Créé en 2010, le groupe ASI a racheté Reims Aviation en 2014, l'entreprise a fêté ses dix ans d'existence à quelques heures du premier confinement, qui aurait pu ralentir sa progression, comme il a freiné le secteur aéronautique de manière brutale. Or, il n'en a rien été, rappelle Jean-Pierre Kohn, qui a su maintenir l'activité d'ASI malgré les difficultés : « Au cours des derniers 18 mois, nous avons réfléchi à de nouveaux produits, à la manière dont nous pourrions davantage rayonner à l'international et nous développer encore plus ».

Ses principales activités concernent les opérations de surveillance aérienne du trafic de drogue, la surveillance maritime et de l'environnement ainsi que des opérations de lutte contre le braconnage en Afrique du Sud. Le groupe travaille aussi depuis de nombreuses années en étroite collaboration avec la Douane, historiquement utilisatrice de quatorze F406. Aujourd'hui, ASI

contribue au renouvellement de la flotte de la Douane en lui rachetant ses F406 et assure dans ses ateliers la maintenance et l'intégration de ses avions.

Cette arrivée d'ASI sur le site de Vatry est évidemment une bonne nouvelle pour EPGAV, entité présidée par Christian Bruyen, président du Conseil départemental de la Marne. Ce dernier voit en effet d'un très bon œil le développement du groupe, d'autant plus que celui-ci ne se fait pas au détriment de son site historique marnais, situé à Prunay. « La présence d'ASI à Vatry est un bel atout de plus pour que les compagnies nous fassent confiance car cela peut représenter un facteur de sécurisation de leur activité. C'est du gagnant-gagnant ». Car la présence d'une telle entreprise (avec également des possibilités de développement sur le site sur des emprises foncières encore disponibles) vient ponctuer la croissance enregistrée par l'aéroport au cours de deux dernières années sur l'activité fret. « De 3 000 tonnes en 2019, nous sommes passés à 12 000 tonnes en 2020 et nous sommes sur des perspectives à 30 000 tonnes pour cette exercice 2021 », avance le président Bruyen. Après avoir connu un éclairage national avec le fret sanitaire

lors de la pandémie, Vatry est aujourd'hui très actif sur la partie e-commerce, animaux vivants reproducteurs et marchandises sensibles, notamment. Pour le conseiller régional Jacky Desbrosse, si Vatry est indéniablement un atout pour « renforcer considérablement la compétitivité et l'attractivité du territoire », les travaux de recherche et d'innovation menés par les entreprises telles qu'ASI permettront de « répondre aux défis de notre siècle », parmi lesquels la réduction des gaz à effet de serre et la préservation de l'environnement.

Très optimiste au regard du dialogue constructif engagé ces derniers mois avec la DGAC et le ministre des transports Jean-Baptiste Djebbari, Christian Bruyen espère transformer l'essai et développer prochainement de nouveaux droits de trafic pour Paris-Vatry. Un message bien entendu par le Préfet de la Marne, Pierre N'Gahane qui, soulignant « le potentiel autour de ce que représente Vatry et les vrais enjeux d'aménagement du territoire » qu'il symbolise, affirme à l'attention de Christian Bruyen : « Vous pouvez compter sur l'engagement sans faille de l'Etat ».

BENJAMIN BUSSON



**Innovation.** L'Université de Reims Champagne Ardenne a inauguré sur son stand de la Foire de Châlons, son nouveau pôle de recherche Aerolab, spécialisé dans le suivi et l'analyse des émissions atmosphériques.

# Un pôle de recherche dédié à l'étude des gaz à effet de serre



Guillaume Gellé, le président de l'Université entouré de Lilian Joly (à gauche) et Pierre N'Gahane le préfet (à droite).

Alors que le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) vient de rendre la sixième partie de son rapport, consacrée aux éléments scientifiques, l'URCA lance un nouveau pôle de recherche consacré au suivi et l'analyse des émissions

atmosphériques. Lilian Joly, physicien et chercheur au CNRS et au GSMA (groupe de spectrométrie moléculaire et atmosphérique), est le porteur du projet Aerolab (AtmosphEric Research and Observations Laboratory). Il explique l'objectif de ce nouveau pôle de recher-

che, résolument ancré dans les problématiques scientifiques et environnementales d'aujourd'hui. « *Le but principal de ce projet est de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, il faut trouver des solutions pour les quantifier régulièrement et les analyser.* »

Aerolab développe ainsi des solutions et capteurs innovants avec un large champ d'application. Embarqués à bord d'un drone élaboré par l'entreprise rémoise ArtechDrone, ces capteurs peuvent enregistrer des données au-dessus de parcelles agricoles, méthaniseurs, mais aussi de collectivités.

## RECHERCHE, EXPÉRIMENTATION, DIAGNOSTIC

Encore en phase d'essais, le projet s'inscrit notamment dans la volonté des collectivités de réduire leurs émissions de GES, avec l'instauration de Zones à Faibles Émissions (ZFE), comme à Reims, qui a défini un périmètre depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Des mesures ont d'ores et déjà été faites sous ballon, notamment au-dessus de Châlons-en-Champ-

agne en collaboration avec le CNES et la mission spatiale. Prix de l'Innovation Total 2020, cette solution place le pôle de recherche comme « leader industriel dans la filière Oil & Gaz », se félicite Lilian Joly. « *Nous fonctionnons en trois axes : recherche, expérimentation, diagnostic.* » Avec le drone, des premiers vols ont été effectués à Terralab et des mesures relevées : « *Nous travaillons dorénavant avec les pouvoirs publics et les services de l'urbanisme pour voir comment nous pouvons appliquer cette technologie à l'échelle d'un territoire* », indique le chercheur. Car outre le suivi et l'analyse des émissions atmosphériques, le projet Aerolab a aussi comme objet d'aider les collectivités ou les agriculteurs à transformer les pratiques du quotidien mais aussi à mesurer les « *effets de l'exposome* », c'est-à-dire l'ensemble de l'exposition à des facteurs non génétiques favorisant l'apparition de maladies chroniques.

## RETOMBÉES TERRITORIALES

« *Aerolab, c'est appliquer un certain nombre de résultats avec des retom-*

*bées territoriales* », insiste ainsi Guillaume Gellé, Président de l'URCA. « *C'est un projet global, qui touche toutes les branches du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.* » Le président de l'université a aussi souligné l'importance de créer une filière innovante économique, en lien avec les entreprises du territoire, à la lumière des problématiques rencontrées lors du Covid allant des problèmes d'approvisionnement à ceux de la production elle-même.

Créer local, innover local, c'est en ce sens qu'est né ce nouveau pôle de recherche. Le président du Département, Christian Bruyen a pour sa part mis en exergue le concept de « *Transition* », climatique / énergétique / agricole / alimentaire, pour lequel œuvre la collectivité, en finançant ainsi une partie du projet, tout comme le Contrat de redynamisation de sites de défense (CRSD), le Fonds européen de développement régional (FEDER) ou la Fondation de l'université.

NASTASIA DESANTI

FIATPROFESSIONAL.COM/FR



# 160000 Km

## DISTANCE GARANTIE



**RESTEZ CONFIANTS !**  
**POUR L'ANNIVERSAIRE DU DUCATO, PROFITEZ DE 160 000 KM OU 4 ANS DE GARANTIE OFFERTS SUR TOUTE LA GAMME FIAT PROFESSIONAL !**

Extension de garantie Maximum Care\* 2+2 ans ou 160000km offerte au 1<sup>er</sup> des 2 termes échu pour toute commande et immatriculation du 01/07/2021 au 30/09/2021 sur la gamme Fiorino, Doblò, Talento et Ducato (hors gamme GNV, E-Ducato, Tipo société et série limitée). Offre non cumulable avec d'autres offres en cours, réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes). Sur une liste de véhicules en stock chez les distributeurs participants. FCA France - SAS au capital de 10080000€ - 6 rue Nicolas Copernic 78190 Trappes - 305 493 173 RCS Versailles. \*Maximum Care = protection maximale. 40<sup>th</sup> anniversary Ducato = 40<sup>e</sup> anniversaire Ducato.



PROFESSIONNEL COMME VOUS

Covi Camions et Bus Châlons  
 ZI Saint Martin sur le Pré  
 Rue des Dats - 51520 Châlons-en-Champagne  
 Tél.: 03 26 68 26 35

Covi Camions et Bus Reims  
 ZI de la Pompelle  
 11 Rue du Val Clair - 51100 Reims  
 Tél.: 06 09 61 54 84

Covi Ardennes  
 Zone d'activités Ecovert  
 Rue des 4 Poiriers - 08440 Vivier-au-Court  
 Tél.: 03 24 57 84 84



# Retour sur la Foire

TEXTES ET PHOTOS  
NASTASIA DESANTI ET  
BENJAMIN BUSSON



Le 6 septembre, Les Petites Affiches Matot Braine ont lancé la 5<sup>e</sup> édition de leur hors-série la Marne en Chiffres, 108 pages d'informations et de statistiques économiques dédiées au département de la Marne. Le magazine a été présenté sur la Foire en présence notamment de Pierre N'Gahane, préfet de la Marne, de Christian Bruyen, président du Conseil départemental, de Lise Magnier, Députée de la Marne et de Jacques Jesson, président de Châlons Agglo ainsi que d'une soixantaine d'invités, partenaires et annonceurs.



L'école des Arts et Métiers dont la première mission est de former des ingénieurs spécialistes des technologies durables, et Alméa, acteur majeur de la formation en alternance ont signé une convention de partenariat visant à accueillir la Digital Academy d'Alméa dans les locaux de l'école. Cette convention consiste à développer les formations en alternance au sein des Arts et Métiers sous la forme d'Unité de Formation par apprentissage auprès d'Alméa Formations. Alméa proposera plus de 1 000 formations en ligne du BTS au Master pour 25 jeunes de 16 à 30 ans. L'avantage est aussi d'offrir une vraie vie de campus à des étudiants en formation à distance.



Un Contrat de filière biocarburants durables a été signé entre la Région Grand Est et 42 acteurs de l'écosystème économique des biocarburants à l'occasion de la Foire de Châlons-en-Champagne. Ce contrat va permettre d'accélérer le déploiement des biocarburants tout en renforçant les liens entre les acteurs de la filière et la Région. La Région Grand Est, 1<sup>ère</sup> région productrice de biocarburants durables en Europe, déjà pionnière dans le déploiement d'aides aux automobilistes pour la conversion des voitures essence au Superéthanol-E85, poursuit son engagement en faveur de la bioéconomie. 2<sup>ème</sup> région productrice de betterave sucrière, la Région Grand Est souhaite doubler d'ici 3 à 5 ans la part de biocarburants durables dans le mix énergétique régional pour la mobilité.



## NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

[www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)



# de Châlons en images



Le 18 septembre, à l'occasion de la journée mondiale de ramassage des déchets, portée par l'association World CleanUp Day, la ville de Reims se mobilise. Lors de la Foire, le maire Arnaud Robinet a présenté l'initiative citoyenne aux côtés de son partenaire Décathlon et de plusieurs sportifs rémois qui vont accompagner l'action : le marcheur Yohann Diniz, les footballeuses du Stade de Reims et les basketteurs du Champagne Basket. De 9h30 à 17h30, un éco-village sera installé sur l'esplanade Jean-Louis Schneiter aux couleurs de l'événement. Au programme : animations, DJ, stands, ateliers pédagogiques et éducatifs sur le recyclage et l'éco-citoyenneté pour sensibiliser les Rémoises et les Rémois au tri des déchets et au développement durable. Des parcours sportifs de collecte des déchets seront spécialement créés pour l'occasion : Un parcours running/plogging (Le plogging est un footing écologique consistant à ramasser des déchets sur son parcours), un parcours vélo (possibilité de louer gratuitement des vélos électriques sur place), un parcours aquatique (départ délocalisé au niveau du canal) et un parcours tourisme (visitez Reims autrement tout en nettoyant notre planète). Sans oublier des parcours libres avec des animations et des défis de ramassage. Inscription fortement recommandée pour les parcours sportifs et le parcours tourisme sur : <https://activites.decathlon.fr/fr-FR/c/wcud-Reims>



Pôle Emploi et la CMA Grand Est, dans le but de lutter contre le chômage, renforcer la complémentarité entre les deux organismes et promouvoir les métiers de l'artisanat, ont signé une convention. Car alors qu'un million d'emplois sont disponibles sur le site de Pôle emploi, 44% des employeurs éprouvent des difficultés à recruter.



Invité exceptionnel du Champagne-Ardenne Business Club, l'ancien ministre et ancien président du Conseil constitutionnel Jean-Louis Debré est venu évoquer son parcours politique et son histoire familiale devant une centaine de chefs d'entreprises champardennais.



La Foire a fait son pitch ! A l'initiative de la CCI Marne en Champagne, 9 start-up locales sélectionnées par les structures d'accompagnement et les incubateurs régionaux ont présenté leurs projets. Face à elles, un jury de spécialistes de l'accompagnement et des investisseurs potentiels, venus déceler de futures entreprises à fort potentiel pour éventuellement les accompagner et investir à leurs côtés. À suivre...

**La nouvelle éco**  
**chaque jour à 7H15**

**L'économie, la vraie, proche de chez vous.**

france  
**bleu**  
champagne-ardenne



**Entrepreneuriat.** Initiative Marne en Champagne et Bpifrance Grand Est organisaient conjointement une conférence sur la création et la reprise d'entreprise, avec cette question brûlante : « Est-ce le bon moment pour entreprendre ? »

# Entreprendre oui, mais avec méthodologie

Franchir le pas de créer une entreprise n'est pas toujours évident, mais le faire dans un contexte économique frappé par une crise sanitaire, encore moins. Cependant, alors que la Banque de France table sur une croissance de + 4% en 2022, que les aides de l'Etat durant la pandémie ont permis de soutenir l'emploi et que le plan France Relance a mis 100 milliards d'euros sur la table pour relancer l'économie et la transformation des entreprises, les indicateurs peuvent sembler plutôt au vert. C'est sur cette base que s'est tenue la conférence proposée par Initiative Marne Châlons-en-Champagne et Bpifrance lors de la Foire de Châlons. « La création et la reprise d'entreprises ont toujours été des sujets primordiaux pour Bpifrance », a rappelé le tout nouveau directeur régional, Jean-Charles Perrette. « Notre rôle est de faciliter l'accès au crédit pour les porteurs de projets, avec un accompagnement financier et une aide à la structuration, en proposant aussi la garantie Bpifrance. »

Mais avant de se présenter devant l'organisme bancaire, Audrey Dugue, juriste Bpifrance création, insiste sur la préparation du projet qui, en amont, doit être déjà « bien ficelé ». Pour éclairer les futurs entrepreneurs, elle développe les six étapes incontournables à la création d'une entreprise, à savoir : la définition et la validation de l'idée / l'étude de marché / le chiffrage du projet



« Est-ce le bon moment pour entreprendre ? », voilà la question à laquelle devaient répondre les experts.

/ la recherche de financements / le choix de la structure juridique / le lancement de l'entreprise. « Savoir à qui et comment on vend est indispensable, et pour cela, il faut effectuer une étude de marché, ce qui permet aussi d'identifier la concurrence », a-t-elle soutenu. « Grâce à cette étude de marché du business plan, l'entrepreneur pose alors la réalité des chiffres en se demandant si l'entreprise peut être rentable, connaître le montant de l'investissement à mobiliser et vérifier si le chiffre d'affaires prévu est suffisant pour couvrir les charges et dégager une marge. » Pour cela, Audrey Dugue renvoie vers un outil spécifique développé par la banque : [www.bpifrance-creation.fr](http://www.bpifrance-creation.fr)

Dans la catégorie de l'aide aux entreprises et des leviers à activer pour soutenir la création, la Région Grand Est

dispose de tout un arsenal de subventions avec en tête les chèques CREA, dispositif de soutien à la création. « Le but est de contribuer à la pérennisation des entreprises », explique Virginie Develotte, cheffe du pôle transmission / création à la Région. Le chèque CREA s'adresse aux créateurs d'entreprise demandeurs d'emploi ou âgés de moins de 30 ans (porteurs de projet ou entreprise créée depuis moins de 3 ans). Le Chèque CREA donne accès à différents accompagnements essentiels au parcours du créateur. « Les chèques ont des valeurs nominales différentes selon les accompagnements auxquels ils donnent accès : c'est un coupon de règlement remis par la Région aux créateurs et « à dépenser » auprès des opérateurs labellisés par la Région qui dispensent les accompagnements proposés. »

En plus du chèque CREA, le prêt d'honneur ou le micro-crédit sont aussi des dispositifs mis en œuvre par la Région Grand Est. « Le prêt d'honneur sert à consolider l'apport et à guider l'endettement », précise Raphael Ringeisen, délégué régional. « Il va de 1 000 à 30 000 euros. »

## 90% DE PÉRENNITÉ SUR 3 ANS

Rappelant les nombreux moyens mobilisés pendant la crise sanitaire, Philippe Fleurentin, responsable de la création à Bpifrance indique quant à lui, que la banque mise beaucoup sur l'innovation : « En 2014, Bpifrance a octroyé 300 millions d'euros d'aides, en 2021, 1,3 milliard d'euros ont été apportés en aides à l'innovation. » Ce dernier a aussi poussé les futurs entrepreneurs à se diriger vers un réseau d'accompagnement, comme Initiative Marne Châlons-en-Champagne. Présidée par Hervé Perrein, cette association fonctionne avec des bénévoles mais dispose d'un fonctionnement à l'échelle nationale, avec 214 plateformes réparties au plus proche des porteurs de projet dans les territoires. Et son bilan est à faire pâlir les banques. Depuis sa création, le comité d'engagement d'Initiative Marne Châlons a examiné 879 dossiers ; 748 prêts ont été accordés pour un montant de 7 millions d'euros ; et surtout, le taux de pérennité des entreprises accompagnées est de 90% sur 3 ans.

NASTASIA DESANTI

## Événement

**Venez découvrir les entrepreneurs de la région à la Fête des Lauréats, jeudi 16 septembre, de 16 à 19h, au Château de Montabert (Aube)**

De nombreux entrepreneurs n'arrivent pas à pérenniser leur activité au-delà de 3 ou 5 ans. Grâce à l'Association Réseau Entreprendre-Champagne-Ardenne, 92% des entreprises accompagnées sont toujours en activité 3 ans après le démarrage et ont créé ou sauvé 12,7 emplois en moyenne sur 5 ans. Ces entrepreneurs ? On les appelle les Lauréats ! On les accompagne pendant 2 ans d'un point de vue humain et financier.

Vous voulez les soutenir ? Alors venez les rencontrer lors de la Fête des Lauréats, le 16 septembre, de 16h à 19h, au Château de Montabert, à Montaulin 10270, dans un cadre magnifique. Au programme : un bar à projet, où aide et écoute seront au rendez-vous pour ceux qui auraient envie d'entreprendre, le village des lauréats, où vous pourrez vous promener et échanger avec nos 55 lauréats, et une buvette, où vous pourrez vous désaltérer. Le tout dans une ambiance festive, où convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots !

Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne fait partie d'une fédération de 63 associations dans 10 pays du monde qui réunit 14 000 chefs d'entreprises au sein de notre communauté internationale pour aider, avec des méthodes d'entreprises, des créateurs de futures PME et des repreneurs. Ce réseau a pour vocation d'aider à la création de PME à potentiel, par une aide amont, un prêt d'honneur aux entreprises retenues, et l'accompagnement de celles-ci par un chef d'entreprise.

Les Associations Réseau Entreprendre ont accompagné plus de 10 000 entreprises depuis leur création en 1986, et permis la création ou la sauvegarde de plus de 110 000 emplois.

Dans ce cadre, Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne, association regroupant plus de 160 chefs d'entreprises, a pour vocation de faire émerger et réussir de nouveaux entrepreneurs en les accompagnant dans la création et la reprise d'entreprises. Elle contribue au développement du dynamisme économique local et régional, notamment sur le plan de la création et de la sauvegarde de l'emploi.

**En bref**

**CUSHMAN & WAKEFIELD**

Cushman & Wakefield Reims  
1 rue de l'Arbalète 51100 Reims

**03 26 47 49 01**

**Vous avez un projet immobilier professionnel ?  
200 offres disponibles sur  
[immobilier.cushmanwakefield.fr](http://immobilier.cushmanwakefield.fr)**





# EVOLIS

## REIMS

vous propose  
**2000 m<sup>2</sup> d'entrepôts logistiques + 100 m<sup>2</sup> de bureaux**  
**Croix Blandin Cernay Saint Léonard**

Nous Consulter



DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET...



DEVIENT

EVOLIS

REIMS

17 rue des Forges 51530 CHOUILLY  
 Tél. : 06 76 68 49 10

## AMIANTE AVANT TRAVAUX DÉMOLITION



CONTACTEZ-NOUS

Cabinet AGENDA Marne  
 Tél : 03 26 06 58 35

www.agendadiagnostics.fr  
 Cabinet AGENDA Ardennes  
 Tél : 03 24 42 08 08



2 rue de Nanteuil - REIMS  
 Tél. : 03 26 85 64 76  
 Fax : 03 26 85 28 59  
 contact@dker-transaction.fr  
 www.dker-transaction.fr



EN EXCLUSIVITÉ



En plein cœur du centre-ville, rue du Cadran Saint Pierre, au dernier étage d'une petite copropriété rénovée, un appartement de type 5 de 105m<sup>2</sup> traversant, offrant un double salon séjour, cuisine meublée, 3 chambres, salle de bains, débarras, WC séparés, nombreux rangements. L'appartement dispose d'une pièce supplémentaire pouvant être aménagée en terrasse. Appartement chaleureux, fonctionnel et très lumineux.

Prix : 395 000 €

Honoraires : 5% TTC inclus charge acquéreur (380 000 € hors honoraires)

DPE : vierge

Carte professionnelle n° CPI51022016000004771 - Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS



Notre Sélection  
**Bureaux & Activités**  
 en région Champagne-Ardenne

### Saint Martin sur le Pré (2597)



Activités

**A louer** Local d'activités de 515 m<sup>2</sup>

### Zone d'activités de Cernay-les-Reims (2595)



Activités

**A louer** Local d'activités de 360 m<sup>2</sup>

Cushman & Wakefield Reims  
 1 rue de l'Arbalète 51100 Reims  
 Agnes.Blain@cw-reims.fr

**03 26 47 49 01**  
 www.cushmanwakefield.fr



**Industrie.** L'agence de développement économique de la Marne, Marne développement, un an après sa mise en service, met en lumière ses missions et activités, au cours d'une conférence organisée autour du thème de « l'industrie en mouvement », avec en invité fil rouge, Olivier Lluansi, conseiller industrie et énergie au ministère du Redressement Productif sous le quinquennat de François Hollande.

# L'industrie au cœur des débats



Réunis autour de la directrice générale de Marne développement (deuxième à gauche), Olivier Lluansi (à gauche) ainsi que des acteurs du monde de l'entreprise, Rémi Fregnaux pour l'entreprise SCDC et Stéphane Charre, directeur général de Carbody sont venus apporter leur regard sur l'industrie.

Créée fin 2019 et mise en place courant 2020, sous l'impulsion de la Région, de la CCI Marne en Champagne, de la Chambre des Métiers du Département de la Marne et de 14 intercommunalités, Marne développement a pour principales missions d'accompagner les entreprises industrielles et tertiaires en identifiant leurs besoins et en proposant des solutions adéquates (financer un développement, engager une transition énergétique, optimiser un proces-

sus de production, affiner la stratégie d'entreprise, etc.). Elle fonctionne grâce à 18 partenaires-financeurs pour un budget d'environ 900 000 euros (54% de la Région Grand Est, 16% CCI et CMA, 11% du Département, 20% de 14 EPCI).

« Cette agence est née d'une volonté de la Région Grand Est. Elle fait partie d'un réseau de neuf agences dans la région, avec comme axes de favoriser le développement des entreprises installées, de mettre en place une synergie inter-entreprises et de cons-

truire des stratégies de filière en contribuant au rayonnement du département », explique Johanna Gobit, Directrice générale, sachant qu'aujourd'hui, le secteur industriel du département représente environ 29 000 emplois pour 3 400 établissements.

## 60% DE PROJETS DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

126 projets d'entreprises sont en cours dont 60% sont des projets industriels. C'est pourquoi Marne développement a mis en place le Réseau Marne Industrie dont l'objectif est de mettre en place des événements afin d'échanger sur un sujet commun. Le prochain se tiendra d'ailleurs le 7 octobre prochain avec comme thème « Lean, robotique et cobotique », en partenariat avec l'UIMM de Champagne Ardenne. « Le Réseau Marne Industrie est un réseau d'échanges, de partages et d'actions qui fédère les industriels marnais et les services connexes. En organisant des événements répondant à leurs besoins, en créant des moments dédiés au partage d'expérience et de bonnes pratiques, cette mise en réseau, travaillée à la fois à l'échelle de la Marne et à l'échelle des bassins, permet d'identifier les potentielles synergies inter-entreprises et de

donner vie à des projets collaboratifs », expose Johanna Gobit.

La mise en réseau, les synergies, les projets au sein d'un même territoire sont des points essentiels abordés par Olivier Lluansi, expert en stratégie industrielle au cabinet PWC et co-auteur de l'ouvrage « Vers la renaissance industrielle », afin d'analyser quels peuvent être les leviers pour relancer l'industrie française. « Pour implanter une industrie avec des centaines d'emplois, le creuset indispensable est la ville moyenne, avec un bassin d'emploi dynamique », observe Olivier Lluansi. « L'exemple allemand montre que la désindustrialisation n'était pas une fatalité, mais qu'il fallait avoir une politique de soutien, ce qui n'a pas été le cas à partir des années 90. » L'ancien conseiller au ministère du redressement productif note que depuis dix ans, le secteur de l'industrie a été stabilisé. « L'industrie apporte de la valeur ajoutée de manière autonome et des emplois qualifiés et pérennes. » Aujourd'hui, relocaliser correspond à un objectif économique, avec 30% du plan France Relance dédié à l'industrie. « Un tiers du plan est consacré à la relocalisation et les deux tiers aux nouvelles filières : hydrogène, électrique, etc. »

## TRANSFORMATION DIGITALE

Un des grands vecteurs de la réindustrialisation de la France est selon Olivier Lluansi, la transition digitale, « grâce à laquelle on peut gagner 20% de productivité ». La progression des produits et solutions connectés transforme non seulement la société, mais aussi le tissu économique, avec l'avènement des start-up et le développement de la filière Innovation ou « Industrie du futur ». Cette transformation s'accompagne de l'évolution des compétences et de la formation mais également d'une transition énergétique des entreprises, « un défi autant colossal qu'incontournable ». Autre levier, cher au Ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, pour lequel Olivier Lluansi a travaillé : « le Made in France ». « Il faut créer la demande du consommateur pour le Made in France. Aujourd'hui, on a l'offre, mais pas la demande. » C'est donc aussi aux EPCI d'intervenir à ce sujet sur le terrain pour créer un cercle vertueux. « Il faut encourager les industriels à créer des réseaux collaboratifs, cela existe souvent à titre personnel mais pas professionnel, et cela, il faut le développer avec tous les acteurs d'un même territoire. »

NASTASIA DESANTI

**RSE.** À l'occasion de la journée de la Responsabilité Sociétale des Entreprises organisée sur la Foire de Châlons, la question cruciale de la communication auprès des salariés et de la formation de ces derniers a été abordée.

# Former les salariés à la RSE, une idée qui séduit de plus en plus

Directeur de RSE 26000, fervent promoteur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, pour laquelle il a spécialement créé un label, Jérôme Mât a organisé une journée complète dédiée à cette thématique sur la Foire de Châlons. Digitalisation des process en entreprise, qualité de vie au travail, éco-conception, achats, handicap... de nombreuses composantes de la RSE ont été abordées au cours d'une dizaine d'ateliers animés par des spécialistes. « L'objectif de cette journée était de sensibiliser les chefs d'entreprise à la RSE et à certaines de ses déclinaisons opérationnelles dans la gestion quotidienne d'une activité économique »,



Jérôme Mât, directeur de RSE 26 000.

explique le Châlonnais, qui rappelle pourquoi former ses collaborateurs à la RSE séduit de plus en plus. Et

surtout en quoi cela est important pour l'entreprise comme pour ses salariés. « Tout d'abord il est néces-

saire d'expliquer en interne ce qu'est la RSE et comment elle s'applique au quotidien de l'entreprise. Cela peut se traduire par des changements d'habitudes que ce soit au niveau des fournitures de bureau, des économies d'énergie, des modifications au niveau des emballages ou dans la réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise, par exemple ».

## IMPLIQUER LE SALARIÉ

Définie par la Commission européenne comme « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités et leurs relations avec les parties prenantes », la RSE est selon Jérôme Mât, plus globalement définie par ses objectifs : « Une

entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant performante économiquement ».

Une fois actée, la démarche de RSE doit alors impérativement être partagée en interne, dans toutes les strates de l'entreprise. Il s'agit à la fois de s'assurer que la démarche est comprise mais aussi qu'elle sera partagée par l'ensemble des collaborateurs. « S'ils ne sont pas informés, et si les grands axes stratégiques ne sont pas partagés avec eux, cela ne peut pas fonctionner ».

Dès lors, éducation, formation et apprentissage doivent être déployés en interne pour que les grandes intentions se traduisent en actions concrètes avec le concours de tous.

Car si l'entreprise est aujourd'hui contrainte par la loi et par ses clients d'adopter une démarche RSE, ces obligations ne sont pas encore toujours perçues par les collaborateurs.

D'où l'intérêt d'une formation, qui doit être perçue comme un atout par ceux qui la reçoivent : « La RSE doit être ressentie comme quelque chose de positif et non pas comme une contrainte. Elle ne peut pas être déployée sans le concours du salarié, qui doit aussi se sentir utile dans la démarche », insiste Jérôme Mât, qui rappelle un impératif : « la formation doit être pratico-pratique, car le salarié comme le chef d'entreprise attendent du concret ! »

B.B.



**Services.** L'entreprise auboise spécialisée dans les équipements de production d'air comprimé s'étend dans les Ardennes et en Seine-et-Marne.

# Air Équipement Industrie se donne de l'air

Air Équipement Industrie est une entreprise qui ne manque pas d'air. Depuis sa création en 1982, la PME auboise se charge de fournir les équipements de production et de traitement de l'air comprimé dont bon nombre d'entreprises ont besoin. « En fait beaucoup de secteurs professionnels utilisent de l'air comprimé pour leurs activités », fait remarquer Pierre Gilbert, actuel président de AEI qu'il a repris en 2014. Le nombre d'utilisateurs est plutôt à la hausse et l'entreprise basée à Saint-André-les-Vergers ouvre régulièrement de nouvelles agences pour mieux couvrir son territoire. C'est ainsi qu'une nouvelle agence a vu le jour, fin 2020 à Charleville-Mézières, et une autre plus récemment à Courtry, en Seine-et-Marne. Une présence de terrain indispensable pour l'entreprise auboise qui intervient dans l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, les Ardennes, la Meuse, l'Yonne, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis. Au total plus



Pierre Gilbert assure aujourd'hui le développement d'AEI, Air Équipement Industriel, une entreprise auboise de services.

de 400 entreprises clientes dans tous secteurs d'activité, et notamment la viticulture, l'industrie et le BTP. Des clients pour lesquels l'air comprimé est un besoin vital

le plus souvent. « Nos équipes interviennent 24 heures sur 24, tous les jours, parce qu'une panne sur un système de production d'air comprimé peut signifier l'arrêt de

la production », précise Pierre Gilbert. L'entreprise qui compte plus d'une quinzaine de personnes installe et commercialise les équipements neufs de la marque Atlas Copco, référence mondiale de l'air comprimé, mais intervient également pour la maintenance et le dépannage d'autres marques. Dans ses bâtiments de 2 000 m<sup>2</sup> de Saint-André-les-Vergers, un vaste magasin de pièces détachées permet de faire face très rapidement à toutes les situations.

## ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS

La location courte et moyenne durées de compresseurs, sécheurs, générateurs de gaz et de cuves fait partie des autres activités d'AEI. « Nous possédons un stock important pour la location qui est par exemple très utilisé au moment des vendanges par les viticulteurs pour le fonctionnement des pressoirs », poursuit Pierre Gilbert. Des équipements professionnels qui sont très sollicités sur de courtes périodes pendant les-

quelles il n'est pas question de subir des pannes. À chaque retour de location, le compresseur subit un check-up approfondi pour qu'il soit de nouveau prêt à produire de l'air. La technologie a beaucoup évolué dans ce secteur aussi, et de plus en plus d'équipements sont connectés. « Cela permet de connaître très précisément la production d'air, la consommation énergétique, de surveiller les éventuelles fuites dans l'installation, de prévenir les pannes », résume Pierre Gilbert. Son entreprise s'est également lancée dans les générateurs d'azote et d'oxygène, utilisés notamment dans certains secteurs industriels. Des équipements permettant de produire dans son propre atelier l'azote et l'oxygène, au niveau de pureté souhaité. Une économie importante pour l'entreprise utilisatrice qui réduit au passage son empreinte carbone en évitant les livraisons.

LAURENT LOCURCIO

## L'ESSENTIEL

Lu pour vous dans la presse

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT !**

Recevez tous les matins dans votre boîte mail, du lundi au vendredi, un résumé des principales actualités parues dans la presse du jour.

Flashez ce code et abonnez-vous gratuitement à la revue de presse L'Essentiel



Restez en contact avec la CCI : [lessentiel@marne.cci.fr](mailto:lessentiel@marne.cci.fr) [www.marne.cci.fr](http://www.marne.cci.fr)



**Industrie.** La PME auboise continue d'étoffer son pôle étiquette en rachetant deux nouvelles entreprises cette année.

# L'entreprise auboise Brodart croit dans l'étiquette

Progressivement, le groupe familial auboise Brodart met en place sa stratégie de diversification autour de trois marchés que sont l'impression et la transformation d'emballages souples pour les industriels fromagers notamment, d'étiquettes et de sachets préformés. Historiquement, l'entreprise d'Arcis-sur-Aube travaille pour les plus grands producteurs de fromages qui restent encore les principaux clients du groupe. Sous l'impulsion de Michel Brodart, secondé par ses fils David et Sébastien, un coup d'accélérateur a été mis sur les autres domaines d'activité.

## NOUVELLE ACQUISITION

C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'étiquette. Ainsi, en début d'année, Brodart avait déjà repris Criaud Étiquettes Adhésives, une société d'impression d'étiquettes adhésives d'une quinzaine de personnes basée près de Nantes. Le groupe Brodart vient de boucler une nouvelle acquisition dans ce domaine en reprenant la société Galard, située dans la même région et comptant



Michel Brodart à gauche, au côté d'Éric de Montgolfier, à qui il vient de racheter l'entreprise Galard.

de nombreux clients dans le vignoble nantais. « Pour leurs étiquettes, les viticulteurs travaillent souvent avec des imprimeries locales comme nous le faisons par exemple avec l'Imprimerie de la

Halle à Arcis-sur-Aube qui compte beaucoup de clients dans le vignoble champenois », rappelle Sébastien Brodart, directeur général adjoint du groupe auboise.

En rachetant Galard et son usine de 23 salariés pour un chiffre d'affaires de 2,6 millions d'euros, Brodart élargit la couverture géographique de son pôle étiquettes et, en même temps, accroît et sécurise ses capacités de production dans ce domaine.

Le pôle étiquettes du groupe Brodart, qui possède également une usine en Alsace depuis 2019, compte désormais 90 salariés et représente un chiffre d'affaires annuel proche de 13 millions d'euros.

## STRATÉGIE DE CROISSANCE

« Notre stratégie reste la même : structurer pour intégrer encore plus rapidement les prochains sites, car même si nous ne sommes pas en recherche active, nous gardons une oreille attentive et étudierons chaque opportunité que l'on nous proposera », ajoute Sébastien Brodart. En clair, le groupe familial auboise n'a pas fini

de grandir. Aujourd'hui, le groupe Brodart se compose de huit sites de production en France regroupant environ 300 salariés dont la moitié dans l'Aube sur les sites d'Arcis-sur-Aube et Troyes.

Grâce à ces opérations successives de croissance externe, le chiffre d'affaires annuel du groupe atteint désormais 60 millions d'euros. La crise sanitaire aura aussi permis de tester les capacités de résilience du modèle économique de Brodart. Ainsi, certains secteurs d'activités ont connu de baisses significatives pendant cette période. Par exemple, les ventes de Reblochon, dont Brodart fournit les emballages, se sont effondrées avec la fermeture des stations de skis.

En revanche, d'autres secteurs dont l'impression d'étiquettes fait partie, ont été peu affectés et repartent fortement. Un marché compensant l'autre, le groupe auboise a pu faire face sereinement à l'impact de la crise sanitaire et pu maintenir ses projets, notamment de croissance externe.

LAURENT LOCURCIO

**Ardennes.** Leader du marché français dans la production d'essieux spéciaux pour remorques, la SAE-SMB qui n'a pas été épargnée par la crise sanitaire veut aller de l'avant. Ciarra Radrizzani, actionnaire du groupe familial A.D.R. fait le point.

# Un nouveau directeur et des investissements jusqu'en 2024

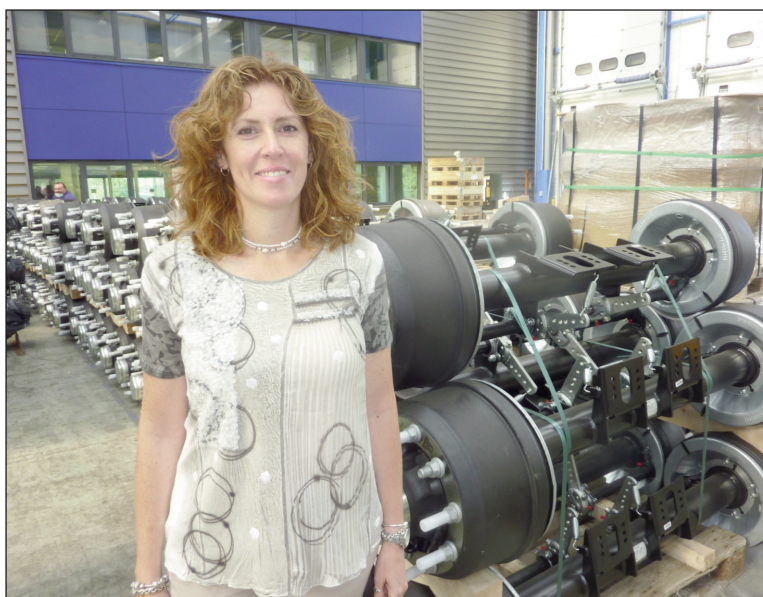
Après une histoire mouvementée, marquée par le passage de différents propriétaires qui aurait pu se terminer par une liquidation, la Société Ardennaise d'Essieux (SAE), implantée à Ham-les-Moines, a remonté la pente et retrouvé la confiance de ses clients depuis son passage au sein du groupe italien ADR. Au point de réaliser, avec un volant d'une soixantaine de salariés, un chiffre d'affaires de 23,5 millions d'euros en année hors Covid dont 50 % à l'export vers la Belgique, l'Espagne, le nord de l'Afrique, le Japon, Dubaï. « En investissant près de cinq millions d'euros dans l'extension des bâtiments et des bureaux, en créant un atelier de peinture par cataphorèse, une des quatre seules installations de ce type dans les Ardennes, ce qui nous permet de beaucoup sous-traiter, et en acquérant de nouvelles machines

de forge en 2020, nous avons regagné la confiance de nos clients en améliorant nos temps de livraison et notre réactivité. On doit être très flexibles pour assurer des produits de qualité », constate Ciarra Radrizzani, actionnaire du groupe ADR.

## UN ÎLOT ROBOTISÉ PUIS UN CENTRE D'USINAGE

Celle qui est aussi la directrice générale de SAE-SMB Monde fait part de plusieurs annonces importantes pour le personnel de la PME située à la périphérie de Charleville-Mézières. D'abord, la nomination d'un nouveau directeur de site, qui prendra ses fonctions mi-octobre, pour pallier le départ de Mickaël Magnier.

Il lui appartiendra de lancer l'investissement de 200 000 euros décidé en début d'année pour intégrer un îlot robotisé pour faire de



Ciarra Radrizzani est venue à Ham-les-Moines pour officialiser la nomination d'un nouveau directeur de site et annoncer plusieurs investissements d'ici 2024 à la SAE-SMB.

la soudure, dont les détails techniques sont en passe d'être finalisés. L'arrivée de nouveaux robots est prévue à l'automne pour entrer en phase opérationnelle début 2022.

Ensuite, d'ici 2024, le groupe ADR procédera à un renouvellement du parc machines en achetant un centre d'usinage et des machines pour fabriquer les essieux et des pièces jusqu'alors élaborées à l'extérieur. Enfin, l'usine de Ham-les-Moines pourrait récupérer une nouvelle activité liée aux essieux agricoles en étant dotée de matrices et autres outillages afin de faire des corps d'essieux carrés destinés à livrer les filiales d'ADR. Par ailleurs, la SAE-SMB entend obtenir la certification ISO 9001, norme internationale pour les Systèmes de Management de la Qualité (QMS).

PASCAL REMY



**+ 0,9 %**

EN JUIN 2021, LA PRODUCTION AUGMENTE DE NOUVEAU TRÈS FORTEMENT DANS L'HÉBERGEMENT ET RESTAURATION (+50,2 % APRÈS +47,1 %). CETTE HAUSSE S'EXPLIQUE POUR LA RESTAURATION (+54,2 % APRÈS +44,5 %) PAR LA RÉOUVERTURE DES TERRASSES À PARTIR DU 19 MAI, PUIS LA REPRISSE DU SERVICE EN INTÉRIEUR ET LE REPORT DU COUVRE-FEU À 23 HEURES À PARTIR DU 9 JUIN, ET ENFIN SA LEVÉE TOTALE AU 20 JUIN. DANS L'HÉBERGEMENT (+32,5 % APRÈS +59,6 %) ELLE PEUT S'EXPLIQUER AUSSI PAR LA LEVÉE DU COUVRE-FEU ET UN EFFET DE RATTRAPAGE APRÈS PLUSIEURS MOIS DE RESTRICTIONS SANITAIRES. (INSEE)

**+ 1,1 %**

EN JUILLET 2021, LES PRIX D'ACHAT DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES AUGMENTENT SUR UN MOIS (+1,1 % APRÈS +0,8 %) EN LIEN AVEC LES HAUSSES DES PRIX DES ENGRAIS ET AMENDEMENTS (+5,5 % APRÈS +2,9 %), DES PRIX DE L'ÉNERGIE (+1,7 % APRÈS +2,1 %) ET DES PRIX DES ALIMENTS POUR ANIMAUX (+0,5 % APRÈS +0,6 %), ALORS QUE LES PRIX DES PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES SONT QUASIMENT STABLES (-0,1 % APRÈS -0,4 %). SUR UN AN, LES PRIX DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES ACCÉLÈRENT DE NOUVEAU EN JUILLET (+9,6 % APRÈS +8,4 % ET +7,9 %). (INSEE)

**+ 0,1 %**

AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021, LES PRIX DES LOGEMENTS ANCIENS EN ÎLE-DE-FRANCE SONT QUASI STABLES : +0,1 % PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE, APRÈS +0,5 % ET +1,7 %. SUR UN AN, LES PRIX RALENTISSENT : +3,1 % ENTRE LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2020 ET LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2021, APRÈS +4,8 % AU PREMIER TRIMESTRE ET +6,3 % AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2020. CE RALENTISSEMENT CONCERNE AUSSI BIEN LES PRIX DES MAISONS (+5,1 % SUR UN AN, APRÈS +7,3 % AU PREMIER TRIMESTRE ET +6,8 % AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2020) QUE CEUX DES APPARTEMENTS (+2,1 % SUR UN AN, APRÈS +3,6 % ET +6,1 %). (INSEE)

## La Bourse



### GESTION SOUS MANDAT

Votre temps est précieux. Confiez à nos experts la gestion active de votre patrimoine financier.

BANQUE POPULAIRE **+X**  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n°07 005 127.

### COTATIONS AU 10/09/21

Variation sur la semaine

| Actions      |           |        |
|--------------|-----------|--------|
| CAC 40       | 6 684,72  | -1,09% |
| SBF 120      | 5 237,79  | -1,05% |
| Nikkei       | 30 008,19 | +5,47% |
| Dow Jones    | 35 031,07 | -0,91% |
| Eurostoxx 50 | 4 177,11  | -1,19% |

| Devises (euros contre...) |        |        |
|---------------------------|--------|--------|
| 1 euro = 6,55957 F        |        |        |
| Dollar                    | 1,1833 | -0,12% |
| Livre Sterling            | 0,8524 | -0,73% |
| Yen                       | 130,07 | -0,16% |
| Dollar/Yen                | 109,90 | -0,05% |

| SWAPS          |        |        |
|----------------|--------|--------|
| Euribor 5 ans  | -0,293 | +0,037 |
| Euribor 10 ans | -0,024 | +0,049 |

| Marché monétaire |        |        |
|------------------|--------|--------|
| Eonia            | -0,485 | -0,001 |
| Euribor 1 mois   | -0,558 | 0,000  |
| Euribor 3 mois   | -0,544 | +0,007 |
| Euribor 6 mois   | -0,519 | +0,001 |
| Euribor 12 mois  | -0,495 | +0,004 |

| France État        |        |        |
|--------------------|--------|--------|
| BTAN 2 ans         | -0,675 | +0,015 |
| BTAN 5 ans         | -0,525 | +0,035 |
| OAT 7 ans (TEC 10) | -0,362 | +0,027 |
| OAT 10 ans         | -0,016 | +0,030 |
| OAT 30 ans         | 0,809  | +0,014 |
| OAT 50 ans         | 0,947  | +0,011 |

| Emprunts d'État | Japon | USA  | Euro  |
|-----------------|-------|------|-------|
| JJ              | -0,15 | 0,16 | -0,49 |
| 2 ans           | -0,13 | 0,22 | -0,70 |
| 5 ans           | -0,10 | 0,80 | -0,65 |
| 10 ans          | 0,05  | 1,32 | -0,34 |
| 30 ans          | 0,66  | 1,92 | 0,14  |

| Valeurs Régionales (variation 2021 %) |        |         |
|---------------------------------------|--------|---------|
| Arcelor                               | 27,94  | +47,96% |
| BNP Paribas                           | 53,74  | +24,67% |
| Carrefour                             | 15,53  | +10,66% |
| Crédit Agricole                       | 12,11  | +17,31% |
| Exel Industries                       | 80,00  | +31,58% |
| L.V.M.H.                              | 658,40 | +28,87% |
| Laurent-Perrier                       | 97,00  | +29,33% |
| Michelin                              | 136,85 | +30,40% |
| Nexans                                | 86,60  | +46,16% |
| Kering                                | 696,00 | +17,09% |
| Haulotte-Group                        | 5,83   | -3,95%  |
| Rallye                                | 5,76   | -0,35%  |
| Remy Cointreau                        | 169,30 | +11,16% |
| Renault                               | 29,35  | -17,93% |
| Saint-Gobain                          | 61,33  | +63,55% |
| Sanofi-Aventis                        | 83,31  | +5,86%  |
| Société Générale                      | 26,42  | +55,21% |
| Vallourec                             | 7,26   | -72,87% |
| Veolia environnement                  | 29,00  | +44,93% |
| Vinci                                 | 90,00  | +10,62% |
| Vranken-Pommery                       | 17,45  | +18,71% |

« Les organismes de placement collectif français se sont montrés très résilients face à la crise en 2020 »

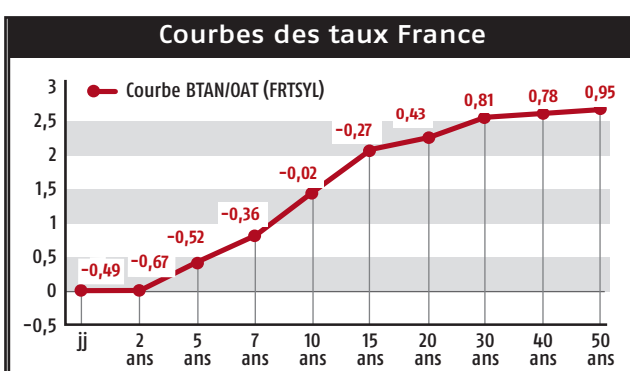
En 2020, malgré un contexte de crise, les encours sous gestion des organismes de placement collectif (OPC) français et européens ont augmenté. En particulier, l'année est historique pour les fonds monétaires, grâce à une collecte exceptionnelle : +25 % pour la France et 14 % pour la zone euro. Sur dix ans, les évolutions sont différenciées pour les deux familles d'OPC (monétaires et non monétaires), que ce soit en matière d'investisseurs, de composition de portefeuille ou de structure de marché.

L'actif net des organismes de placement collectif (OPC) de droit français s'établit à 1 729 milliards d'euros fin 2020, réparti en 1 336 milliards pour les OPC non monétaires et 393 milliards pour les OPC monétaires. Le bilan total des OPC (1 915 milliards) correspond à 11 % du total géré par l'ensemble du secteur financier français, composé notamment des fonds déposés dans les banques, les OPC et les assureurs, et évalué à près de 18 200 milliards d'euros.

En 2020, malgré un premier trimestre chahuté, les OPC français affichent des souscriptions nettes et des variations de valeur globalement positives. Après trois années consécutives de flux négatifs, les OPC monétaires collectent pour 80 milliards d'euros sur l'année 2020, soit +25 % en glissement annuel, un record depuis 2006. L'encours des OPC monétaires retrouve ainsi son niveau de fin 2010. Cette collecte annuelle exceptionnelle contraste avec la forte demande de rachats nets (53 milliards) survenue ponctuellement en mars 2020. Les sociétés non financières ont été principalement à l'origine de ce mouvement de sortie afin de satisfaire leurs besoins de trésorerie.

Les flux des OPC non monétaires sont également positifs en 2020 (+5 milliards), après deux années de forte décollecte. Leur valorisation atteint 16 milliards d'euros, soit un gain de 1,2 % sur l'année, en deçà de la moyenne des valorisations annuelles constatées depuis dix ans (+3,9 %). Ce niveau de valorisation reste toutefois honorable compte tenu du choc intervenu en mars sur les marchés, avec une perte de valeur sur un mois de 103 milliards, soit une variation de -8 %. Cette perte a été plus que compensée sur le reste de l'année, notamment en novembre 2020, avec une valorisation historique de +69 milliards (+5,6 % mensuel).

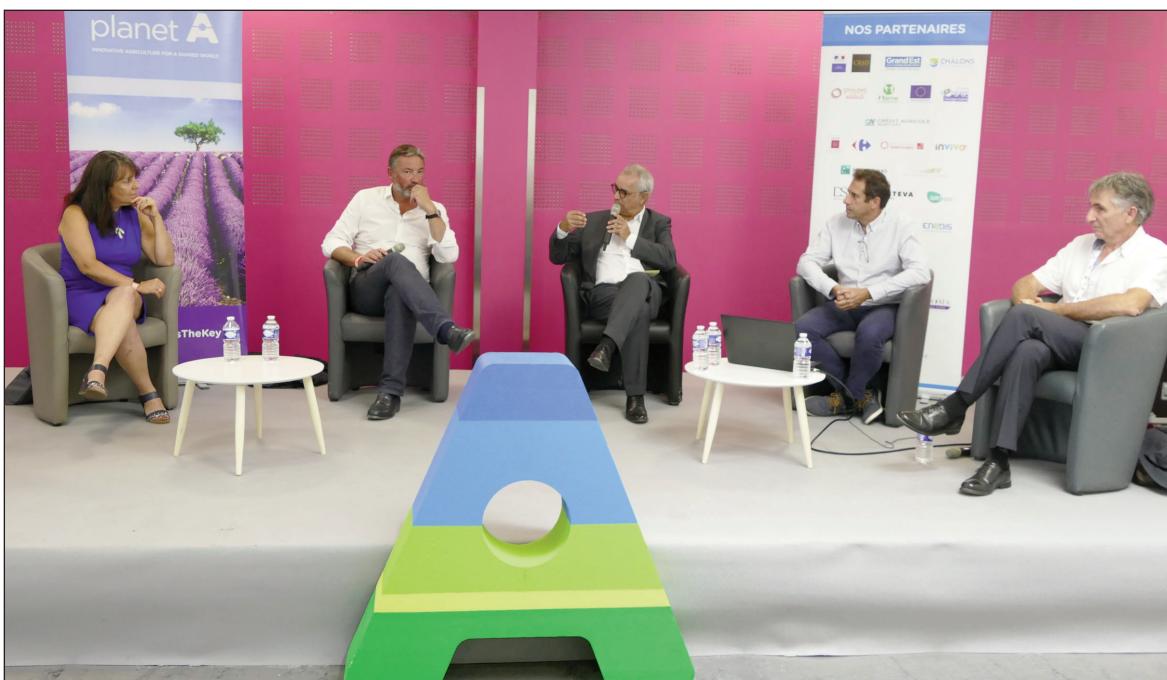
SOURCE : BANQUE DE FRANCE





# Planet A : L'agriculture génératrice de solutions face au climat

**Climat.** L'agriculture était au cœur des conférences de Planet A, dont l'une d'elle avait pour thème « l'agriculture génératrice de solutions face au changement climatique ». De nombreux acteurs se sont retrouvés afin de dresser un panorama des solutions existantes mais aussi des transformations nécessaires du secteur, avec en tête, l'innovation.



Autour de Sébastien Lacroix qui animait la conférence, Carmen Munoz-Dormoy, Présidente de Planet A, Arnaud Leroy, Président de l'ADEME, Éric Ceschia, directeur de recherche Inrae, Jean-Pierre Renaud, Président du conseil scientifique de Planet A.

« Il faut mettre l'argent de l'innovation sur l'agriculture », a d'emblée indiqué Arnaud Leroy, Président de l'ADEME, soulignant que les énergies renouvelables et décarbonées faisaient aussi partie des investissements nécessaires. Ce dernier a pris comme exemple l'agrivoltaïsme, associant une production d'électricité photovoltaïque et une production agricole sur une même surface grâce à la coexistence de panneaux solaires. « L'ombre dont ont besoin les élevages de poulets par exemple est, sur certaines exploitations, apportée par celle des panneaux solaires en hauteur que l'on peut orienter selon les besoins. »

Le recours aux énergies renouvelables est pour Carmen Munoz-Dormoy, présidente de Planet A mais aussi directrice des activités aval de la R&D chez EDF, incontournable. « Si les agriculteurs sont parfois considérés comme une partie du problème, ils sont pourtant une partie de la solution. Et la première d'entre elle est de se débarrasser de l'énergie fossile. L'avantage de l'agriculture est que l'on peut accueillir sur

les surfaces aussi bien de l'éolien que du photovoltaïque, énergie vouée à progresser le plus ces prochaines années. »

## SE DÉBARASSER DES ÉNERGIES FOSSILES

Des recherches ont ainsi été effectuées par l'Inrae avec comme résultat de meilleures récoltes de luzerne dans les zones où il y avait des panneaux solaires. À Terrasolis, pôle d'innovation de la ressource agricole, de nombreuses expérimentations sont menées, se basant sur une vision bas carbone de l'agriculture. « Sans production solaire, on n'arrivera pas à décarboner le secteur », juge Carmen Munoz-Dormoy, allant même plus loin : « Si on veut se débarrasser des énergies fossiles, il faut développer le nucléaire en sécurité, tout en sachant traiter les déchets », reconnaît néanmoins la directrice des activités R&D chez EDF. Un point crucial et bloquant pour de nombreux défenseurs de l'environnement. « En France, l'électricité c'est 25% de nos usages énergétiques (production, transformation, consommation), 65% les énergies fossiles et les 10% res-

tants, les énergies renouvelables », éclaire Carmen Munoz-Dormoy. Les enjeux énergétiques étaient ainsi au cœur de la conférence. « À l'ADEME, 350 millions d'euros par an vont être dépensés pendant 10 ans pour décarboner les réseaux de chaleur », rappelle Arnaud Leroy. Le Grand Reims a ainsi entamé sa conversion avec sa chaufferie devant mettre fin à sa consommation de charbon en 2022 pour n'utiliser que de la biomasse (voir Pamb 7833).

## LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION

Jean-Pierre Renaud, président du conseil scientifique de Planet A, s'est quant à lui attaché au sujet de la couverture des sols, censé équilibrer la balance entre émission et capture de CO<sub>2</sub>. « Travailler les sols, laisser des surfaces agricoles est très important, surtout lorsque l'on constate l'augmentation de 9 % de l'artificialisation des sols par an. C'est l'équivalent d'un département qui part en fumée tous les 10 ans. » Un sol artificialisé participe à la hausse du réchauffement climatique or, travaillé intelligemment,

il a un potentiel de capture de CO<sub>2</sub>, d'où l'importance des « couverts ».

« Quand bien même on réduira les énergies fossiles, on ne les éliminera pas si les terres sont artificialisées. Dans les 20 ans, il faudra absorber l'équivalent de 30% supplémentaires de CO<sub>2</sub>. L'enjeu est sur la couverture des sols. L'agriculture doit apporter une contribution sur le couvert végétal, on en perd 5 % par an. »

Le couvert végétal intervient entre deux cultures, pour nourrir le sol et permettre à la biodiversité de s'épanouir. Le centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO) a analysé en ce sens, grâce à un réseau de satellites lancés par l'agence spatiale européenne en 2016, le lien entre la durée de couverture du sol et le flux annuel de CO<sub>2</sub> sur une parcelle agricole. « On cartographie les cultures et leur dynamique de croissance en s'appuyant sur les données récoltées par l'agence spatiale européenne. On produit ainsi des cartes de flux de CO<sub>2</sub> et de durée de couverture des sols », livre Éric Ceschia, directeur de recherche Inrae et Cesbio. Ces données sont ensuite développées dans un outil opérationnel par le CNES et baptisé IOTA2.

Les résultats ont notamment mis en avant le fait que les cultures d'hiver fixaient mieux le CO<sub>2</sub> que celles d'été mais aussi qu'elle dépendait du type de sol. « Ces données permettent d'orienter les pratiques culturales, qui ne seront pas les mêmes parfois à 10 kilomètres d'intervalles mais avec des sols très différents », explique Éric Ceschia. « Avec ces mesures, on va pouvoir faire des inventaires au niveau national pour aller jusqu'au calcul du bilan carbone », escompte-il.

## VALEUR MARCHANDE

Rappelant que l'argent est le nerf de la guerre, Carmen Munoz-Dormoy a insisté sur la valeur marchande du carbone : « Demain, tout cela aura une valeur monétaire. De 25€ la tonne de CO<sub>2</sub> on est passé à 60€ la tonne. Demain, avec la décarbonation, on table sur des prix à 100€

la tonne. » Le prix du « droit à polluer », qui inquiète par ailleurs les industriels mais devant les pousser à accélérer leur transition énergétique, avec en cercle vertueux, le développement des énergies renouvelables. « C'est une prise de conscience », soutient Maximin Charpentier, Président de la Chambre d'Agriculture Région Grand Est.

« Les outils de modélisation sont nécessaires, pour agir sur les pratiques agricoles mais aussi sur toutes les externalités : qualité de l'air, de l'eau, développement de la biodiversité... Et pour atteindre la neutralité carbone, le numérique va être incontournable », insiste celui pour qui la nouvelle génération d'agriculteurs est prête.

« S'il peut y avoir des réticences au départ, je ne connais pas un seul agriculteur qui a pu revenir en arrière après l'usage d'un GPS ou d'outils de précisions. Certes cela demande des investissements, il va aussi falloir veiller à cela, aux aides apportées aux agriculteurs qui font l'effort de se transformer. C'est l'intelligence artificielle qui va apporter les solutions à ces enjeux mais aujourd'hui, la technologie dans les fermes, elle est là », appuie Maximin Charpentier.

Le président de la Chambre d'Agriculture Grand Est milite aussi pour des aides européennes, prenant en exemple le grand remembrement des années 70, qui a dessiné les paysages agricoles. « L'Europe a été construite sur le principe du libre échange, mais aujourd'hui, on a ajouté la variable des échanges neutres en carbone. » La tendance n'est ainsi plus la même : les pouvoirs publics poussent à rogner sur les parcelles pour ramener de la biodiversité, des arbres, des buissons, des haies et pour limiter les intrants, destinés à augmenter les rendements. « Or, pour une agriculture exemplaire, il faut récompenser les pratiques vertueuses qui nécessitent des investissements, avec une rémunération juste », souligne Maximin Charpentier.

NASTASIA DESANTI



# La Cathédrale de Dol-de-Bretagne : 148 000 € de don de Ken Follett

**Un été en France.** Bouleversé par l'incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris en avril 2019, l'écrivain britannique Ken Follett a reversé – via la Fondation du patrimoine – l'intégralité des droits d'auteur de son livre "Notre-Dame" pour financer des travaux de restauration et de sécurisation d'une autre cathédrale : celle de Dol-de-Bretagne.



© COMMUNE DE DOL-DE-BRETAGNE

L'édifice a été classé aux Monuments Historiques en 1840.



© OLIVIER FAIVRE

Ken Follett.



« **J**e suis heureux d'apporter mon soutien à la Fondation du patrimoine, et à la conservation et la rénovation de la cathédrale Saint-Samson de Dol-de-Bretagne » a indiqué le gallois Ken Follett.

« J'aime beaucoup l'ouest de la France, où je me rends régulièrement en villégiature et pour mes recherches. Il me tarde de suivre l'évolution du projet et de voir comment l'argent va être réinvesti. » L'auteur à succès avait annoncé en 2019 son intention de verser les droits d'auteur de son futur ouvrage, écrit en hommage à Notre-Dame de Paris. Celui-ci s'est vendu à travers le monde à plus de 113 000 exemplaires. « Ces bâtiments anciens m'ont inspiré pour écrire *Les Piliers de la terre*, le roman le plus lu de mon œuvre. » Dans ce roman historique paru en 1989 et vendu à 15 millions d'exemplaires à travers le monde, se tient en fil rouge la construction de la cathédrale (fictive) de Kingbridge, au sud de l'Angleterre.

## UN PEU D'HISTOIRE

Il faut remonter quelques siècles pour comprendre la genèse de cet

édifice, dans ce bourg breton qui aujourd'hui compte quelques 6 000 habitants, situé à équidistance du Mont-Saint-Michel et de Saint-Malo.

En 548, Saint Samson de Dol, moine évêque de Cardiff au Pays de Galles, fonde à Dol un monastère. En 555, le roi de Bretagne Judual transforme ce monastère en évêché, Dol-de-Bretagne devenant ainsi l'un des neuf anciens évêchés de Bretagne. Au IX<sup>ème</sup> siècle, Nominoë, roi breton, élève Dol en archevêché, statut qui perdurera jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle. Les rois de France s'y opposent alors... Il faudra attendre Napo-

léon III (XIX<sup>ème</sup> siècle) pour que la Bretagne retrouve son statut d'archevêché, avec Rennes pour siège.

La cathédrale actuelle a été bâtie sur les ruines de celle, romane, incendiée en 1203 par Jean sans Terre, roi d'Angleterre. Elle est entièrement reconstruite en granit dans le style gothique normand. En raison de son prestige et de sa situation aux Marches de la Bretagne et de la Normandie, la ville épiscopale a en effet fréquemment subi des mises à sac et incendies. Elle s'est entourée dès le XIII<sup>ème</sup> siècle de remparts, en partie préservés aujourd'hui, auxquels la cathédrale est



Le chœur, entouré d'un déambulatoire rectangulaire sur lequel donnent dix chapelles latérales, dénote l'influence anglaise.

intégrée.

## UN ÉDIFICE BIEN AUSTÈRE POUR DU GOTHIQUE !

Un visiteur coutumier des façades élancées des grandes cathédrales gothiques classiques pourrait être un peu déçu en apercevant la cathédrale Saint-Samson de Dol-de-Bretagne. Sa façade occidentale se révèle assez austère, comptant deux tours inachevées, dont la tour nord ressemblant plus à un donjon (elle a d'ailleurs servi de prison). Datant pour l'essentiel du XVI<sup>ème</sup> siècle, cette tour conserve néanmoins des vestiges de la tour romane originelle.

L'édifice reste précieux à de nombreux titres : des stalles en chêne sculpté, un trône épiscopal, une grande verrière, le tombeau de Thomas James, une sculpture en bois du « Christ aux outrages », une chapelle absidale et la Sacristie dédiée à Saint Samson de Dol datant de la première moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle. Le chœur entouré d'un déambulatoire rectangulaire sur lequel donnent dix chapelles latérales dénote l'influence anglaise. La cathédrale de Dol compte parmi les rares édifices religieux bretons possédant encore des vitraux du XII<sup>ème</sup> siècle.

## 2,4 M€ DE TRAVAUX

Le classement de cet édifice aux Monuments Historiques en 1840 lui a permis une lente mais salvatrice restauration. Aujourd'hui, malgré de régulières campagnes de restauration, l'usure du temps continue à

faire son œuvre. La charpente et la couverture sont devenues vétustes et ne sont plus étanches ; les balustrades en granit ne sont plus fiables du fait de leur exposition aux intempéries ; quatre verrières du XIII<sup>ème</sup> siècle ne sont plus protégées. Un plan de travaux a été engagé en plusieurs tranches par la commune. Débutés au cours de l'été 2019, leur achèvement est prévu en 2024. Au don de 148 000 euros de Ken Follett s'ajoutent les subventions de l'Etat, de la Région Bretagne et la collecte de dons de la Fondation du patrimoine. Reste à la charge de la commune, propriétaire, une enveloppe d'environ 800 000 €.

## UN CATHÉDRALOSCOPE

Unique, c'est ce qui caractérise le cathédraloscope qui jouxte la cathédrale. C'est le seul centre d'interprétation en France de l'architecture des cathédrales gothiques. Il propose une véritable expérience, interpellant sur les notions de temps, d'espace, en référence à ces bâtisseurs qui accomplissaient des prouesses pour édifier ces monuments. Le Cathédraloscope a été créé d'une initiative privée, autour de la double idée de rendre à la fois hommage au travail des compagnons de l'époque et d'offrir des clés de compréhension et d'enrichissement personnel, à toute personne qui poussera ensuite les portes d'une cathédrale.

PAR LA RÉDACTION DE 7JOURS À RENNES POUR RÉSO HEBDO ECO



# Les dates des vendanges

Source : Comité Champagne

## Département de l'AINES

| Crus                | Chardonnay | Pinot noir | Meunier | Crus                  | Chardonnay | Pinot noir | Meunier |
|---------------------|------------|------------|---------|-----------------------|------------|------------|---------|
| AZY-SUR-MARNE       | 13/09      | 09/09      | 09/09   | FOSSOY                | 15/09      | 13/09      | 10/09   |
| BARZY-SUR-MARNE     | 15/09      | 13/09      | 11/09   | GLAND                 | 15/09      | 13/09      | 10/09   |
| BAULNE-EN-BRIE      | 18/09      | 15/09      | 13/09   | JAULGONNE             | 15/09      | 13/09      | 10/09   |
| BEZU-LE-GUERY       | 15/09      | 15/09      | 13/09   | LA-CHAPELLE-MONTHODON | 17/09      | 13/09      | 13/09   |
| BLESMES             | 15/09      |            | 10/09   | MEZY-MOULINS          | 15/09      | 13/09      | 10/09   |
| BONNEIL             | 13/09      | 09/09      | 09/09   | MONTHUREL             | 15/09      | 13/09      | 10/09   |
| BRASLES             | 15/09      | 13/09      | 10/09   | MONTREUIL-AUX-LIONS   | 15/09      | 15/09      | 13/09   |
| CELLES-LES-CONDE    | 15/09      | 13/09      | 10/09   | MONT-SAINT-PERE       | 15/09      | 13/09      | 10/09   |
| CHARLY-SUR-MARNE    | 11/09      | 11/09      | 09/09   | NESLES-LA-MONTAGNE    | 13/09      | 09/09      | 09/09   |
| CHARTEVES           |            |            | 10/09   | NOGENTEL              | 13/09      | 10/09      | 10/09   |
| CHATEAU-THIERRY     | 15/09      | 09/09      | 09/09   | NOGENT-L'ARTAUD       |            |            | 13/09   |
| CHEZY-SUR-MARNE     | 10/09      | 10/09      | 10/09   | PASSY-SUR-MARNE       | 15/09      | 13/09      | 11/09   |
| CHIERRY             | 15/09      | 13/09      | 10/09   | PAVANT                | 15/09      | 15/09      | 13/09   |
| CONNIGIS            | 15/09      | 13/09      | 10/09   | REUILLY-SAUVIGNY      |            | 13/09      | 10/09   |
| COURTEMONT-VARENNES | 15/09      | 13/09      | 10/09   | ROMENY-SUR-MARNE      | 11/09      | 11/09      | 09/09   |
| CREZANCY            | 15/09      | 13/09      | 10/09   | SAINT-AGNAN           | 17/09      | 13/09      | 13/09   |
| CROUTTES-SUR-MARNE  | 11/09      | 11/09      | 09/09   | SAULCHERY             | 11/09      | 11/09      | 09/09   |
| DOMPTIN             | 15/09      | 15/09      | 13/09   | TRELOU-SUR-MARNE      | 15/09      | 11/09      | 11/09   |
| ESSOMES-SUR-MARNE   | 13/09      | 09/09      | 09/09   | VILLIERS-SAINT-DENIS  | 11/09      | 11/09      | 09/09   |
| ETAMPES-SUR-MARNE   | 13/09      | 09/09      | 09/09   |                       |            |            |         |

## Département de l'AUBE

| Crus                      | Chardonnay | Pinot noir | Meunier   | Crus                   | Chardonnay | Pinot noir | Meunier |
|---------------------------|------------|------------|-----------|------------------------|------------|------------|---------|
| AILLEVILLE                | 13/09      | 08/09      | 08/09     | FONTETTE               | 16/09      | 10/09      | 10/09   |
| ARCONVILLE                | 14/09      | 10/09      | 10/09     | FRAVAUX                | 15/09      | 10/09      | 10/09   |
| ARGANCON                  | 15/09      | 09/09      | 09/09     | GYE-SUR-SEINE          | 13/09      | 08/09      | 08/09   |
| ARRETIERES                | 13/09      | 09/09      | 09/09     | JAUCOURT               | 13/09      | 10/09      | 10/09   |
| ARSONVAL                  | 13/09      | 10/09      | 10/09     | LANDREVILLE            | 13/09      | 09/09      | 09/09   |
| AVIREY-LINGEY             | 15/09      | 10/09      | 10/09     | LES-RICEYS             | 15/09      | 10/09      | 10/09   |
| BAGNEUX-LA-FOSSE          | 15/09      | (4) 11/09  | (4) 11/09 | (4) LIGNOL-LE-CHATEAU  | 15/09      | 13/09      | 10/09   |
| BALNOT-SUR-LAIGNES        | 10/09      | 06/09      | 06/09     | LOCHES-SUR-OURCE       | 13/09      | 09/09      | 09/09   |
| BAROVILLE                 | 14/09      | 10/09      | 10/09     | MERREY-SUR-ARCE        | 13/09      | 08/09      | 08/09   |
| BAR-SUR-AUBE              | 13/09      | 08/09      | 08/09     | MEURVILLE              | 13/09      | 09/09      | 09/09   |
| BAR-SUR-SEINE             | 13/09      | 08/09      | 08/09     | MONTGUEUX              | 15/09      | 08/09      | 08/09   |
| BERGERES                  | 15/09      | 10/09      | 10/09     | MONTIER-EN-L'ISLE      | 13/09      | 10/09      | 10/09   |
| BERTIGNOLLES              | 13/09      | 09/09      | 09/09     | MUSSY-SUR-SEINE        | 15/09      | 10/09      |         |
| BLIGNY                    | 15/09      | 10/09      | 10/09     | NEUVILLE-SUR-SEINE     | 13/09      | 08/09      | 08/09   |
| BRAGELOGNE-BEAUVOIR       | 15/09      | (4) 11/09  | (4) 11/09 | (4) NOE-LES-MALLETS    | 16/09      | 10/09      | 10/09   |
| BUXEUIL                   | 11/09      | 06/09      | 06/09     | PLAINES-SAINT-LANGE    | 15/09      | 10/09      |         |
| BUXIERES-SUR-ARCE         | 13/09      | 09/09      | 09/09     | POLISOT                | 11/09      | 06/09      | 06/09   |
| CELLES-SUR-OURCE          | 11/09      | 06/09      | 06/09     | POLISY                 | 11/09      | 06/09      | 06/09   |
| CHACENAY                  | 13/09      | 09/09      |           | PROVERVILLE            | 13/09      | 08/09      | 08/09   |
| CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE | 16/09      | 12/09      | 12/09     | ROUVRES-LES-VIGNES     | 15/09      | 09/09      | 09/09   |
| CHANNES                   | 15/09      | 11/09      | 11/09     | SAINT-USAGE            | 17/09      | 11/09      |         |
| CHERVEY                   | 13/09      | 09/09      | 09/09     | SAULCY                 | 17/09      | 13/09      | 13/09   |
| COLOMBE-LA-FOSSE          | 15/09      | 09/09      | 09/09     | SPOY                   | 14/09      | 09/09      | 09/09   |
| COLOMBE-LE-SEC            | 13/09      | 09/09      | 09/09     | TRANNES                | 13/09      | 10/09      | 10/09   |
| COURTERON                 | 13/09      | 09/09      | 09/09     | URVILLE                | 15/09      | 10/09      | 10/09   |
| COUVIGNON                 | 14/09      | 10/09      | 10/09     | VERPILLIERES-SUR-OURCE | 16/09      | 10/09      | 10/09   |
| CUNFIN                    | 18/09      | 13/09      | 13/09     | VILLENAUXE-LA-GRANDE   | 13/09      | 11/09      | 11/09   |
| DOLANCOURT                | 14/09      | 10/09      |           | VILLE-SUR-ARCE         | 12/09      | 08/09      | 08/09   |
| EGUILLY-SOUS-BOIS         | 13/09      | 09/09      |           | VITRY-LE-CROISE        | 13/09      | 09/09      | 09/09   |
| ENGENTE                   | 13/09      | 09/09      | 09/09     | VIVIERS-SUR-ARTAUT     | 13/09      | 09/09      | 09/09   |
| ESSOYES                   | 15/09      | 09/09      | 09/09     | VOIGNY                 | 13/09      | 09/09      | 09/09   |
| FONTAINE                  | 14/09      | 09/09      | 09/09     |                        |            |            |         |



## Département de la HAUTE-MARNE

| Crus                   | Chardonnay | Pinot noir | Meunier | Crus              | Chardonnay | Pinot noir | Meunier |
|------------------------|------------|------------|---------|-------------------|------------|------------|---------|
| COLOMBEY-LES-2-EGLISES | 16/09      | 13/09      | 13/09   | RIZAUCOURT-BUCHEY | 16/09      | 13/09      | 13/09   |

## Département de la MARNE

| Crus                     | Chardonnay | Pinot noir | Meunier   | Crus                       | Chardonnay | Pinot noir | Meunier   |
|--------------------------|------------|------------|-----------|----------------------------|------------|------------|-----------|
| ALLEMANT                 | 15/09      | 13/09      | 11/09     | LOISY-SUR-MARNE            | 18/09      |            |           |
| AMBONNAY                 | 15/09      | 15/09      | 15/09     | LOUVOIS                    | 15/09      | 15/09      | 15/09     |
| ARCIS-LE-PONSART         | 13/09      | 13/09      | 13/09     | LUDES                      | 15/09      | 13/09      | 11/09     |
| AUBILLY                  |            | 13/09      | 13/09     | MAILLY-CHAMPAGNE           | 19/09      | 15/09      | 15/09     |
| AVENAY-VAL-D'OR          | 16/09      | 13/09      | 13/09     | MANCY                      | 18/09      | 14/09      | 11/09     |
| AVIZE                    | 20/09 (4)  | 20/09 (4)  | 20/09 (4) | MARDEUIL                   | 18/09      | 14/09      | 11/09     |
| AY                       | 16/09      | 13/09      | 13/09     | MAREUIL-LE-PORT            | 15/09      | 13/09      | 13/09     |
| BARBONNE-FAYEL           | 13/09      | 13/09      | 13/09     | MAREUIL-SUR-AY             | 16/09      | 13/09      | 13/09     |
| BASLIEUX-SOUS-CHATILLON  | 16/09      | 13/09      | 13/09     | MARFAUX                    | 13/09      | 10/09      | 10/09     |
| BASSU                    | 16/09      | 15/09      | 14/09     | MERFY                      | 15/09      | 10/09      | 10/09     |
| BASSUET                  | 14/09      | 13/09      | 13/09     | MERLAUT                    | 16/09      |            |           |
| BAYE                     | 18/09      | 14/09      | 14/09     | MERY-PREMECY               | 15/09      | 13/09      | 13/09     |
| BEAUMONT-SUR-VESLE       | 17/09      | 15/09      | 15/09     | MONDEMENT-MONTGIVROUX      | 19/09      | 17/09      | 15/09     |
| BEAUNAY                  | 17/09      | 17/09      | 13/09     | MONTBRE                    | 15/09      | 13/09      | 11/09     |
| BELVAL-SOUS-CHATILLON    | 16/09      | 13/09      | 13/09     | MONTGENOST                 | 13/09      | 13/09      | 13/09     |
| BERGERES-LES-VERTUS      | 18/09 (4)  | 18/09 (4)  | 18/09 (4) | MONTHELON                  | 18/09      | 14/09      | 11/09     |
| BERGERES-SOUS-MONTMIRAIL | 17/09      | 11/09      | 11/09     | MONTIGNY-SUR-VESLE         | 15/09      | 13/09      | 13/09     |
| BERRU                    | 15/09      | 13/09      | 13/09     | MORANGIS                   | 18/09      | 14/09      | 11/09     |
| BETHON                   | 13/09      | 13/09      | 13/09     | MOSLINS                    | 20/09      | 14/09      | 11/09     |
| BEZANNES                 | 15/09      |            |           | MOUSSY                     | 17/09      | 17/09      | 11/09     |
| BILLY-LE-GRAND           | 15/09      | 15/09      |           | MUTIGNY                    | 16/09      | 13/09      | 13/09     |
| BINSON-ET-ORQUIGNY       | 11/09      | 09/09      | 09/09     | NANTEUIL-LA-FORET          |            | 18/09      | 15/09     |
| BISSEUIL                 | 16/09      | 13/09      | 13/09     | NESLE-LE-REPONS            | 15/09      | 15/09      | 13/09     |
| BLIGNY                   |            | 13/09      | 13/09     | NOGENT-L'ABBESSE           | 16/09      | 16/09      | 16/09     |
| BOUILLY                  | 20/09      | 15/09      | 15/09     | OEUILLY                    | 15/09      | 10/09      | 10/09     |
| BOULEUSE                 | 15/09      | 13/09      | 13/09     | OGER                       | 18/09 (4)  | 18/09 (4)  | 18/09 (4) |
| BOURSAULT                | 13/09      | 11/09      | 11/09     | OIRY                       | 20/09      |            | 20/09     |
| BOUZY                    | 15/09      | 15/09      | 15/09     | OLIZY VIOLAINE             | 15/09      | 15/09      | 13/09     |
| BRANSCOURT               | 18/09      | 16/09      | 13/09     | ORBAIS                     | 18/09      | 13/09      | 13/09     |
| BRIMONT                  | 15/09      | 13/09      | 10/09     | ORMES                      | 14/09      | 10/09      | 10/09     |
| BROUILLET                | 15/09      | 13/09      | 13/09     | OYES                       | 17/09      | 11/09      | 11/09     |
| BROUSSY-LE-GRAND         | 17/09      |            | 11/09     | PARGNY-LES-REIMS           | 14/09      | 10/09      | 10/09     |
| BROYES                   | 13/09      | 10/09      | 10/09     | PASSY-GRIGNY               | 17/09      | 13/09      | 13/09     |
| BRUGNY-VAUDANCOURT       | 17/09      | 13/09      | 11/09     | PEVY                       | 15/09      | 13/09      | 13/09     |
| CAUROY-L'HERMONVILLE     |            | 13/09      | 13/09     | PIERRY                     | 18/09      | 13/09      | 13/09     |
| CERNAY-LES-REIMS         | 16/09      | 14/09      | 14/09     | POILLY                     | 15/09      | 13/09      | 13/09     |
| CHALONS-SUR-VESLE        | 09/09      | 09/09      |           | PONTFAVERGER-MORONVILLIERS | 16/09      |            |           |
| CHAMBRECY                | 13/09      | 13/09      | 13/09     | POUILLON                   | 15/09      | 10/09      | 10/09     |
| CHAMERY                  | 15/09      | 13/09      | 13/09     | POURCY                     | 13/09      | 10/09      | 10/09     |
| CHAMPILLON               | 16/09      | 14/09      | 14/09     | PROUILLY                   | 15/09      | 13/09      | 10/09     |
| CHAMPLAT-BOUJACOURT      | 16/09      |            | 13/09     | PUISIEULX                  | 17/09      | 14/09      | 14/09     |
| CHAMPVOISY               | 17/09      | 13/09      | 13/09     | REIMS                      | 17/09      | 13/09      | 13/09     |
| CHANGY                   | 16/09      |            |           | REUIL                      | 11/09      | 09/09      | 09/09     |
| CHANTEMERLE              | 13/09      | 13/09      | 13/09     | RILLY-LA-MONTAGNE          | 15/09      | 13/09      | 11/09     |
| CHATILLON-S-MARNE        | 15/09      | 13/09      | 10/09     | ROMERY                     | 17/09      | 15/09      | 13/09     |
| CHAUMUZY                 | 13/09      | 10/09      | 10/09     | ROMIGNY                    | 15/09      | 15/09      | 13/09     |
| CHAVOT-COURCOURT         | 18/09      | 14/09      | 11/09     | ROSNAY                     |            | 16/09      | 13/09     |
| CHENAY                   | 09/09      | 09/09      | 09/09     | SACY                       | 15/09      | 13/09      | 10/09     |
| CHIGNY-LES-ROSES         | 15/09      | 13/09      | 11/09     | SAINT-AMAND-SUR-FION       | 18/09      |            |           |
| CHOUILLY                 | 20/09 (4)  | 20/09 (4)  | 20/09 (4) | SAINTE-GEMME               | 17/09      | 13/09      | 13/09     |
| COIZARD-JOCHES           | 17/09      | 14/09      | 11/09     | SAINTE-GILLES              |            | 13/09      | 13/09     |
| CONGY                    | 18/09      | 13/09      | 13/09     | SAINTE-LUMIER-EN-CHAMPAGNE | 15/09      | 15/09      |           |
| CORMICY                  | 15/09      | 13/09      | 13/09     | SAINTE-MARTIN-D'ABLOIS     | 17/09      | 13/09      | 13/09     |
| CORMONTREUIL             | 15/09      | 13/09      |           | SAINTE-THIERRY             | 15/09      | 09/09      | 09/09     |
| CORMOYEUX                | 15/09      | 13/09      | 13/09     | SARCY                      | 15/09      | 13/09      | 13/09     |
| COULOMMES-LA-MONTAGNE    | 14/09      | 10/09      | 10/09     | SAUDOY                     | 13/09      | 11/09      | 11/09     |
| COURCELLES-SAPICOURT     | 18/09      | 16/09      | 13/09     | SAVIGNY-SUR-ARDRES         | 15/09      | 13/09      | 13/09     |



|                           |       |     |       |     |       |     |                            |       |     |       |     |       |     |
|---------------------------|-------|-----|-------|-----|-------|-----|----------------------------|-------|-----|-------|-----|-------|-----|
| COURJEONNET               | 17/09 |     | 13/09 |     | 11/09 |     | SELLES                     | 16/09 |     |       |     | 16/09 |     |
| COURMAS                   | 20/09 |     | 15/09 |     | 15/09 |     | SERMIERS                   | 18/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| COURTAGNON                | 13/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | SERZY-ET-PRIN              | 13/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| COURTHIEZY                | 15/09 |     | 11/09 |     | 11/09 |     | SEZANNE                    | 13/09 |     | 10/09 |     | 10/09 |     |
| COURVILLE                 | 13/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | SILLERY                    | 17/09 |     | 14/09 |     | 14/09 |     |
| COUVROT                   | 15/09 |     | 14/09 |     | 13/09 |     | SOULIERES                  | 18/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| CRAMANT                   | 20/09 | (4) |       |     | 20/09 | (4) | STE-EUPHRAISE-ET-CLAIRIZET | 15/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| CRUGNY                    | 13/09 |     | 10/09 |     | 10/09 |     | TAISSY                     | 15/09 |     | 12/09 |     | 11/09 |     |
| CUCHERY                   | 16/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | TALUS-SAINT-PRIX           | 17/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| CUIS                      | 22/09 | (4) | 20/09 | (4) | 20/09 | (4) | TAUXIERES-MUTRY            | 16/09 |     | 16/09 |     | 16/09 |     |
| CUISLES                   | 15/09 |     | 12/09 |     | 11/09 |     | THIL                       | 15/09 |     | 10/09 |     | 10/09 |     |
| CUMIERES                  | 13/09 |     | 10/09 |     | 10/09 |     | TOURS-SUR-MARNE            | 16/09 |     | 16/09 |     | 16/09 |     |
| DAMERY                    | 13/09 | (4) | 11/09 | (4) | 11/09 | (4) | TRAMERY                    | 15/09 |     | 11/09 |     | 11/09 |     |
| DIZY                      | 18/09 |     | 15/09 |     | 15/09 |     | TREPAIL                    | 15/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| DORMANS SOILLY            | 17/09 | (1) | 11/09 | (1) | 10/09 | (1) | TRESLON                    | 13/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| ECUEIL                    | 16/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | TRIGNY                     | 15/09 |     | 10/09 |     | 10/09 |     |
| EPERNAY                   | 17/09 |     | 14/09 |     | 11/09 |     | TROIS-PUITS                | 15/09 |     | 13/09 |     | 09/09 |     |
| ETOGES                    | 17/09 |     | 15/09 |     | 13/09 |     | TROISSY                    | 18/09 |     | 14/09 |     | 14/09 |     |
| ETRECHY                   | 18/09 |     |       |     |       |     | UNCHAIR                    | 15/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| FAVEROLLES-ET-COEMY       | 15/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VAL-DES-MARAIS             | 18/09 |     |       |     | 18/09 |     |
| FEREBRIANGES              | 17/09 |     | 15/09 |     | 13/09 |     | VAL-DE-VIERE               | 16/09 |     | 15/09 |     | 14/09 |     |
| FESTIGNY                  | 18/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VANAUULT-LE-CHATEL         | 17/09 |     | 16/09 |     |       |     |
| FLEURY-LA-RIVIERE         | 15/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VANDEUIL                   | 15/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| FONTAINE-DENIS-NUISY      | 13/09 |     | 11/09 |     | 11/09 |     | VANDIERES                  | 12/09 |     | 11/09 |     | 10/09 |     |
| FONTAINE-SUR-AY           | 18/09 |     | 18/09 |     | 18/09 |     | VAUCIENNES                 | 13/09 |     | 11/09 |     | 09/09 |     |
| GERMAINE                  | 18/09 |     | 18/09 |     | 18/09 |     | VAUDEMANGE                 | 15/09 |     | 15/09 |     |       |     |
| GERMIGNY                  | 18/09 |     | 16/09 |     |       |     | VAVRAY-LE-GRAND            | 15/09 |     | 15/09 |     |       |     |
| GIVRY-LES-LOISY           | 17/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VAVRAY-LE-PETIT            | 15/09 |     | 15/09 |     |       |     |
| GLANNES                   | 17/09 |     | 15/09 |     |       |     | VENTEUIL                   | 13/09 |     | 11/09 |     | 11/09 |     |
| GRAUVES                   | 27/09 |     | 25/09 |     | 25/09 |     | VERNEUIL                   | 16/09 |     | 13/09 |     | 11/09 |     |
| GUEUX                     | 14/09 |     | 10/09 |     | 10/09 |     | VERT-TOULON                | 19/09 |     | 15/09 |     | 11/09 |     |
| HAUTVILLERS               | 15/09 | (4) | 13/09 | (4) | 13/09 | (4) | VERTUS                     | 18/09 | (4) | 18/09 | (4) | 18/09 | (4) |
| HERMONVILLE               | 13/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VERZENAY                   | 17/09 |     | 14/09 |     | 14/09 |     |
| HOURGES                   | 15/09 |     | 14/09 |     | 14/09 |     | VERZY                      | 15/09 | (4) | 15/09 | (4) | 15/09 | (4) |
| IGNY-COMBLIZY             | 15/09 |     | 15/09 |     | 13/09 |     | VILLEDOMMANGE              | 16/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| JANVRY                    | 18/09 |     | 16/09 |     | 13/09 |     | VILLE-EN-TARDENOIS         | 16/09 |     |       |     | 13/09 |     |
| JONCHERY-SUR-VESLE        |       |     | 16/09 |     | 13/09 |     | VILLENEUVE-RENNVILLE       | 23/09 | (4) | 23/09 | (4) |       |     |
| JONQUERY                  | 15/09 |     | 15/09 |     | 13/09 |     | VILLERS-ALLERAND           | 15/09 |     | 13/09 |     | 11/09 |     |
| JOUY-LES-REIMS            | 14/09 |     | 10/09 |     | 10/09 |     | VILLERS-AUX-NOEUDS         | 16/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| LA-CELLE-SOUS-CHANTEMERLE | 13/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VILLERS-FRANQUEUX          | 09/09 |     | 09/09 |     | 09/09 |     |
| LAGERY                    | 15/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VILLERS-MARMERY            | 15/09 |     | 15/09 |     |       |     |
| LA-NEUVILLE-AUX-LARRIS    | 16/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VILLERS-SOUS-CHATILLON     | 11/09 |     | 09/09 |     | 09/09 |     |
| LA-VILLE-SOUS-ORBAIS      |       |     |       |     | 10/09 |     | VILLEVENARD                | 17/09 |     | 15/09 |     | 13/09 |     |
| LE-BREUIL                 | 18/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VINAY                      | 17/09 |     | 13/09 |     | 11/09 |     |
| LE-MESNIL-SUR-OGER        | 18/09 | (4) | 18/09 | (4) |       |     | VINCELLES                  | 18/09 |     | 11/09 |     | 11/09 |     |
| LES-MESNEUX               | 16/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VINDEY                     | 13/09 |     | 10/09 |     | 10/09 |     |
| LEUVRIGNY                 | 15/09 |     | 11/09 |     | 11/09 |     | VITRY-EN-PERTHOIS          | 14/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |
| LHERY                     | 15/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     | VOIPREUX                   | 23/09 |     | 23/09 |     | 23/09 |     |
| LISSE-EN-CHAMPAGNE        | 17/09 |     | 15/09 |     |       |     | VRIGNY                     | 14/09 |     | 10/09 |     | 10/09 |     |
| LOISY-EN-BRIE             | 17/09 |     | 13/09 |     | 13/09 |     |                            |       |     |       |     |       |     |

## Département de la SEINE-ET-MARNE

| Crus               | Chardonnay | Pinot noir | Meunier |  | Crus            | Chardonnay | Pinot noir | Meunier |  |
|--------------------|------------|------------|---------|--|-----------------|------------|------------|---------|--|
| CITRY-SUR-MARNE    | 11/09      | 11/09      | 09/09   |  | SAACY-SUR-MARNE | 11/09      | 11/09      | 09/09   |  |
| NANTEUIL-SUR-MARNE | 11/09      | 11/09      | 09/09   |  |                 |            |            |         |  |

(1) Ainsi que TRY, VASSY, VASSIEUX et CHAVENAY

(2) Ainsi que CERSEUIL et PORT-A-BINSON

(3) Ainsi que MONTIGNY-SOUS-CHATILLON

(4) Voir zonage communal

Pour l'Arbane, le Pinot blanc, le Pinot gris et le Petit Meslier, la date d'ouverture de cueillette du cépage correspond à la date la plus précoce indiquée dans le tableau ci-dessus pour la commune concernée.



# Opinions

PAR L'U2P, UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

## Les travailleurs indépendants attendent une réforme de fond pour sécuriser et développer leurs entreprises

Depuis une loi « Madelin » de 1994, aucun gouvernement ne s'est penché sur le sort spécifique des travailleurs indépendants. La confirmation hier par Jean Castex que le Président de la République présentera prochainement un plan pour les indépendants est donc une bonne nouvelle.

L'U2P, qui représente la majorité des travailleurs indépendants du pays, travaille depuis le début de l'année

avec le gouvernement pour améliorer la situation de ces 3,6 millions d'actifs : majoritairement artisans, commerçants de proximité, ou professionnels libéraux.

### PLUSIEURS AXES D'AMÉLIORATION SONT ATTENDUS.

D'abord, une meilleure sécurisation des

travailleurs indépendants, avec la protection de leur patrimoine personnel en cas de faillite de l'entreprise.

En outre, une réduction de la fiscalité

“ Il est tout à fait anormal en effet que ceux qui ont travaillé toute leur vie, perçoivent une pension parfois inférieure à ceux qui ont eu des interruptions de carrière. ”

liée à la transmission de l'entreprise est attendue, en particulier dans le cadre d'une transmission à un membre de la famille.

S'agissant de la protection sociale des indépendants, l'U2P a préconisé une augmentation de la pension minimale de retraite pour tous les assurés qui ont

effectué une carrière complète, en portant à 1000 euros nets. Il est tout à fait anormal en effet que ceux qui ont travaillé toute leur vie, perçoivent une pension parfois inférieure à ceux qui ont eu des interruptions de carrière.

Des mesures visant à développer l'accès à la formation continue des travailleurs indépendants sont également souhaitables, tant il est vrai que se former est souvent la condition nécessaire à la pérennité et au développement de leur activité professionnelle.

L'U2P est satisfaite que ces sujets aient été pris à bras le corps par le gouvernement, et espère que la présentation très prochaine du plan pour les indépendants répondra à ses principales attentes.



### Au secours, tout va bien

Ou presque ! C'est en tout cas ce qui ressort d'une note de conjoncture sur l'emploi et l'investissement réalisée par le METI (Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire). Au 2<sup>e</sup> semestre, les chiffres sont éloquentes : le solde net d'emploi dans les entreprises françaises est éloquent : + 13 416 dans les PME, +9 888 dans les ETI et +13 769 dans les grands groupes. Entre juin 2020 et juin 2021, le solde net d'emploi est de +20 560 dans l'ensemble des ETI. Du côté des investissements, les résultats sont encore plus frappants puisque si les montants investis au 1<sup>er</sup> semestre 2021 sont en forte augmentation (+97%) par rapport à 2020, ils le sont aussi de +42% par rapport à 2019. “Depuis 2009, seules les années 2010 et 2017 avaient été meilleures”, relate l'étude.

Une pierre dans le jardin de nombreux économistes et de la Banque de France qui estiment que la situation est plutôt satisfaisante dans de nombreux secteurs d'activité. Dans le jardin de Bruno Le Maire aussi, le ministre de l'Economie, qui rappelle à la moindre occasion à quel point les aides de l'Etat ont permis de limiter la casse. Si l'on pense souvent aux mesures telles que le PGE, le chômage partiel, ou les remises d'impôts... il ne faut pas négliger la baisse des impôts de production (à hauteur de 10 milliards d'euros) dont l'annonce début 2021 a sans doute incité les acteurs de l'économie à investir. Preuve que davantage encore que tous les effets d'annonce, les preuves tangibles de confiance restent une valeur sûre de la relance.

BENJAMIN BUSSION

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@forumeco.com](mailto:redaction.pamb@forumeco.com)

## le regard de Faro.

TROP D'ARRÊTS MALADIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE SELON LA COUR DES COMPTES.



**COTRIM**  
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente  
de bureaux, bâtiments  
d'activités et de logistique

Contactez-nous au  
03 26 82 74 74

[www.cotrim.fr](http://www.cotrim.fr)



# Matot Braine

PETITES AFFICHES

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

### Procédures adaptées



#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA GRANDE VALLÉE DE LA MARNE (CCGVM)

##### Fourniture et pose d'un sanitaire monobloc automatique au terminus de la ligne 3 du réseau de transports urbains, ZA Portes du Vignoble à DIZY

POUVOIR ADJUDICATEUR : Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne (CCGVM), Place Henri Martin - 51160 AY CHAMPAGNE - Téléphone : 03.26.56.95.20 - Site internet : <http://www.ccgvm.com>  
OBJET DU MARCHÉ : Fourniture et pose d'un bloc-sanitaire en bout de ligne (ligne 3) du réseau de transports urbains de la CCGVM à DIZY (51530).  
DÉLAIS D'EXÉCUTION : Le délai global d'exécution de la prestation est de 3 mois. Le sanitaire devra impérativement être fonctionnel sur le site en fin d'année 2021.  
ALLOTISSEMENT : Sans objet.  
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée relevant de l'article L2123-1 du CCP.  
FORME DU MARCHÉ : Marché de fournitures.  
VARIANTES ET OPTIONS : Précisées dans le cahier des charges.  
RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : L'ensemble du dossier de consultation est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) : <https://www.xmarches.fr/entreprise/>  
QUESTIONS DES CANDIDATS : A transmettre uniquement sur le profil d'acheteur dans les limites indiquées au règlement de consultation.  
CONTENU DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se référer au règlement de consultation.  
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.  
CONDITIONS DE TRANSMISSION DES PLIS : Uniquement sur le profil d'acheteur.  
ANALYSE DES OFFRES : Selon critères précisés au règlement de consultation.  
PROCÉDURES DE RECOURS : Indiquées au règlement de consultation.  
DATE LIMITE DE REMISE DES PLIS : 24 septembre 2021 à 12h00.  
M2101573

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

##### Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Représentée par : Cyril LAURENT.  
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée, en application articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.  
OBJET DE LA CONSULTATION : Etude préalable à la définition des périmètres de protection et des réglementations associées. L'avis implique la passation d'un marché public.  
Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
DÉLAI D'EXÉCUTION ENVISAGÉ : Voir documents de la consultation  
UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITÉ : Euros.  
LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.  
MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>  
MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>  
Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.  
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 15 octobre 2021 à 12h00.  
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir règlement de consultation.  
Se reporter au règlement de la consultation.  
CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES :  
1 : Prix des prestations 40 %.  
2 : Valeur technique 60 %.  
MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, avance : voir conditions dans le CCAP, financement sur le budget propre de la collectivité.  
Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.  
PROCÉDURES DE RECOURS :  
INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.  
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :  
Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Tél. : 03.26.42.75.18 - [karsenty.r@ccssom.fr](mailto:karsenty.r@ccssom.fr)  
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Vendredi 3 septembre 2021.  
M2101516

## Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30  
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h  
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

## VOTRE MAPA EN LIGNE ?

CONTACTEZ FLORA DURVILLE  
POUR PLUS D'INFORMATIONS

06.50.63.38.35

[relationclient.pamb@forumeco.com](mailto:relationclient.pamb@forumeco.com)



Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

## Procédures adaptées

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

#### Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE, représentée par : Cyril LAURENT.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée, en application articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION : Reconstruction de la STEU d'ESTERNAY.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir documents de la consultation.

UNITÉ MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITÉ : Euros.

LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>

Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 29 octobre 2021 à 12h00.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir règlement de consultation.

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES :

1 : Prix des prestations 40 % ;

2 : Valeur technique 60 %.

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, avance : voir conditions dans le CCAP, financement sur le budget propre de la collectivité.

Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

PROCÉDURES DE RECOURS :

- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail: [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87

- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail: [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE - Tél : 03.26.42.75.18 - [karsenty.r@ccssom.fr](mailto:karsenty.r@ccssom.fr)

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Mercredi 8 septembre 2021.

M2101672

## Avis d'attribution



### SA HLM MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

Transformation d'un ancien atelier en 18 Logements  
37 rue du Cloître St Etienne 10000 TROYES

Lot général - Avis d'attribution

Marché de travaux

Procédure adaptée  
suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 17.502.000,85€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHÉ : Le présent avis d'attribution concerne les travaux suivants :

TROYES - 1075 - 2070 - Transformation d'un ancien atelier en 18 Logements.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : 37 rue du Cloître St Etienne - 10000 TROYES

TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1/Exécution.

CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

DATE D'ATTRIBUTION : 05/07/2021.

Lot n° : Unique - INTITULE LOT : désamiantage/démolition/curetage - NOM : SARL MASSON ET FILS - CODE POSTAL 10190

- VILLE : ESTISSAC - MONTANT € HT : 105.197,00.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : le 07/09/2021.

Le Directeur Général :  
Serge LAURENT.

M2101598

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr) [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

## Adjudication

### Maître Laurent SALEM

Avocat au Barreau de PARIS, demeurant à PARIS 2<sup>ème</sup>

26 rue du Quatre Septembre -

T. : 01.44.39.15.15

### VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

EN UN LOT DE VENTE

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du JEX Ventes Immobilières du Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS 75859 PARIS CEDEX 17.

L'adjudication aura lieu  
le JEUDI 28 OCTOBRE 2021 À 14 HEURES.

Aux requête, poursuites et diligences de M. Thierry Gilles FOURNEAU né le 06/09/1968 à Troyes (Aube), époux sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts de Madame Magali Patricia BUSI et Mme Magali Patricia BUSI, née le 18/06/1966 à Bar-sur-Seine (Aube) épouse sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts de Monsieur Thierry Gilles FOURNEAU, demeurant tous deux 46, avenue du Maréchal Leclerc à 10430 - Rosières-près-Troyes. Ayant pour Avocat, Maître Laurent SALEM, Avocat au Barreau de Paris.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

à TROYES (AUBE)

1 et 3 Cours Jacquin

En bordure de Seine dans un ancien ensemble industriel établi sur un terrain formant presque île et sur partie de la darse au-dessus de la Seine, composé de divers bâtiments à usage de bureaux, d'ateliers de stockages, une maison de gardien, avec terrain.

- cadastré section AD n° 644 d'une contenance de 0ha 12a 51ca (soit 1 251 m<sup>2</sup>) se composant de : UN TERRAIN À USAGE DE PARKING

- cadastré section AD n° 645 d'une contenance de 0ha 1a 38ca (soit 138 m<sup>2</sup>) situé à droite du portail d'entrée et se composant de : UN BATIMENT correspondant à l'ancien Pavillon d'accueil de l'usine FRAFOR, et comprenant : un rez-de-chaussée à usage de bureaux et d'accueil ; un 1<sup>er</sup> étage à usage de bureaux et locaux sociaux

- cadastré section AD n° 647 d'une contenance de 0ha 2a 54ca (soit 254 m<sup>2</sup>) situé à gauche du portail d'entrée et se composant de : UN BATIMENT correspondant à l'ancienne Maison de Gardien de l'usine FRAFOR et comprenant : une cave semi-enterrée, un rez-de-chaussée haut correspondant aux pièces à vivre et à la cuisine ; un étage correspondant aux chambres et salle de bains ;

MISE À PRIX : 38.500 EUROS

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de Mr le Bâtonnier Séquestre représentant 10% du montant de la mise à prix, soit 3.850 €.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente. On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau de PARIS Fait et rédigé à PARIS, le 02/09/2021 signé, Maître Laurent SALEM, avocat. RENSEIGNEMENTS : Maître Laurent SALEM, Avocat au barreau de Paris demeurant à PARIS 2<sup>ème</sup> - 26 rue du Quatre Septembre - T. : 01.44.39.15.15

Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de PARIS où le cahier des conditions de vente est déposé et peut être consulté.

M2101545

## Vente aux enchères judiciaires mobilières



### MAITRE ANTOINE PETIT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE

28 Avenue Foch - 51200 EPERNAY

Tél. : 03.26.55.23.44 - Fax : 03.26.55.76.75

Courriel : [encheres.champagne@wanadoo.fr](mailto:encheres.champagne@wanadoo.fr) - site internet : <http://www.interencheres.com/51004>

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021 A 14H

51200 EPERNAY - HOTEL DES VENTES - 28 avenue Foch

Après L.J

«VENTE RENTRÉE DES CLASSES»

Important stock de papeterie de quartier

à vendre en divers lots

Exposition le mardi 21 septembre de 14 à 18h et mercredi 22 septembre de 9 à 11h

Détails et photos sur [www.interencheres.com/51004](http://www.interencheres.com/51004)

Paiement comptant en espèces ou CB - pas de chèque

Frais en sus 14,28 % (11,90% HT + 2,38 % TVA)

M2101232

**VOUS POUVEZ VOUS ABONNER  
EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS  
À CET EFFET DANS CE JOURNAL**



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTS



MAIZIERE GILLES

Aux termes d'un acte du 1<sup>er</sup> septembre 2021 enregistré au SIE de REIMS, le 3 septembre 2021, l'entreprise «MAIZIERE GILLES», entreprise individuelle dont le siège social est situé 1 rue Ernest Graingault à VERZY (51380), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 328 290 390, a cédé à la société «CRABY CONDUITE», société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est situé 6 rue Perard Noizat à PONTFAVERGER MORONVILLIERS (51490), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 884 122 870, un fonds de commerce d'enseignement de la conduite (code APE : 8553 Z), exploité via un établissement secondaire par le vendeur sis 2 rue de Taisy à SILLERY (51500), dont le numéro SIRET est le suivant : 328 290 390 00041, pour un prix de 35.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/09/2020. Domicile est élu pour la réception des oppositions, qui devront avoir lieu dans les 10 jours de la dernière en date des publications prévues pour la validité et pour la correspondance à «PIERRICK PALADINI» 138 rue Léon Faucher, Cabinet GOULET & NOIZAT, B.P. 10451 - 51065 REIMS CEDEX. M2101623

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

BOURMAULT FAMILY

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.  
FORME : Société civile immobilière.  
DENOMINATION : BOURMAULT FAMILY.  
SIEGE SOCIAL : 2bis rue de la République - 51530 CUIS.  
OBJET : L'acquisition de tous biens immobiliers ; la gestion et l'administration de tous immeubles et biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, et notamment d'un immeuble sis 2bis rue de la République - 51530 CUIS.  
DUREE : 99 années.  
CAPITAL : 4.000,00 €.  
APPORTS EN NUMERAIRE : 4.000,00 €.  
GERANCE : Monsieur Thierry BOURMAULT, demeurant au 5 rue des boutons d'or - 51530 CUIS.  
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.  
IMMATRICULATION : au R.C.S de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2101234

ISA & ENZO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte en date du 01/07/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION SOCIALE : ISA & ENZO.  
OBJET SOCIAL : Prestation de service en coiffure.  
SIEGE SOCIAL : 24 rue d'Aslenois - 51330 DAMPIERRE LE CHATEAU.  
CAPITAL : 100 €.  
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.  
PRESIDENT : Mme HENRY Hattat Isabelle, demeurant 24 rue d'Aslenois - 51330 DAMPIERRE LE CHATEAU. M2101591



FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

AM5

Société par actions simplifiée au capital de 65.500 Euros  
Siège social :  
8 rue André Rieg - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 6 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société par actions simplifiée.  
DENOMINATION : AM5.  
SIEGE : 8 rue André Rieg - 51100 REIMS.  
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL : 65.500 €.  
OBJET : La prise de participation directe ou indirecte, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, la propriété, la gestion, l'administration, l'achat, la vente de l'ensemble de ces participations par tous moyens, le conseil et l'assistance en matière de gestion d'entreprise et de toutes prestations administratives, financières, techniques et commerciales au profit de toutes sociétés et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.  
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
PRESIDENT : Monsieur Victor EMERIQUE, demeurant 12 rue Linquet - 51100 REIMS.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
Pour avis : Le président.  
M2101359

SCCV  
JUSTICE MARS  
CONSTRUCTION

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 juillet 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION SOCIALE : SCCV JUSTICE MARS Construction.  
FORME SOCIALE : Société civile de construction vente.  
SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 1 impasse Lundy.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition d'un terrain sis à REIMS, 8 rue du CHAMP de MARS et impasse de la JUSTICE, de terrains alentours complémentaires et droits à construire, la construction sur ces terrains ou droits en vue de la vente en totalité ou par fractions d'ensembles immobiliers.  
DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.  
GERANCE : FIC INVEST, société par actions simplifiée au capital 1.036.000 €, dont le siège social est à PARIS (75003), 25 rue de Bretagne, immatriculée au R.C.S. PARIS 493 417 372, représentée par Christophe DURAND, demeurant à REIMS (51100), 39 rue de Savoye.  
IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
Pour avis : Le gérant.  
M2101525



FCN Epernay  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

J & C IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 août 2021 à NEUVY (51), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DENOMINATION SOCIALE : J & C IMMO.  
SIEGE SOCIAL : 5 rue du Tronchet - 51310 NEUVY.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non-bâtis, en France ou à l'étranger, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.  
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GERANCE : Mme Claire BORDES et M. Joseph BEAUDOIN, demeurant ensemble : 5 rue du Tronchet - 51310 NEUVY.  
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales  
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
Pour avis, La Gérance.  
M2101526



SCI MAGIQUE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
13 rue de Houdan  
51370 SAINT BRICE COURCELLES  
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 02/09/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DENOMINATION SOCIALE : SCI MAGIQUE.  
SIEGE SOCIAL : 13 rue de Houdan - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.  
OBJET SOCIAL : La vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.  
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GERANCE : M. Sébastien GILLARD, demeurant 8 rue Jacquart - 51100 REIMS.  
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis pour les cessions à des tiers ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.  
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
Pour avis.  
M2101544

CHRIS'HOME

DENOMINATION : CHRIS'HOME.  
FORME : EURL.  
OBJET : Ravèlement de façades.  
SIEGE : 6 allée Eric et Margaret Schuppel - 51430 TINQUEUX.  
CAPITAL : 1.000 €.  
DUREE : 99 ans.  
GERANT : PAIVA Christopher, 6 allée Eric et Margaret Schuppel - 51430 TINQUEUX.  
R.C.S. REIMS.  
M2101511



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

COSTA  
CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
44 rue de Marson  
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à ST GERMAIN LA VILLE du 09/09/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée ;  
DENOMINATION SOCIALE : COSTA CONSTRUCTION ;  
SIEGE SOCIAL : 44 rue de Marson - 51240 ST GERMAIN LA VILLE.  
OBJET SOCIAL : tous travaux de maçonnerie générale, béton armé, terrassement, rénovation, isolation, plâtrerie, carrelage, peinture et toutes activités relevant du secteur du bâtiment.  
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
CAPITAL SOCIAL : 1.500 €.  
GERANCE : M. Carlos NOGUEIRA DA COSTA, demeurant 44 rue de Marson - 51240 ST GERMAIN LA VILLE, assure la gérance.  
Pour avis : La gérance.  
M2101650

MJH

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
10 rue du Temple  
51220 HERMONVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 septembre 2021 à REIMS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION SOCIALE : SCI MJH.  
FORME SOCIALE : Société civile.  
SIEGE SOCIAL : 10 rue du Temple - 51220 HERMONVILLE.  
OBJET SOCIAL : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.  
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GERANCE : Monsieur Julien, Paul, Henri HARLAUT demeurant 10 rue du Temple - 51220 HERMONVILLE.  
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :  
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;  
- agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toutes les cessions de parts, sauf celles intervenant entre associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.  
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
La gérance.  
M2101587

MKM

Par ASSP en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021, il a été constituée une SASU dénommée : MKM. Sigle MKM. SIEGE SOCIAL : 13 rue Raymond Poincaré - 51100 REIMS. CAPITAL : 1.000 €. OBJET SOCIAL : travaux de maçonnerie. PRESIDENT : MAMOYAN KERAM MANVELOVITCH, demeurant 99 rue du Chalet - 51100 REIMS élu pour une durée illimitée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2101656

SCI JULIA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP du 06/09/2021 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : SCI.  
DENOMINATION SOCIALE : SCI JULIA.  
SIEGE SOCIAL : 3 rue Isadora Duncan - 51450 BETHENY.  
OBJET SOCIAL : acquisition, prise à bail, gestion, location et administration de tous biens mobiliers et immobiliers.  
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GERANCE : M. François PONSINET, 3 rue Isadora Duncan - 51450 BETHENY.  
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : cessions à des tiers soumises à agrément des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.  
Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS. M2101589

Maîtres Xavier BOUFFIN,  
Virginie BRIAND DUFOUR,  
Olivier TERRAT

Notaires associés  
4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE

SCI KM

Suivant acte reçu par Maître Olivier TERRAT, Notaire associé à SEZANNE, Marne, le 3 septembre 2021, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DENOMINATION SOCIALE : SCI KM.  
SIEGE : 5 Place Jean-Baptiste Camille Corot - 51100 REIMS.  
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation.  
OBJET SOCIAL :  
- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;  
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;  
- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.  
CAPITAL SOCIAL : mille deux cent quarante euros (1.240,00 €).  
CESSION DE PARTS SOCIALES : clause d'agrément.  
GERANCE : Monsieur et Madame Michel KUTYLA, demeurant à REIMS (51100), 5 Place Jean-Baptiste Camille Corot.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
Pour insertion :  
Me Olivier TERRAT, Notaire.  
M2101595

EURL M.G.A.D.

DENOMINATION SOCIALE : EURL M.G.A.D.  
FORME JURIDIQUE : EURL.  
CAPITAL : 1.000 €.  
SIEGE : 140 route Nationale - 51460 COURTISOLS.  
OBJET : Réparation et entretien de tous types de véhicules automobiles.  
DUREE : 99 ans.  
GERANT : GRENIER Aymeric.  
ADRESSE DU GERANT : 140 route Nationale - 51460 COURTISOLS.  
R.C.S. : CHALONS EN CHAMPAGNE. M2101688

RUELLAN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURTISOLS du 7 septembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société par actions simplifiée.  
DENOMINATION : RUELLAN.  
SIEGE : 11 rue des Ouches - 51460 COURTISOLS.  
DUREE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL : 5.000 €.  
OBJET : Holding.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
PRESIDENT : Fabrice RUELLAN, demeurant 11 rue des Ouches - 51460 COURTISOLS.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2101614



Maître Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN  
associée de la Société Civile Professionnelle  
"Valérie COUTANT et Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN  
Notaires associées"  
84 rue Paul Douce - Boite Postale 18  
51480 DAMERY

SURMELY-TERRAIL

20 rue Louis Rouyer - 51100 REIMS

Avis de constitution

ACTE : Maître Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN, Notaire associée à DAMERY (Marne), 84 rue Paul Douce en date du 7 Septembre 2021.  
FORME : Société civile immobilière.  
DENOMINATION : SURMELY-TERRAIL.  
SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 20 rue Louis Rouyer.  
DUREE : Quatre vingt dix neuf années (99 ans) à compter de son immatriculation au R.C.S.  
OBJET : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.  
CAPITAL SOCIAL : Mille cinq cents Euros (1.500,00 €) divisé en 150 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune portant les numéros 1 à 150 inclus.  
CO-GERANTS : Monsieur Sylvain TERRAIL et Mademoiselle Aurore SURMELY, demeurant à REIMS (51100), 78 rue de Venise.  
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles seulement et uniquement entre associés.  
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (Marne).  
Pour avis et mention,  
Maître Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN.  
M2101729

LACHAPPELLE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à L'EPINE du 6 septembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : Société civile.  
DENOMINATION SOCIALE : LACHAPPELLE.  
SIEGE SOCIAL : 20 rue Emile Barbier - 51460 L'EPINE.  
OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.  
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GERANCE :  
- Monsieur Pierre DEWAELE ;  
- Madame Hélène LAGILLE.  
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :  
- agrément requis dans tous les cas ;  
- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.  
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de L'EPINE. M2101618

SAFRAN DE  
POLIGNAC

Par un acte SSP en date du 06/09/2021. Il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION SOCIALE : Safran de Polignac.  
CAPITAL : 1.800 €.  
SIEGE SOCIAL : 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES.  
OBJET : Recherche et développement en Agro-Alimentaire de produits safranés.  
DUREE : 99 ans.  
PRESIDENT : M. HYON François-Xavier, demeurant 25 avenue Général de Gaulle - 95100 ARGENTEUIL.  
CLAUSE D'AGREMENT : Les actions sont librement négociables.  
ADMISSIONS : Les conditions et les modalités de l'assemblée sont définies dans l'annexe de chaque convocation.  
La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS. M2101630



**Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr**

**Marne**

**211 JEAN JAURES**

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature  
privée en date à REIMS du 28 juillet 2021,  
il a été constitué une société présentant les  
caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile  
immobilière.  
Dénomination sociale : 211 JEAN  
JAURES.

Siège social : 1 rue de l'Arbalète - 51100  
REIMS.

Objet social : L'acquisition, la gestion, la  
location et l'administration de tous biens  
mobiliers ou immobiliers.

Toutes opérations financières,  
mobilières ou immobilières se rattachant  
directement ou indirectement à cet objet  
et susceptibles d'en favoriser la réalisation,  
à condition toutefois d'en respecter le  
caractère civil.

Durée de la Société : 99 ans à compter  
de la date de l'immatriculation de la société  
au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.000 €, constitué  
uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Benoît, Lionel  
MIGNEAUX, demeurant 1 rue de l'Arbalète -  
51100 REIMS.

Clauses relatives aux cessions de parts :  
Dispense d'agrément pour cessions à  
associés, conjoints d'associés, ascendants  
ou descendants du cédant.

Agrément des associés représentant au  
moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre  
du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
Pour avis, La gérance.

M2101710



12 Place Hugues Plomb  
51200 EPERNAY

**LASER PARK**

**Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution, aux  
termes d'un acte reçu par Maître Benoît  
MOITTE, Notaire à EPERNAY, le 26 août  
2021, enregistré à REIMS, le 3 septembre  
2021, dossier 85152 référence 2021 N  
2900, de la société par actions simplifiée  
à associé unique, dont les caractéristiques  
sont énoncées ci-dessous :

DENOMINATION : LASER PARK.

CAPITAL SOCIAL : 25.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 7 Chemin des Mayeurs  
- 51160 AY-CHAMPAGNE.

OBJET : Activités récréatives et de  
loisirs.

DURÉE : 99 années.

PRESIDENT : Mme Sophie RAVAUX,  
demeurant 7 Chemin des Mayeurs - 51160  
AY-CHAMPAGNE.

TRANSMISSION DES ACTIONS :  
Agrément de la majorité des associés  
représentant 2/3 des actions.

La société sera immatriculée au R.C.S.  
de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2101711

**TH SOLUTIONS  
CONCEPT**

Par acte SSP du 07/09/2021, il a  
été constitué une SASU ayant les  
caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TH Solutions  
Concept.

OBJET SOCIAL : Commerce de gros de  
meuble pour espace de travail.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue Andre  
Charpentier - 51360 VERZENAY.

CAPITAL : 3.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRESIDENT : M. HURTAUX THIERRY,  
demeurant 1 rue Andre Charpentier -  
51360 VERZENAY.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET  
DROITS DE VOTES : Tout associé a le  
droit de participer aux décisions collectives  
quel que soit le nombre d'actions qu'il  
possède, dès lors que ses titres sont  
inscrits à un compte ouvert à son nom.  
Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : À l'exception  
des cessions ou transmissions à des  
associés qui sont libres, toute autre  
mutation est soumise à l'agrément  
préalable des associés pris par décision  
collective à la majorité des 50% des  
associés présents ou représentés.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de  
REIMS.

M2101730

**«GUILLAUME MOREL  
ET FRÉDÉRIQUE  
CONREUR-MARTIN,  
TITULAIRE D'UN  
OFFICE NOTARIAL À  
REIMS (MARNE) 34  
RUE PONSARDIN»**

**Avis de constitution**

Acte sous seing privé en date du 9  
septembre 2021.

DENOMINATION : «Guillaume MOREL  
et Frédérique CONREUR-MARTIN,  
titulaire d'un Office notarial à REIMS  
(Marne) 34 rue Ponsardin».

FORME : Société civile professionnelle.

OBJET : L'exercice en commun par ses  
membres de la profession de Notaire.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 34 rue  
Ponsardin.

CAPITAL : 1.000,00 €.

Apports en numéraire.  
DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf (99)  
années à compter de son immatriculation  
au R.C.S.

CESSION DE PARTS : Les parts  
sociales sont librement cessibles entre  
associés.

Les cessions de parts sociales  
consenties à un tiers étranger à la société  
doivent être acceptées par tous les  
associés.

GERANT : Monsieur Guillaume MOREL  
demeurant à REIMS (51100), 22 boulevard  
de la Paix et Madame Frédérique  
CONREUR-MARTIN, demeurant à REIMS  
(51100), 6 rue Courmeaux sont nommés  
premiers gérants.

IMMATRICULATION : R.C.S. REIMS.

Pour avis : M. Guillaume MOREL.

M2101707

**SG COIFFURE**

**Avis de constitution**

Il a été constitué une société par acte  
sous seing privé, en date du 30 août 2021,  
à FISMES.

DENOMINATION : SG COIFFURE.

FORME : Société à responsabilité  
limitée.

SIÈGE SOCIAL : 9 place de la  
Résistance - 51170 FISMES.

OBJET : Exploitation d'un salon de  
coiffure hommes, femmes et enfants.  
L'achat et la vente de produits et  
d'accessoires se rattachant à l'activité  
de coiffure, à l'entretien du cheveu et  
accessoirement aux soins de manucures  
et soins esthétiques ainsi que tous produits  
et accessoires pouvant se rattacher  
à l'objet social. La participation de la  
société, par tous moyens, directement  
ou indirectement, dans toutes opérations  
pouvant se rattacher à son objet par  
voie de création de sociétés nouvelles, d'apport,  
de souscription ou d'achat de titres ou  
droits sociaux, de fusion ou autrement,  
de création, d'acquisition, de location,  
de prise en location-gérance de tous fonds  
de commerce ou établissements ; La prise,  
l'acquisition, l'exploitation ou la cession  
de tous procédés et brevets concernant  
ces activités. Et généralement, toutes  
opérations industrielles, commerciales,  
financières, civiles, mobilières ou  
immobilières, pouvant se rattacher  
directement ou indirectement à l'objet  
social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.

GERANT : Madame Sandra GAWRON,  
demeurant 8 rue des Lavats, Les  
Septvallons - 02160 LONGUEVAL  
BARBONVAL.

La société sera immatriculée au R.C.S.  
de REIMS.

Pour avis.

M2101693

**MODIFICATION**

**DE STATUTS**

**MON PETIT PEINTRE**

SARL Unipersonnelle  
Au capital de 1.000 Euros

Siège social :  
32 rue des Alouettes - 51500 SILLERY  
852 235 530 R.C.S. de Reims

Par décision de l'AGE du 01/08/2021, il  
a été décidé de transférer le siège social  
de la société au 1 rue Jean Pierre Florian -  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à  
compter du 01/08/2021.

GERANCE : Monsieur BARRE Jordan,  
demeurant 1 rue Jean Pierre Florian -  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Mention R.C.S. de REIMS.

M2101415



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

**LE TRAITEUR  
DES SACRES**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5.000 Euros  
porté à 12.500 Euros

Siège social :  
1 place de l'Hôtel de Ville  
51600 SUIPPES  
514 506 872

R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision du 30/08/2021, l'associé  
unique a décidé une augmentation du  
capital social de 7.500 € par apports en  
numéraire, ce qui entraîne la publication  
des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL  
SOCIAL : 5.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL  
SOCIAL : 12.500 €.

Pour avis : La gérance.

M2100732



FCN Sézanne  
33 rue Aristide Briand  
BP 64 - 51120 SEZANNE  
Tél. : 03.26.80.53.30

**ARMAX PROD**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros

Siège social :  
27 Domaine des Saules  
51120 SEZANNE  
852 943 620 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération de  
l'assemblée générale extraordinaire en  
date du 30 juillet 2021, il résulte que :  
Madame Lamberta WALLE, demeurant 27  
Domaine des Saules - 51120 SEZANNE,  
a été nommée en qualité de présidente  
en remplacement de Monsieur Pascal  
WALLE, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2100767

**ETS ANDRE HAUTEM  
ET FILS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 7.622.45 Euros

Siège social :  
3 rue Dom Pérignon  
51380 VILLERS MARMERY  
343 283 016 R.C.S. Reims

**Avis de transformation**

Il convenait de lire :  
Président : Monsieur Rémy HAUTEM,  
demeurant à VERZENAY (Marne) 70 rue  
Thiers.

Au lieu de :  
Président : H.R.H. SARL au capital de  
7.500 € dont le siège social est à VILLERS  
MARMERY, 60 rue Pasteur, immatriculée  
au R.C.S. de REIMS sous le numéro 508  
474 400.

M2101533

**«DEC TRANSPORT»**

E.U.R.L. au capital de 5.000,00 Euros

Siège social :  
62 rue Hannah Arendt  
51100 REIMS

R.C.S. : 892 031 071 Reims

**Augmentation du capital  
social**

DEC TRANSPORT, EURL au capital de  
5.000,00 €, 62 rue Hannah Arendt - 51100  
REIMS, R.C.S. n° 892 031 071. La décision  
de l'associé unique du 01/08/2021, le  
capital a été porté à 6.300,00 €.

M2100990



**GOULET & NOIZAT**

Avocats associés  
www.goulet-noizat.com

**JPICOM**

Société par actions simplifiée  
au capital de 282.830 Euros

Siège social :  
74 rue Vernouillet - 51100 REIMS  
480 053 990 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal en date  
du 28 juillet 2021, l'assemblée générale  
extraordinaire, statuant à l'unanimité des  
associés, a décidé :

- sous condition suspensive de  
l'absence d'opposition, de réduire le  
capital social d'une somme de 163.150 €,  
pour le ramener de 282.830 € à 119.680 €,  
par annulation de 16.315 actions de  
10 € chacune, détenues par la société  
« JPICOM », suite au rachat en date du  
même jour desdits titres auprès d'associés  
déterminés ;

- de modifier les articles 7 et 8 des  
statuts sociaux.

Aux termes d'un procès-verbal des  
décisions en date du 3 septembre 2021, le  
Président a constaté le caractère définitif  
de la réduction du capital décidée par  
l'assemblée générale du 28 juillet 2021  
et décidé la modification corrélatrice des  
statuts sociaux.

Les décisions visées ci-dessus  
entraînent les modifications suivantes :

CAPITAL SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : 282.830 €  
divisé en 28.283 actions.

NOUVELLE MENTION : 119.680 €  
divisé en 11.968 actions.

L'inscription modificative relative  
aux dites décisions sera effectuée au  
R.C.S. de Reims où la société est  
immatriculée.

Pour avis.

M2101437



18 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

**«B.S.F.M.»**

Suivant procès-verbal de l'assemblée  
générale extraordinaire en date du 1er  
septembre 2021, les associés de la société  
dénommée «B.S.F.M.», société civile,  
au capital de 500,00 €, immatriculée au  
R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE n°  
538 395 120, ont décidé de transférer le  
siège social initialement fixé au 4 rue du  
Fort Tiédot - 51510 FAGNIERES au 15  
rue Paul Eluard - 51510 COMPERTRIX, à  
compter du 1er septembre 2021.

Mention en sera faite au R.C.S. de  
CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2101540

**RAYA**

RAYA, SARL au capital de 100 €, siège :  
4 av des Meuniers - 91150 ÉTAMPES,  
882 836 927 R.C.S. EVRY. L'AGE du  
01/07/2021 a transféré le siège au 229 rue  
des Barbâtre - 51100 REIMS. GERANT :  
M. Fadel CHAILI, 28 rue Jules Ferry -  
91260 JUVISY SUR ORGE. Radiation au  
R.C.S. d'EVRY et ré-immatriculation au  
R.C.S. REIMS.

M2101449

**SAS CONEXEOS**

Capital : 2.500 Euros  
Siège social :  
4 rue des Sources - 51120 LACHY  
893 344 135 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération de l'AGO  
en date du 25/05/21, il résulte que :

- Madame Marie-Josée FRANCOIS,  
demeurant 4 rue des Sources - 51120  
LACHY a été nommée en qualité de  
président en remplacement de Monsieur  
Nicolas LANCLOT, démissionnaire.

- M. Roberto RUBACOW a démissionné  
de ses fonctions de directeur général et n'a  
pas été remplacé.

M2101461

**SAS «ESRON»**

Société par actions simplifiée  
au capital de 2.000 Euros

Siège social :  
22 rue de Sillery - 51500 TAISSY  
R.C.S. Reims 878 878 545

Suivant décisions de l'associé unique  
du 18/06/2021, le capital a été augmenté  
d'une somme de 50.000 €, pour être porté  
à 52.000 €, à compter du 18/06/2021.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis.

M2101534



**GOULET & NOIZAT**

Avocats associés  
www.goulet-noizat.com

**«SO FI MAR»**

Le 27 juillet 2021, l'assemblée générale  
extraordinaire des associés de la société «  
SO FI MAR», Société par actions simplifiée  
au capital de 353.902,50 €, dont le siège  
social est à BLAISE SOUS ARZILLIERES  
(51300), Chemin de Breuille, d'une durée  
de 99 ans, dont l'objet social est la prise  
de quelque manière que ce soit de toutes  
participations dans des biens meubles  
ou immeubles, valeurs mobilières et  
entités juridiques, ainsi que la gestion et  
l'administration de ces participations, y  
compris leur cession ou apport de quelque  
manière que ce soit ; L'animation des  
sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou  
conjointement ou sur lesquelles elle exerce  
une influence notable, en participant à la  
définition de leurs objectifs et de leur  
politique économique ; La coordination  
et le contrôle, notamment budgétaire et  
financier et des sociétés du groupe ainsi  
formé ; La réalisation, à titre purement  
interne au groupe, de services spécifiques  
administratifs, juridiques, comptables,  
financiers ou immobiliers ; La création,  
l'acquisition, la location, l'exploitation  
de tous établissements se rapportant à  
l'une ou l'autre des activités spécifiées,  
l'acquisition, l'exploitation ou la cession  
de tous procédés et brevets concernant  
ces activités, a décidé le transfert du siège  
social à CHAMPAGNE AU MONT D'OR  
(69410), 74 rue de Lanessan.

Dépôt de ladite modification sera fait au  
greffe du tribunal de commerce de LYON  
où la société sera immatriculée sous le  
numéro 434 400 917.

M2101538



18 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

**SCI HOME**

Les statuts lui conférant tous pouvoirs  
à cet effet, Monsieur Bernard MOIZET,  
gérant de la société dénommée SCI  
HOME, Société civile, au capital de  
500,00 €, immatriculée au R.C.S.  
CHALONS EN CHAMPAGNE n° 793 769  
134, décide de transférer le siège social  
initialement fixé au 4 rue du Fort Tiédot  
- 51510 FAGNIERES, au 15 rue Paul  
Eluard - 51510 Compertrix, à compter du  
1er septembre 2021.

Mention en sera faite au R.C.S. de  
CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2101541

**SAS ABL HOLDING**

Capital : 2.001.000 Euros  
Immatriculée : 82949058000034 R.C.S.  
Reims

Président : CAPEV HOLDING  
représenté par M CORNU - Par l'AGE du  
02/09/2021, décide le transfert du siège à  
compter du 02/09/2021 :

Ancien Siège : 1 rue René Francart -  
51100 REIMS

Nouveau Siège : 229 rue Saint-Honoré  
- 75001 PARIS

Et Modifie la dénomination sociale qui  
devient : CORE DEVELOPPEMENT .

Pour avis et insertion.

M2101556



155 avenue Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

**CENTER AUTO  
GLASS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000,00 Euros

Siège social :  
47 route de Troyes  
51510 COMPERTRIX  
897 817 276 R.C.S.

Châlons en Champagne

Par décisions du 22/07/2021, l'associé  
unique a décidé, à compter du 1/08/2021,  
de transférer le siège social au 81B route  
d'Épernay à FAGNIERES (51510), de  
modifier la dénomination sociale qui sera  
désormais la suivante : CAG, et de modifier  
en conséquence les articles 3 et 4 des  
statuts.

Pour avis : Le président.

M2101548





Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

## Marne

## SCGP «DOMAINE DE MONTAZIN»

Capital social : 2.000 Euros  
Siège social :  
Route de Jonchery sur Vesle  
51170 SAVIGNY SUR ARDRES  
R.C.S. Reims 792 129 892

Par assemblée générale extraordinaire du 26 août 2021, les associés ont décidé de transformer à compter du 26 août 2021, la SCGP «Domaine de Montazin» en SARL «Domaine de Montazin» dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.  
DENOMINATION : «Domaine de Montazin».

SIÈGE SOCIAL : Route de Jonchery sur Vesle - 51170 SAVIGNY SUR ARDRES.

OBJET : Les associés ont étendu l'objet social à l'activité de « location meublée et non meublée de biens immobiliers, de prestation de travaux agricoles et viticoles, d'activité photovoltaïque, de prise de participation dans des sociétés de méthanisation » à compter du 26 août 2021.

La société a donc pour objet, en France et à l'étranger :

- la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés ;

- la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques ;

- l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes ;

- la gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés ;

- toutes prestations de services viticoles et vinicoles, notamment l'application de produits phytosanitaires ;

- la prise de participation dans des sociétés de méthanisation ;

- toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 2.000 € divisés en 200 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GERANCE : Monsieur Charles DEGODET, demeurant Ferme de Montazin - 51170 SAVIGNY SUR ARDRES, demeure le gérant pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.  
M2101592

## EURL DG MOTORS

## Transfert de siège social

Dénomination : EURL DG MOTORS, forme : SARL, capital social : 1.500 €, siège social : 1 rue Carnot - 51350 CORMONTREUIL, 843 690 934 R.C.S. de REIMS. Aux termes de l'AGE en date du 1 septembre 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 1 septembre 2021, de transférer le siège social à 5 rue Alphonse Hanin - 51500 VILLERS ALLERAND. Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.  
M2101563

## AIDE ET ASSISTANCE COMMERCIALES AUX ENTREPRISES

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.500 Euros  
Siège social et de liquidation :  
19 avenue Jean Jaurès  
51300 VITRY LE FRANCOIS  
804 923 449  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2021, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Pascal RABBE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés en annexe au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2101576



## FCN Sézanne

33 rue Aristide Briand  
BP 64 - 51120 SEZANNE  
Tél. : 03.26.80.53.30

## SARL GUERULT

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7.500 Euros  
Siège social :  
17 rue des Essarts - 51310 ESTERNAY  
442 644 969 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 2 août 2021, la collectivité des associés a pris acte :

- De réduire le capital social de 7.500 € à 3.750 €, par voie de réduction du nombre des parts, sous condition de la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée ci-après ;

- Et d'augmenter le capital de 46.250 € pour le porter 50.000 € par incorporation de réserves et par l'émission au pair de 450 parts nouvelles ;

- De transférer le siège social au 2 bis chemin des Courtilots - 51310 ESTERNAY.

Les mentions antérieures publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

Pour avis : La gérance.  
M2101582



## GOULET &amp; NOIZAT

Avocats associés  
[www.goulet-noizat.com](http://www.goulet-noizat.com)

## «RONDELUC INVEST»

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège Social :  
25 rue des Poinçonniers  
51160 AY CHAMPAGNE  
753 724 061 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juillet 2021, il a été décidé le transfert du siège social à CERNAY LES REIMS (51420) 4 rue du Loup.

Les statuts sociaux ont été mis à jour en conséquence.

Le dépôt de ladite modification sera effectué au R.C.S. de REIMS où la société est immatriculée.

Pour avis.  
M2101583

## K &amp; CO

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 Euros  
Siège social :  
43 rue Narcisse Brunette  
51100 REIMS  
788 552 628 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, la gérance de la SARL K & Co a décidé de transférer le siège social du 43 rue Narcisse Brunette - 51100 REIMS, au 51 rue Charles De Gaulle - 51420 CERNAY LES REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.  
M2101609

## WOOD SPIRIT

SARL au capital de 30.000 Euros  
Siège social :  
11 avenue Salvador Allende  
91160 SAULX LES CHARTREUX  
533 590 170 R.C.S. d' Evry

L'AGE du 20/07/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 3 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX, à compter du 20/07/2021. GERANT : Mme GREMONT Amandine, demeurant 3 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX.

Radiation au R.C.S. d' EVRY et réimmatriculation au R.C.S. de REIMS.  
M2101616



## GOULET &amp; NOIZAT

Avocats associés  
[www.goulet-noizat.com](http://www.goulet-noizat.com)

## «DECAMP»

Le président de la société «DECAMP» société par actions simplifiée au capital de 9.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 899 809 841, dont le siège social est à REIMS (51100), 23 bis rue de Mars, en date du 23 août 2021, a décidé la révocation de Monsieur Romain DENISE de son mandat social de directeur général de la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention.  
M2101657

## SCI DE LA VOIE ROMAINE

Société civile immobilière  
au capital de 44.630 Euros  
Siège social :  
1 rue Etienne Lenoir  
Parc d'activités Witry Sud  
51420 WITRY LES REIMS  
483 414 629 R.C.S. Reims

Aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 5 juillet 2021, il a été décidé :

- De prendre acte de la démission de Madame Sophie FOUQUET de son mandat de cogérante à compter du même jour ;

- De nommer, à compter du même jour, aux fonctions de cogérants Monsieur Baptiste FOURRE, demeurant 77 boulevard Jamin - 51100 REIMS ; Madame Julia GOMES, demeurant 2 rue de la Commelle - 51420 WITRY LES REIMS ; Madame Véronique BRUNET épouse RIDEL, demeurant 15 rue Gueloche - 51420 WITRY LES REIMS ; Madame Stéphanie LEGROS épouse BERNIER, demeurant 8 rue de la Humette - 51390 COULOMMES LA MONTAGNE ; Madame Vanessa LABARRE, demeurant 50 quater avenue de Rethel - 51420 WITRY LES REIMS.

Dépôt desdites modifications sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.  
M2101644

## SCM KINE DE LA VOIE ROMAINE

Société civile de moyens  
au capital de 700 Euros  
Siège social :  
Rue Etienne Lenoir  
51420 WITRY LES REIMS  
493 259 162 R.C.S. Reims

Aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 5 juillet 2021, il a été décidé :

- D'augmenter le capital de 20 € pour le porter de 700 € à 720 € ;

Les articles 6 et 7 des statuts sociaux ont été modifiés en conséquence ;

- De prendre acte de la démission de Madame Sophie FOUQUET de son mandat de cogérante à compter du même jour ;

- De nommer, à compter du même jour, aux fonctions de cogérants Monsieur Baptiste FOURRE, demeurant 77 boulevard Jamin - 51100 REIMS et Madame Julia GOMES, demeurant 2 rue de la Commelle - 51420 WITRY LES REIMS.

Dépôt desdites modifications sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.  
M2101646

## &amp;DGW CONSEIL

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
porté à 422.500 Euros  
Siège social :  
27 allée des Tulipes - 51450 BETHENY  
877 976 548 R.C.S. Reims

Par décision du 17 juin 2021, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 421.500 € par apports en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 422.500 €.

Pour avis : La gérance.  
M2101647

## NFINANCES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
195 avenue de Laon - 51100 REIMS  
847 581 907 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 30 juin 2021, il résulte :

L'associée unique de la société NFINANCES a décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 30 juin 2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1.000 €. Il est divisé en 100 parts sociales, de 10 € chacune.

Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 1.000 €. Il est divisé en 100 actions, de 10 € chacune entièrement libérées.

Forme  
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée.

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.

Administration  
Anciennes mentions :

Gérant : Nathalie FOURNIER, 9 rue de la Démocratie - 51100 REIMS.

Nouvelles mentions :

Président : Nathalie FOURNIER, demeurant 9 rue de la Démocratie - 51100 REIMS.

Mentions complémentaires  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis.  
M2101667



Isabelle CIRET-DUMONT  
Marjolaine LAMPSON  
notaires associés

## S.C.I. JAD

Société civile immobilière  
Capital : 1.000,00 Euros  
Siège :  
38 rue Pierre Brossollette - 51100 REIMS  
R.C.S. Reims : 477 931 398

Suite cession de parts du 16/04/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social qui était à REIMS (51100), 38 rue Pierre Brossollette à 123C rue Joliot Curie - 69005 LYON 5<sup>ème</sup>.

L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué R.C.S. de LYON.  
Pour avis et mention.  
M2101665



## MY SWEET SPA

MY SWEET SPA, SASU au capital de 1.000 €, siège : 8 esplanade Paul Cezanne - 51100 REIMS, 888 433 786 R.C.S. de REIMS. L'AGE du 01/09/2021 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : Commercialisation de produits cosmétiques, de soins et accessoires, et plus généralement de tous types de produits non réglementés, commercialisation de snacks et débit de boissons. Dépôt au R.C.S. de REIMS.  
M2101625



## 57 Chaussée du Port

CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## STEINMANN IMMOBILIER

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
1 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS  
887 706 612 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 09/09/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 1 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS, au 33 bis rue Hincmar - 51100 REIMS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2101659

## MHCS

Société anonyme  
à conseil d'administration  
au capital de 433.193.789 Euros  
Siège social :  
9 avenue de Champagne  
51200 EPERNAY  
509 553 459 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal en date du 25 juin 2021, l'assemblée générale ordinaire prend acte de l'arrivée du terme du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Gilles RAINAULT.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
Le représentant légal.  
M2101649



## 57 Chaussée du Port

CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## STEINMANN CORPORATION

Société par actions simplifiée  
au capital de 152.500 Euros  
Siège social :  
1 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS  
885 395 202 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 09/09/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 1 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS au 33 bis rue Hincmar - 51100 REIMS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis, Le Président.  
M2101662



## FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## SCI K.B.F.

Société civile immobilière  
au capital de 85.371,44 Euros  
Siège social :  
23 rue de Thillois - 51100 REIMS  
398 190 900 R.C.S. Reims

L'AGE du 25 juin 2021 a décidé de transférer le siège social du 23 rue de Thillois - 51100 REIMS au 1 rue Diderot - 92130 ISSY LES MOULINEAUX à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2101677



## 57 Chaussée du Port

CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## STEINMANN GESTION PRIVEE

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
1 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS  
840 062 137 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 09/09/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 1 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS au 33 bis rue Hincmar - 51100 REIMS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.  
Pour avis : Le président.  
M2101699



Centre d'Affaires Colbert  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ECMAM

Société Civile Immobilière  
au capital de 450 Euros  
Siège social :  
40 rue Burette - 51100 REIMS  
397 939 174 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ECMAM a décidé de transférer le siège social du 40 rue Burette - 51100 REIMS au 19 rue Passe Demoiselles - 51100 REIMS, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : Le gérant.  
M2101712



Centre d'Affaires Colbert  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## R.D.J. SAS

Société par actions simplifiée  
au capital de 50.000 Euros  
Siège social :  
14 rue César Poulain - 51100 REIMS  
897 921 961 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération du 19 mai 2021, l'assemblée générale des associés de la société R.D.J. SAS a décidé de transférer le siège social du 14 rue César Poulain - 51100 REIMS, au 7 rue des Elus - 51100 REIMS, à compter du 19 mai 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : Le président.  
M2101713

## CMC CONSTRUCTIONS MECANIKES CHAMPENOISES

CMC CONSTRUCTIONS MECANIKES CHAMPENOISES, SAS au capital de 405.000 €, 1 rue Vincent Ballu - 51200 EPERNAY, 379 364 847 R.C.S. REIMS. Le 27/08/2021, la présidente a nommé directeur général, à compter du 01/09/2021, en remplacement de Sébastien TREMBLAIS, Patrick TRISTANI, demeurant 23 impasse de la Tournette - 74410 ST JORIOZ.  
M2101718



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

**Marne**

**TECNOMA**

TECNOMA, SAS au capital de 2.055.000 €, 54 rue Marcel Paul - 51200 EPERNAY, 853 321 420 R.C.S. REIMS. Le 27/08/2021, la présidente a nommé directeur général, à compter du 01/09/2021, en remplacement de Sébastien TREMBLAIS, Patrick TRISTANI, demeurant 23 impasse de la Tournette - 74410 ST JORIOZ. M2101721

**AQUA VILLA**

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros  
Siège social :  
15 rue des Rémouleurs  
51350 CORMONTREUIL  
807 623 897 R.C.S. Reims

Aux termes d'un PV d'AG en date du 30/06/2021, il résulte que les mandats de la société A2CA, commissaire aux comptes titulaire, et de Mme Sophie CAUDWELL, commissaire aux comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes. M2101724

**ECURIE DIBAH**

Société par actions simplifiée au capital de 412.000 euros  
Siège social :  
104 rue Saint Martin  
51460 COURTISOLS  
841 823 867  
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision en date du 28/08/2021, l'associé unique a décidé de supprimer du KBIS le directeur général décédé (Monsieur Bruno FERRE, décédé le 19 avril 2020) et de ne pas nommer de nouveau directeur général. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis. M2101726

**SMART DEVELOPPEMENT**

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros  
Siège social :  
104 rue Saint-Vincent  
51420 NOGENT L'ABBESSE  
805 405 271 R.C.S. Reims

Aux termes d'un PV d'AG du 30/06/2021, il résulte que les mandats de la société A2CA, commissaire aux comptes titulaire, et de Mme Sophie CAUDWELL, commissaire aux comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes. M2101727

**POURSUITE D'ACTIVITE**



**GOULET & NOIZAT**  
Avocats associés  
[www.goulet-noizat.com](http://www.goulet-noizat.com)

**«AUBERGE CHAMPENOISE»**

Société à responsabilité limitée au capital de 150.000 euros  
Siège social :  
68 rue des Prieurés - 51530 MOUSSY  
R.C.S. : Reims 382 037 034

Aux termes de l'assemblée générale en date du 30/06/2021, il a été décidé, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société. Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS. M2101335

**A.B.R. SARL AVENIR BATIMENT REMOIS**

Société à responsabilité limitée au capital de 9.000 euros  
Siège social :  
100 boulevard Robespierre  
51100 REIMS  
485 285 548 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 7 septembre 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Pour avis : La gérance. M2101675

**PFLEIDERER FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros  
Siège social :  
10 esplanade Roland Garros  
51100 REIMS  
441 480 530 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2021, l'associé unique a décidé conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce sur renvoi de l'article L. 227-1 du code de commerce, de ne pas dissoudre la société. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis : Le représentant légal. M2101671

**DISSOLUTION**

**DE SOCIETE**

**SENECA IMMO**

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 euros  
Siège social :  
3 place de la Source Ferrugineuse  
51140 CHENAY  
529 999 815 R.C.S. Reims

**Avis de dissolution anticipée**

Par décision en date du 31 juillet 2021, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. A été nommée comme liquidatrice Madame Carole CONTI-SENECA, demeurant à NICE (06), 258 chemin de Saquier, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à CHENAY (51), 3 place de la Source Ferrugineuse. C'est à cette adresse que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS. Pour unique insertion : La liquidatrice. M2101610

**LES TERRASSES S.F**

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.500 euros  
Siège social :  
36 rue Clovis Chezel  
51100 REIMS (Mame)  
478 503 378 R.C.S. Reims

D'un PV d'AGM du 30/06/2021, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter à cette même date suivi de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur M. Fouad SALAHIDINE, demeurant à VILLERS ALLERAND, 4 rue des Fauvettes, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de REIMS. M2101594

**XL AFFRETEMENT**

SASU au capital de 1.000,00 euros  
Siège social :  
17 C rue des Verriats  
51500 CHAMPFLEURY  
R.C.S. Reims B 877 959 585

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2021 a décidé la dissolution de la société à compter du 01/07/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. Xavier SOULARD, demeurant 211 avenue François Jacob (A1 34) - 51430 BEZANNES, et a fixé le siège de la liquidation au 211 avenue François Jacob (A1 34) - 51430 BEZANNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Elle a nommé en qualité de liquidateurs : - Monsieur Jean-François COURJAN, demeurant 8 rue de la Superbe - 51230 ANGLUZELLES ET COURCELLES ;

**XL DISTRIBUTION**

SASU au capital de 1.800,00 euros  
Siège social :  
17 C rue des Verriats  
51500 CHAMPFLEURY  
R.C.S. Reims B 880 583 463

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2021 a décidé la dissolution de la société à compter du 01/07/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. Xavier SOULARD, demeurant 211 avenue François Jacob (A1 34) - 51430 BEZANNES, et a fixé le siège de la liquidation au 211 avenue François Jacob (A1 34) - 51430 BEZANNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. M2101273

**LES HOTES DE CEZANNE**

LES HOTES DE CEZANNE, SARL à associé unique au capital de 5.000 €, siège social : 25 rue Léon Jolly - 51120 SEZANNE, 819 490 368 R.C.S. REIMS. Aux termes d'un procès-verbal des décisions prises par l'associé unique en date du 30 juin 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. M. Jean-Claude OZERE, gérant demeurant 25 rue Léon Jolly - (51120) SEZANNE, a été désigné en qualité de liquidateur Le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du siège social. Dépôt légal au R.C.S. de REIMS. M2101528

**AERO-LITH**

AERO-LITH, SAS en liquidation au capital de 2.000 €, siège social et siège de liquidation : 1bis rue du Four - 51490 BEINE NAUROY, 84 932 112 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une décision en date du 20 août 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 août 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Julien PERIGNON, demeurant 1bis rue du Four - 51490 BEINE NAUROY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1B rue du Four - 51490 BEINE NAUROY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis : Le liquidateur. M2101673

**SCI FLOBER 1**

Société civile immobilière en liquidation au capital de 152.45 euros  
Siège social :  
9 rue Thiers - 51100 REIMS (Marne)  
R.C.S. Reims 378 930 549

D'un PV d'AGE du 10/09/2021, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du même jour suivi de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur M. Bertrand COLLART, demeurant à ROSNAY, 17 Grande Rue, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de REIMS. M2101708

**GAEC «COURJAN FRÈRES»**

Société en cours de liquidation Capital social : 91.774,31 euros  
Siège social :  
15 rue de la Superbe  
51230 ANGLUZELLES ET COURCELLES  
R.C.S. Reims 411 466 303

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/08/2021, la collectivité des associés du GAEC «COURJAN Frères» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/08/2021 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateurs : - Monsieur Jean-François COURJAN, demeurant 8 rue de la Superbe - 51230 ANGLUZELLES ET COURCELLES ;

- Monsieur Jean-Marc COURJAN, demeurant 9 chemin de Châlons - 51230 PLEURS ;

Et leur ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à ANGLUZELLES ET COURCELLES (51230), 15 rue de la Superbe.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : Le liquidateur. M2101636

**CLOTURE**

**DE LIQUIDATION**

**LES HOTES DE CEZANNE**

LES HOTES DE CEZANNE, SARL à associé unique en liquidation au capital de 5.000 €, siège social : 25 rue Léon Jolly - 51120 SEZANNE, 819 490 368 R.C.S. REIMS. Aux termes d'un procès-verbal des décisions prises en date du 30 juin 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation faisant ressortir un solde négatif de 42.604 €, donné quitus de gestion et déchargé de mandat au Liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Dépôt légal au R.C.S. de REIMS. M2101529



**EUROP'AUTO**

EUROP'AUTO, SARL en liquidation au capital de 7.622,45 €, siège social : 3 bis place du Général de Gaulle - 51430 TINQUEUX, siège de liquidation : 12 b rue Jean Monnet - 51220 LOIVRE, 419 805 114 R.C.S. REIMS. Par décision du 02/08/2021 au siège de liquidation, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Éric COFFINIER, demeurant 12 b rue Jean Monnet - 51220 LOIVRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à effet au 31/03/2021. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre. Pour avis : Le liquidateur. M2101536



**FCN Reims Farman**  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

**SOCIETE DES ENTREPOTS PONSARDIN**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 15.244,90 euros  
Siège et siège de liquidation :  
75 rue Lecointre - 51100 REIMS  
Reims B 302 315 346

L'assemblée générale réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 75 rue Lecointre - 51100 REIMS, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Michèle TATÉ, demeurant 75 rue Lecointre - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis : La liquidatrice. M2101570

**TRIBUNAUX**

**DE COMMERCE**

Par jugement en date du 02/09/2021, le tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a mis fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

**SAS FRIOT PLAFOND CLOISON ISOLATION (F.P.C.I)**

40 rue de Vertus - 51130 VOUZY. Activité : Aménagement de combles, pose de Placots, de faux plafonds, isolation, le doublage, pose de cloisons, et tous travaux de menuiserie. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 801 788 241 (2014 B 00098). Le Greffier : Me DI MARTINO. M2101512

Par jugement en date du 02/09/2021, le tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a mis fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

**SARL CUITOT BATIMENT**

ZAC des Accrues - 51800 SAINTE MENEHOULD. Activité : Plâtrerie, menuiserie, maçonnerie générale, négoce de fournitures et matériaux utiles à l'objet social. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 843 238 825 (2018 B 00292). Le Greffier : Me DI MARTINO. M2101513

SIREN : 515 197 820. Raison sociale / Dénomination :

**PRUDENCE**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée (société à associé unique). Adresse du siège social : 22 rue Gambetta 52100 SAINT DIZIER. Etablissement secondaire : Centre Commercial Leclerc, route de VITRY en Perthois - 51300 VITRY LE FRANÇOIS. Par jugement du Tribunal de Commerce de CHAUMONT en date du 06.09.2021, il a été constaté le désintéressement des créanciers (art.L631-16 du code de commerce) et mis fin à la procédure de redressement judiciaire. M2101704

**LIQUIDATION**

**JUDICIAIRE**

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**Rénovation Installation Intérieur (SASU)**

78 rue Metz - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS 822 612 180. Activité : Rénovation, installation intérieur. Liquidateur judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC. Le Greffier. M2101628

**LIQUIDATION**

**JUDICIAIRE**

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**ARS TRADING (SASU)**

39 rue des Blancs Monts - 51350 CORMONTREUIL, R.C.S. REIMS 821 173 184. Activité : Commerce gros et détail alimentaire non spécialisé. Liquidateur judiciaire : SELARL Bruno RAULET (Maître Bruno RAULET), 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC. Le Greffier. M2101626

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**Monsieur DUBOIS Alexandre, Robert, Damien**

4 avenue Gabriel Peri - 51430 TINQUEUX. R.C.S. REIMS 804 566 826. Activité : Transaction sur immeubles et fonds de commerce. Liquidateur judiciaire : SELARL Bruno RAULET (Maître Bruno RAULET), 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC. Le Greffier. M2101599

Jugement du Tribunal de Commerce de Reims en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**TAXI CINDY (SASU)**

15 Avenue Bonaparte - 51430 TINQUEUX. R.C.S. REIMS 838 133 791. Activité : Transport passagers taxi Stationnement sur Reims transport de malades assis assistance aux personnes aux biens sur route. Liquidateur Judiciaire : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Me Arnaud CROZAT), 17 quai de la Villa - 51318 EPERNAY CEDEX. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au Mandataire Judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC. Le Greffier. M2101605

Jugement du Tribunal de Commerce de Reims en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**GB COURTAGE (SARL)**

143 Rue Notre Dame - 51120 SEZANNE. R.C.S. REIMS 791 495 278. Activité : Courtage en opérations de banque et services de paiement, courtage opérations banque services, paiement, courtage en prêts immobiliers et autres financements auprès des particuliers et des professionnels, le conseil en placements financiers, le conseil et le courtage en matière d'hypothèques. Liquidateur Judiciaire : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Me Arnaud CROZAT), 17 quai de la Villa - 51318 EPERNAY CEDEX. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au Mandataire Judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC. Le Greffier. M2101606

Jugement du Tribunal de Commerce de Reims en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**COEFF CONSULTING (SASU)**

38, rue des Capucins - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS 798 126 777. Activité : Conseil et formation managériale, commerciale et en communication - événementiel. Liquidateur Judiciaire : SELARL Bruno RAULET (Maître Bruno RAULET), 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au Mandataire Judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC. Le Greffier. M2101607

Jugement du Tribunal de Commerce de Reims en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

**ARKEA MCI (SASU)**

Rue des Didris - 51420 CERNAY LÈS REIMS, R.C.S. REIMS : B 844 649 343. Activité : Fourniture et pose de fermetures de l'habitat chez les particuliers et professionnels. Mandataire judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Maître Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois de la parution du jugement au BODACC. M2101631

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

**TED MAITRISE D'OEUVRE (SARL)**

10 rue du Petit Delbourg - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : B 810 046 946. Activité : Maîtrise d'oeuvre en architecture et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. Mandataire judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Maître Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois de la parution du jugement au BODACC. Le Greffier. M2101638



# Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

## Marne / Ardennes

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 07/09/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

### FRATELLI (SARL)

5 rue des Cumines - Zone Artisanale les Cumines Basses - 51390 VRIGNY. R.C.S. REIMS : B 822 973 202. Activité : Achat vente transformation pose réparation entretien de matériaux pierreux (travail de la pierre) tels que le marbre pierrés granit de carrelage faïence mosaïque.

Mandat pour mission : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus désigné dans les deux mois de la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.

M2101639

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

#### Maîtres Xavier BOUFFIN, Virginie BRIAND-DUFOUR, Olivier TERRAT

Notaires associés

4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE

#### EPOUX VIGNIER

#### Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN notaire à SEZANNE (51120), le 6 septembre 2021,

Monsieur Paul VIGNIER, viticulteur en retraite, et Madame Arlette, Edith, Mireille BIDAULT, demeurant ensemble à SAUDOY (51120), 8 Grande rue.

Nés, savoir : Monsieur à SEZANNE (51120), le 11 juin 1947. Madame à SEZANNE (51120), le 9 septembre 1951. Tous deux de nationalité française.

Mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître BERGER notaire à SEZANNE le 3 janvier 1969 préalable à son union célébrée à la mairie de GAYE (51120), le 4 janvier 1969 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec apport des biens à la communauté universelle, et reprise des apports ou des biens propres en cas de dissolution de la communauté par suite de divorce, de séparation de corps, de séparation de biens judiciaire, comme aussi au cas de dissolution par le décès de l'un des époux, mais postérieurement à la date de dépôt de la requête initiale en divorce ou en séparation de corps.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'étude de Maître Xavier BOUFFIN, notaire à SEZANNE (51120), 4 mail des Acacias, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis et mention, Me BOUFFIN. M2101551

#### EPOUX ERARD

Aux termes d'un acte reçu par Me Karine WALDOCH, Notaire à BETHENY (51450), 93 rue Farman, le 10 septembre 2021, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : changement de régime matrimonial.

Monsieur Jacques ERARD et Madame Claudine PAGE, son épouse, demeurant ensemble à BETHENY, 18 allée de la Pierre Madame.

Nés savoir : - Monsieur à REIMS (51100) le 1<sup>er</sup> octobre 1956 ;

- Madame à SISONNE (02150) le 8 août 1961.

Mariés à REIMS le 26 septembre 1981. Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice au notaire sus nommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

M2101655

### AVIS

#### ADMINISTRATIF

#### COMMUNE DE VAL DE VESLE

##### Avis d'enquête publique

#### Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°CUGR-DUAUA-PTVCMR-2021-30, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification du PLU de VAL DE VESLE. Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente enquête publique respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de l'enquête sur le site internet du Grand Reims et au siège de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 15 jours : Du samedi 2 octobre 2021 à 10h00 au samedi 16 octobre 2021 à 12h00.

Le principal objectif de la modification est de déplacer un projet d'espace vert, pour une même surface avant et après, dans l'OAP « boucle verte » afin de renforcer une continuité écologique.

Monsieur Alain Louis GOURDY, cadre supérieur honoraire de la SNCF, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi de 15h à 19h, mercredi de 9h à 11h, jeudi 14h à 16h, vendredi 15h à 17h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de VAL DE VESLE 16 rue du Général de Gaulle - 51360 VAL DE VESLE et/ou sur le site : [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr) dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Samedi 2 octobre 2021 de 10h00 à 12h00 ;

- Samedi 16 octobre 2021 de 10h00 à 12h00.

En raison, du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à prendre rendez-vous auprès du commissaire-enquêteur en contactant le pôle territorial Veste et Coteaux de la Montagne de Reims au 03 26 49 19 06.

Le public est invité également à privilégier la voie dématérialisée.

All'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la Mairie de VAL DE VESLE, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la Communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté urbaine du Grand-Reims.

La Présidente de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2100851



#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE SUIPPES

##### Avis d'enquête publique

#### Enquête publique relative à l'élaboration des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des 16 communes de l'intercommunalité

En application des dispositions de l'arrêté N°2021/66 de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Région de SuiPPes, le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des communes de BUSSY LE CHÂTEAU, CUPERLY, JONCHERY SUR SUIPPE, LA CHEPPE, LA CROIX EN CHAMPAGNE, LAVAL SUR TOURBE, SAINT HILAIRE LE GRAND, SAINT JEAN SUR TOURBE, SAINT RÉMY SUR BUSSY, SAINT MARIE À PY, SOMME SUIPPE, SOMME TOURBE, SOMMEPY TAHURE, SOUAIN PERTHES LES HURLUS, SUIPPES et TILLOY BELLAY sera soumis à l'enquête publique durant 34 jours du vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 10 h 00 au mercredi 3 novembre 2021 à 17 h 00.

L'autorité environnementale a émis la décision de ne pas soumettre le zonage d'assainissement à évaluation environnementale.

Monsieur Edoire SYGUT, Ingénieur divisionnaire des TPE retraité, désigné par le tribunal administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé à la Communauté de Communes de la Région de SuiPPes, siège de l'enquête : 15 place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES aux heures et jours habituels d'ouverture : mardis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 00.

Le sera également consultable sur le site dédié <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/GC51007.html> ainsi que dans les mairies des 16 communes aux heures et jours habituels d'ouverture.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions sur les registres d'enquête papier, les adresser par courrier postal à : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Communauté de Communes de la Région de SuiPPes, 15 place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES, ou par courriel à l'adresse suivante : [environnement@co-regiondesuippes.com](mailto:environnement@co-regiondesuippes.com) ou les saisir de manière dématérialisée sur le site dédié à l'adresse suivante <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/GC51007.html>

Elles seront par la suite annexées au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public les jours et heures suivants :

- Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 de 10 h 00 à 12 h 00 au siège de la Communauté de Communes de la Région de SuiPPes, 15 place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES ;

- Le lundi 18 octobre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 à la Mairie de SOMMEPY TAHURE ;

- Le lundi 18 octobre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00 à la Mairie de LA CHEPPE ;

- Le Mercredi 20 octobre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 à la Mairie de SAINT JEAN SUR TOURBE ;

- Le mercredi 3 novembre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00 au siège de la Communauté de Communes de la Région de SuiPPes, 15 place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES.

Dans le contexte sanitaire lié au COVID-19, la mise en œuvre des mesures barrières lors des permanences est la suivante : Port du masque obligatoire, venue sur site avec son propre stylo, respect de la distanciation, application du gel hydroalcoolique mis à disposition.

Le rapport du commissaire enquêteur annonçant ses conclusions motivées sera tenu à la disposition du public pendant un an, à l'issue de l'enquête, au siège de la Communauté de Communes de la Région de SuiPPes, 15 place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES. Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté dont le public trouvera copie dans les panneaux d'affichage de la Communauté de Communes de la Région de SuiPPes et des 16 communes qui la compose. Les informations seront également consultables sur le site internet de la Communauté de Communes de la Région de SuiPPes.

M2101574

### AVIS DIVERS

#### COMMUNE DE PROUILLY

##### Vente de taillis

Conformément à l'art. L.331-19 du Code forestier, les propriétaires de parcelles boisées contiguës au bien ci-après désigné, sont informés de sa vente. Taillis sis à PROUILLY (51) «Les saulx de wassieux», cadastré section E n° 49 pour 07a 80ca, au prix de trois mille euros (3.000,00 €), payable comptant, frais en sus estimés à 582,00 €.

Vente aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière ; propriété-jouissance le jour de la signature de l'acte authentique ; l'acquéreur supportera les servitudes passives pouvant grever le bien et profitera de celles actives ; il acquittera, dès l'entrée en jouissance, les impôts afférents audit bien.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë dispose d'un délai de deux mois à compter de la présente insertion pour faire connaître, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître ROUZEAU, Notaire à ST MARTIN D'ABLOIS (51), 95 rue Julien Ducos, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence, sauf exercice du droit de préemption de la SAFER. M2101612

#### COMMUNE DE COURTISOLS

##### Vente parcelle forestiere

En application des dispositions de l'article L.331-19 et suivants du Code forestier, les propriétaires de la parcelle boisée contiguë au bien ci-après désigné, tel qu'il figure sur les documents cadastraux, sont informés de sa vente.

Une parcelle en nature de taillis sise à COURTISOLS (Marne) 51460, Lieudit Les Ayeux, cadastré Section AC n° 72, lieudit « LES AYEUX » pour 0ha 14a 33ca.

La vente doit avoir lieu moyennant le prix principal de mille euros (1.000,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus, estimés à la somme de quatre cents euros (400,00 €) et les frais de publication dans le journal d'annonces légales.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la Mairie de COURTISOLS, soit à compter du 07 septembre 2021, pour faire connaître à Maître Céline THENAULT-ZUNINO, Notaire à LE MESNIL SUR OGER, 2 avenue de la Gare, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués. M2101728

#### Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

#### PLURIAL NOVILIA

TINQUEUX : APPARTEMENT : 29 A rue Sarah Bernhardt - Lot 9 - T6 - 4 chambres - 105 m² environ - box en batterie lot à définir - DPE : En cours - 195.000 € - réf : ER.14900

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Renseignements au 06.10.60.16.61.

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. M2101613

#### Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

#### PLURIAL NOVILIA

REIMS : APPARTEMENT : 26 rue Arlette Remia - lot 86 - T1 - 45 m² environ - DPE : E - 94.000 € - réf : ER.17249

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. Renseignements : 06.16.08.92.32.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2101669

#### Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

#### PLURIAL NOVILIA

DIZY : MAISON : - 116 PLACE BRUNOT - T5 - 99 M² environ - DPE : E cours - 174 900 € - réf ER.63910

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. Renseignements : 07 86 50 25 49.

Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. M2101701



#### MME MONIQUE CAUTAIN

##### Avis d'envoi en possession

Par testament olographe du 01/07/2014, Madame Monique Geneviève CAUTAIN, née à VRAUX (51), le 8 décembre 1928 a institué des légataires universels.

Les oppositions pourront être faites dans un délai d'un mois à dater des présentes et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier à Maître Etienne VINCENT, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 55 avenue du Général de Gaulle.

Pour avis et mention, Maître Etienne VINCENT, Notaire. M2101567

### SUCCESSION VACANTE

#### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. SAINTRAPT Ferdinand décédé le 28/04/2018 à Reims (51) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808049553/JD. M2101558

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme PHILIPPE, veuve BREHAUT, Annie-France, Germaine, Lucie décédée le 11/05/2019 à DORMANS (51), a établi l'inventaire. Réf. 0808063841. M2101596

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. SACREZ Eric, Roger décédé le 15/10/2019 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808064353/JD. M2101621

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. SIMONNET JEAN JACQUES décédé le 13/10/2017 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808062331/JD. M2101697

## Ardennes

### CONSTITUTION

### DE SOCIETE



### TVF EXPANSION

Société à responsabilité limitée au capital de 57.700 euros  
Siège social : 23 rue Blankenberge - 08300 RETHEL  
En cours d'immatriculation R.C.S. Sedan

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé en date à REIMS du 07/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.  
DENOMINATION SOCIALE : TVF EXPANSION.

SIEGE SOCIAL : 23 rue Blankenberge - 08300 RETHEL.

OBJET SOCIAL : la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, agricoles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ; l'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales ; l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales ; la gestion de trésorerie pour ses filiales ; la location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 57.700 €.

GERANCE : M. Teddy LEBEGUE, demeurant 23 rue Blankenberge - 08300 RETHEL.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2101651



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

## Ardennes

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL  
Nord Ardennes  
1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX  
7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine - 08600 GIVET

**RAPHAEL BOUTREAU**

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP du 11/08/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : SARL.  
DÉNOMINATION SOCIALE : RAPHAEL BOUTREAU.  
SIÈGE SOCIAL : 53 rue des Trois Châteaux - 08300 ACY ROMANCE.  
OBJET SOCIAL : Entretien d'espaces verts, débroussaillage, taille, abattage, élagage, désherbage, création et entretien d'abords paysagers, des massifs, petits travaux de construction d'ouvrages paysagers, travail des sols, création de potagers, transport de végétaux, protection hivernale, tout travaux et service se rapportant à l'objet social.  
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.  
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.  
GÉRANCE : M. Raphaël BOUTREAU, demeurant 53 rue des Trois Châteaux - 08300 ACY ROMANCE, assure la gérance.  
Immatriculation de la société au R.C.S. de SEDAN.  
M2101520

**Office Notarial SUD ARDENNES  
Arnold DELANNOY  
et Martial JACQUES**

Notaires associés  
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD  
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38  
delannoy.jacques@notaires.fr

**SCI E2**

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 3 septembre 2021, a été constituée la société civile dénommée «SCI E2».  
SIEGE SOCIAL : LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY (08310), 44 rue des Champs.  
CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €).  
OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.  
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.  
NOMMES PREMIERS GERANTS DE LADITE SOCIETE :  
- Monsieur Eric SIMON, demeurant à LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY (08310), 44 rue des Champs.  
- Mademoiselle Elodie LEDOUBLE, demeurant à LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY (08310), 44 rue des Champs.  
M2101535

**EIFFEL**

## Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 7 septembre 2021, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION : EIFFEL.  
SIEGE SOCIAL : 23 Quai de la Régente - 08200 SEDAN.  
OBJET : L'acquisition, la propriété, la gestion et la cession éventuelle, à titre civil, de tous biens immobiliers ; la construction d'immeubles sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ; l'administration et l'exploitation par bail ou location de tous biens immobiliers ; la location de locaux nus ; l'apport en garantie de tout droit ou bien mobilier ou immobilier auprès de tous organismes bancaires pour permettre le financement des activités de la société. ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société. Elle peut faire toutes opérations se rapportant à

cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.  
DURÉE : 99 années.  
CAPITAL : 1.000 € correspondant à 10 parts de numéraire libérées intégralement de leur valeur nominale.  
COGERANTS :  
- Monsieur Michaël Piat demeurant 23 quai de la Régente 08200 SEDAN ;  
- Madame Virginie Piat demeurant 23 quai de la Régente 08200 SEDAN.  
Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis.  
M2101593

**Etude M<sup>e</sup> Séverine FILAINE**

Notaire  
3 rue des Jardins Laramé  
08 230 ROCROI  
03.24.54.13.29

**SCI LA BIENANOUE**

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «SEVERINE FILAINE» titulaire d'un office notarial dont le siège est à ROCROI (Ardennes), 3 Rue des Jardins Laramé, le onze août deux mille vingt et un, enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES, le 16 août 2021, référence 2021 N 575, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :  
DÉNOMINATION : SCI LA BIENANOUE.  
FORME : Société civile.  
CAPITAL SOCIAL : cinquante Euros (50,00 €).  
SIEGE SOCIAL : REVIN (Ardennes), 536 avenue Vincent Auriol.  
OBJET SOCIAL : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.  
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
GERANCE : Madame Alexia MOUREAU - COLONVAL, demeurant à REVIN (Ardennes), 536 avenue Vincent Auriol  
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.  
CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.  
Pour avis : Maître Séverine FILAINE.  
M2101627



**FCN Epernay**  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

**CASH ARDEN**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
Allée de l'Angélique  
08000 LA FRANCHEVILLE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA FRANCHEVILLE du 9 Septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée à associé unique.  
DÉNOMINATION SOCIALE : CASH ARDEN.  
SIEGE SOCIAL : Allée de l'Angélique - 08000 LA FRANCHEVILLE.  
OBJET SOCIAL : Le commerce en général de tous biens et produits non réglementés et non alimentaires et en particulier l'achat, la vente, l'échange, le dépôt-vente de tous objets, notamment d'occasion ; l'achat et la vente de bijoux neufs ou d'occasion en métaux précieux ; la commercialisation de fin de séries ou déclassés.  
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.  
GÉRANCE : Monsieur Christophe PRIGNET, demeurant 6 rue de Grandpierre - 51200 EPERNAY, assure la gérance.  
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.  
Pour avis : La gérance.  
M2101690



6 boulevard des Ecossois  
08200 SEDAN  
Tél. : 03.24.29.80.84

**EXOTIC DECOUVERTE**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
21 place d'Armes - 08200 SEDAN

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 03/09/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : EXOTIC DECOUVERTE.  
SIEGE : 21 place d'armes - 08200 SEDAN.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
CAPITAL : 1.000 €.  
OBJET : Épicerie de produits exotiques ; achat et vente de produits alimentaires, de produits cosmétiques et de produits de mode et accessoires.  
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
PRÉSIDENT : Madame Doua RAVIART, demeurant 40 rue des Marronniers à DOUZY (08140).  
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.  
Pour avis, Le Président.  
M2101524

**«AGRICYCLAGE»**

## Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 26 août 2021, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :  
FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : «AGRICYCLAGE».  
CAPITAL : 12.000 €.  
SIEGE : 3 route de Novion - 08300 SORBON.  
OBJET :  
- L'achat, la revente, la transformation, la préparation et la gestion de sous-produits organiques préparés et/ou non préparés en vue de leur valorisation par la méthanisation, le compostage et par tous autres procédés le permettant ;  
- La valorisation et le recyclage de biomasse et autres déchets organiques et produits agricoles pour une production d'énergie et d'amendements organiques ;  
- Le désemballage ;  
- Toutes prestations de service, administratives et techniques liées à l'activité de compostage de déchets verts, de boues urbaines et agroalimentaires, de boues de station d'épuration ;  
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus et à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.  
DURÉE : 99 années.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable du Comité de Direction s'il en existe un et, à défaut, de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.  
PRÉSIDENT : Monsieur Louis-Joseph SAMYN, demeurant 7 route du Paradis - 08300 SORBON.  
DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Thomas SAMYN, demeurant 6 rue Noizet - 08300 ARNICOURT.  
IMMATRICULATION : au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis.  
M2101640

**VENTE CESSION****ATTRIBUTION D'APPORTS****MME CORINNE FERNANDES/MME JULIE NEMERY**

## Cession de fonds

Suivant acte sous seing privé en date du 31/08/2021 fait à LE CHESNE commune de BAIRON ET SES ENVIRONS, enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES le 06/09/2021 dossier 2021-00026937 réf 0804P01-2021.A.00747, Mme Corinne FERNANDES, cédant demeurant 17 avenue Lucien Lelarge à LE CHESNE, 08390 BAIRON ET SES ENVIRONS, a cédé à Mme Julie NEMERY, cessionnaire, demeurant 11, rue Vanoise à BRIEULLES SUR BAR (08240), un fond de coiffure-parfumerie exploité 3 rue du Lac de Bairon à LE CHESNE 08390 BAIRON ET SES ENVIRONS moyennant le prix de dix mille Euros.  
La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2021.  
Les oppositions seront reçues chez Mme Julie NEMERY, demeurant 11 rue Vanoise à BRIEULLES SUR BAR (08240), où il a été fait élection de domicile à cette fin. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales.  
M2101569

**MODIFICATION****DE STATUTS****SAS À CAPITAL VARIABLE «BIOMÉTHANE DU PAYS RETHÉLOIS» (BPR)**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 30.000 Euros  
Siège social :  
La Croix Greffière  
Chemin de la Noue Morgneaux  
08300 SAULT LES RETHÉL  
R.C.S. Sedan 879 215 754

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 06/08/2021, les associés ont décidé, à compter du même jour, d'augmenter le capital social d'un montant de 75.000 € pour le porter à 105.000 €.  
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.  
Pour avis : Le représentant légal.  
M2101580

**D.T.E.**

D.T.E., SAS à capital variable au capital de 5.000 €, siège social : 25 avenue Charles de Gaulle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, 900 662 073 R.C.S. de SEDAN. L'AGE du 01/09/2021 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : Achat vente de matériaux de construction. Modification au R.C.S. de SEDAN.  
M2101624

**FIDAL**  
Société d'Avocats  
33 rue Dubois Crancé  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES**SOCIETE DE VENTE ET DE TECHNIQUE AUTOMOBILES**

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
au capital de 50.000 Euros  
Siège social :  
Rue Jules Fuzelier, ZAC La Croisette  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
815 105 242 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 10 juin 2021, l'Associée unique a décidé de ne pas renouveler les mandats de la société COM'FIDUCE ARDENNES, commissaire aux comptes titulaire, et de la société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, commissaire aux comptes suppléant, conformément aux dispositions de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 (loi Pacte).  
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis.  
M2101629

**IDEA**  
Expertise comptable  
15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

**CREARD'N BOIS**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7.000 Euros  
Siège social :  
7 rue des 4 Saulx  
08150 LEPRON LES VALLEES  
812 887 107 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 01/09/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue des 4 Saulx - 08150 LEPRON LES VALLEES au 2 rue du Bois du Loup - 08150 AUBIGNY LES POTHEES à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : La gérance.  
M2101633

**IDEA**  
Expertise comptable  
15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

**SARL LAMBERT**

Société à responsabilité limitée transformée  
en société par actions simplifiée  
Au capital de 43.000 Euros  
Siège social :  
40 Grande Rue  
08260 MAUBERT FONTAINE  
429 356 652 R.C.S. Sedan

## Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 06/09/2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.  
L'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.  
Le capital social reste fixé à la somme de 43.000 €.  
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :  
Dénomination : ANCIENNE MENTION : SARL LAMBERT.  
NOUVELLE MENTION : LAMBERT.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société.  
Monsieur Daniel LAMBERT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.  
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :  
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Daniel LAMBERT, demeurant 164 rue Jean Baptiste Clément - 08150 RIMOGNE.  
Pour avis : Le président.  
M2101578

**POURSUITE D'ACTIVITE****MOISSON DE BEAUCE I**

Société par actions  
au capital de 1 Euro  
Siège social :  
19 avenue Charles de Gaulle  
08300 RETHÉL  
497 707 992 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> juin 2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.  
Pour avis : Le président.  
M2101523

**DISSOLUTION****DE SOCIETE****SARL A3 FORMATION**

Société à responsabilité limitée  
au capital variable de 100 à 3.000 Euros  
Siège social :  
14 rue de la Ravaude  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
R.C.S. Sedan n° 841 189 939

Au terme d'une décision en date du 3 septembre 2021, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à effet du 31 août 2021 et sa mise en liquidation.  
La collectivité des associés susvisée a nommé comme liquidateur M. Anthony HINCOURT, demeurant 80 rue du bois Fortant - CHARLEVILLE MEZIERES (08000) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la clôture a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.  
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis unique.  
M2101579

**CLOTURE****DE LIQUIDATION****SCI BELLEVUE**

Société civile immobilière en liquidation  
au capital de 1.524,49 Euros  
Siège social :  
Le Liry - 08350 NOYERS PONT MAUGIS  
383 041 480 R.C.S. Sedan

## Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire en date du 26 août 2021 et tenue au siège social a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion, déchargé Monsieur Philippe LINGAT de son mandat de liquidateur, et a constaté la clôture de liquidation.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2101678

**SUCCESSION****VACANTE****SUCCESSION VACANTE**

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. SAUVAGE MICHEL décédé le 25/04/2019 à SAINT GERMAINMONT (08) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808062248/JD. M2101506

**SUCCESSION VACANTE**

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme RAMETTE Dominique décédée le 07/04/2016 à Charleville-Mézières (08) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808054485/JD. M2101522

**SUCCESSION VACANTE**

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 06/08/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. BOUCHEZ Michel, Alfred, Auguste décédé le 15/06/2013 à SAULT LES RETHÉL (08). Réf. 0808075795. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2101661



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

## Ardennes / Aube

## SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. BAUDRILLART Robert, Edouard décédé le 28/06/2020 à CHARLEVILLE MEZIERES (08) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808065931. M2101725

## TRIBUNAUX

## DE COMMERCE

Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 3 septembre 2021 arrêtant le plan de cession de :

## SAS IMPRIMERIE DE CHABROL

8 rue Salvadore Allendé - 95870 BEZONS  
Au profit de la SAS WAGRAM EDITIONS sous le n° P202100847. R.C.S. B 494 686 124.

Le Greffier : C. HARDY.

M2101637

## TRIBUNAUX

## JUDICIAIRE

Jugement du tribunal de Grande Instance de CHARLEVILLE MEZIERES du 6 septembre 2021 arrêtant l'homologation du plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif de :

## Madame Elisabeth MARCHE épouse ROUSSELOT

demeurant 2 bis rue du Gallet - 08380 SIGNEDY LE PETIT, SIREN 353 815 459.

Selon les modalités suivantes :

- Règlement des créances définitivement admises sur 10 annuités, sans intérêt et selon la progressivité suivante :

5 % à la date du 1<sup>er</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

10,55 % à la date du 2<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

10,55 % à la date du 3<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

10,55 % à la date du 4<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

10,55 % à la date du 5<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

10,55 % à la date du 6<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

10,55 % à la date du 7<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

10,55 % à la date du 8<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

10,55 % à la date du 9<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

10,55 % à la date du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'arrêt du plan ;

- Insertion d'une clause d'inaliénabilité des actifs immobiliers du débiteur, existant à la date du jugement arrêtant le plan et ce, pendant la durée d'exécution dudit plan ;

- Durée du plan : 10 annuités, les règlements s'effectueront annuellement, le premier dividende intervenant à la date anniversaire du plan et les suivants à chaque date anniversaire suivante ;

- Provision mensuelle correspondant à 1/12<sup>ème</sup> de l'échéance annuelle à verser entre les mains du commissaire à l'exécution du plan ;

- Commissaire à l'exécution désigné : Maître Isabelle TIRMAN, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS ;

- Juges commissaires : Aurélien SEGURET, titulaire et Sandrine ROZWADOWSKI, suppléant.

Le Greffier : A. KAPYRKA.

M2101692

## AVIS DIVERS

## SCP R. MOUZON et J.P. CATTELAINE

Notaires associés  
43 rue Mme de Sévigné  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

## MLLE HUGUETTE DERVIN

Suite au décès le 13 août 2021 de Mademoiselle Huguette DERVIN née à LILLE (59000), le 22 février 1922, Maître Alexandre MOUZON, Notaire associé à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 43 rue Madame de Sévigné, est chargé du règlement de cette succession. Il est précisé qu'il existe un testament contenant un legs universel.

Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du Notaire sus-nommé.

Pour avis et mention,

Maître Alexandre MOUZON, Notaire.

M2101565

## AVIS

## ADMINISTRATIF

## COMMUNE D'ESCOMBRES ET LE CHESNOIS

## Avis d'enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le maire d'ESCOMBRES ET LE CHESNOIS a prescrit par arrêté n° 2021/13 en date du 16 août 2021 l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement d'ESCOMBRES ET LE CHESNOIS.

Cette enquête publique n'est pas soumise à une évaluation environnementale.

Elle se déroulera sur une période de 34 jours consécutifs 1<sup>er</sup> octobre au 3 novembre 2021 inclus.

Le siège de l'enquête publique se situera à la Mairie d'ESCOMBRES ET LE CHESNOIS, 3 place de la Mairie 08110 ESCOMBRES ET LE CHESNOIS.

Le Président du Tribunal Administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a désigné Monsieur Michel NEVEUX, Huisier de justice, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur.

Le projet de zonage d'assainissement sera consultable à la mairie d'ESCOMBRES ET LE CHESNOIS pendant toute la durée de l'enquête.

Un registre d'enquête publique à feuillet non mobiles, côté et paraphé préalablement à l'ouverture de l'enquête publique par le commissaire-enquêteur, sera mis à disposition.

Le dossier d'enquête publique complet sous forme papier sera consultable à la mairie d'ESCOMBRES ET LE CHESNOIS aux jours, heures et conditions habituelles d'ouverture les lundis de 17h à 19h, les jeudis et samedis de 10h à 11h30.

Le commissaire-enquêteur tiendra des permanences pour recevoir le public aux jours et horaires suivants :

- Vendredi 1<sup>er</sup> octobre de 17 à 19 heures ;

- Samedi 9 octobre de 10 à 12 heures ;

- Lundi 25 octobre de 10 à 12 heures ;

- Mercredi 3 novembre de 17 à 19 heures.

Une copie du dossier d'EP peut être délivrée aux frais du demandeur.

Des informations relatives au dossier d'EP peuvent être demandées à M. Philippe CHOISY, Maire, par courrier postal à Mairie - 3, place de la Mairie - 08110 d'ESCOMBRES ET LE CHESNOIS ou par courrier électronique aux adresses électroniques suivantes philippe.choisy@escombres-et-le-chesnois.fr ou mairie@escombres-et-le-chesnois.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête les observations sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignées par ceux qui le souhaitent sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête les observations peuvent également être reçues par écrit en s'adressant à M. Philippe CHOISY, Maire, par courrier postal à Mairie - 3, place de la Mairie - 08110 ESCOMBRES ET LE CHESNOIS ou par courrier électronique aux adresses électroniques suivantes philippe.choisy@escombres-et-le-chesnois.fr ou mairie@escombres-et-le-chesnois.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête pendant un an à compter de la date de clôture de l'EP aux horaires habituels d'ouverture de la mairie les lundis de 17h à 19h, les jeudis et samedis de 10h à 11h30.

Au terme de cette enquête publique, des décisions favorables ou défavorables pourront être adoptées par le conseil municipal d'ESCOMBRES ET LE CHESNOIS, en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation du zonage d'assainissement.

M2101095

## Aube

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## AUB'BRICO MULTISERVICES

Avis est donné de la constitution d'une SARL unipersonnelle dénommée «AUB'BRICO MULTISERVICES» au capital de 2.000 €, ayant pour objet :

entretien des espaces verts et petits travaux d'intérieurs et d'extérieurs dont le siège social est 3 chemin d'Herbigny - 10800 SAINT LEGER PRES TROYES.

DURÉE : 99 années. Le gérant est M. Philippe NOBLE, demeurant 3 chemin d'Herbigny - 10800 SAINT LEGER PRES TROYES.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

M2101679

## ALINE C

Avis est donné de la constitution en date du 3 septembre 2021 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ALINE C.

FORME : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 12 rue des Cerisiers - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES.

ACTIVITÉS : L'activité de coiffure et toutes activités connexes et s'y rapportant ; La vente de produits coiffants et d'accessoires et généralement de tous produits liés à la coiffure.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 5.000 €

GERANTE : Madame Aline COTE, demeurant 12 rue des Cerisiers - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2101532



Expertise-comptable

Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois

10000 TROYES

03 25 43 55 55

## SCI DES PECHEURS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 15/05/2021 à BAR SUR SEINE (10), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DES PECHEURS.

Forme : Société Civile Immobilière. Siège social : 23 rue des Pêcheurs, 10110 BAR SUR SEINE. Capital social : 1 000 €.

Durée : 99 ans. Objet : l'acquisition, l'administration, la vente, l'échange, l'apport en société, l'exploitation par bail ou autrement, l'entretien ou la mise en valeur de tous biens immobiliers.

Gérant : Monsieur Didier DURING, demeurant 23 rue des Pêcheurs, 10110 BAR SUR SEINE. Cessions de parts : libres

seulement entre associés ; les autres sont soumises à l'agrément des trois-quarts des parts. La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis, le Gérant.

M2101552

## BATI 3

Par acte SSP du 08/09/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BATI 3.

OBJET SOCIAL : Travaux de maçonnerie du particulier au professionnel, construction de Pavillon - Aménagement intérieur.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Brulard - 10000 TROYES.

CAPITAL : 500 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. MAHUT CHARLES CLAUDE, demeurant 23 rue Georges Merle - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

M2101668

## RAULIDIS

Suivant un acte sous seing privé, en date du 30 août 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

OBJET : L'exploitation d'un fonds de commerce de type Supermarché sis à TROYES (10000) 81 rue du Général Sarraill, sous l'enseigne CARREFOUR EXPRESS ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre. Et à titre accessoire, la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et la vente de marchandises et afférentes, l'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur.

DENOMINATION : RAULIDIS.

SIÈGE SOCIAL : TROYES (10000), 81 rue du Général Sarraill.

DURÉE : 30 ans.

CAPITAL : 6.000 €.

GERANCE : Monsieur TRITSCH Romain, demeurant à ST JULIEN LES VILLAS (10800), 9M rue de la Coopérative.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

M2101705

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS



ifac avocats  
e bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

## «VOLAILLES CHATELAIN» ET «VOLAILLES LA GARENNE»

## Avis de cession

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/08/2021, enregistré au SPFE de Troyes 1, le 03/09/2021 dossier 2021 00049278, référence 1004P01 2021 A 03432 ;

La société SCEA CHATELAIN, société civile d'exploitation agricole au capital de 1.500 €, ayant son siège social 67 chemin de la Monot (anciennement rue de l'Ecole - Lépine) - 10120 SAINT GERMAIN, immatriculée R.C.S. TROYES 415 053 693 ;

À vendu à :

La société LES VOLAILLES DE L'AUBE, SARL au capital de 15.000 €, ayant son siège social 67 chemin de la Monot - 10120 SAINT GERMAIN, immatriculée R.C.S. TROYES 898 333 836 ;

Les fonds d'exploitation agricole et plus particulièrement avicole connu sous le nom «Volailles CHATELAIN» et «Volailles LA GARENNE», qu'il possède et exploite, 67 chemin de la Monot (anciennement 67 rue de l'Ecole - Lépine) - 10120 SAINT GERMAIN pour lequel le vendeur est immatriculé au R.C.S. de TROYES sous le numéro 415 053 693.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/09/2021.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 290.000 € s'appliquant sur 125.000 € aux éléments incorporels et 165.000 € aux éléments corporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales chez Maître Myriam BROUILLARD DE VREESE, Avocat, 28 boulevard du 14 juillet - 10000 TROYES.

Pour insertion.

M2101685

## Maître Julien LAPIERRE

Notaire

32 rue Victor Hugo  
10110 BAR SUR SEINE

## CYCLES MOTOS GAASCH

## Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Julien LAPIERRE, Notaire à BAR-SUR-SEINE (Aube), 32 Rue Victor Hugo , le 3 septembre 2021, Monsieur Patrick Camille GAASCH, gérant de société, époux de Madame Michaëlle Clara GARNIER, demeurant à BAR SUR SEINE (10110) 6 bis avenue Général Leclerc. Né à VESOUL (70000), le 9 mai 1961.

A cédé à la société dénommée MG 2 ROUES, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 5.000 €, dont le siège est à BAR SUR SEINE (10110), 6 bis avenue du Général Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 901 748 624 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Un fonds de commerce de réparation et vente de cycles, motos et matériel de jardinage sis à BAR SUR SEINE (10110) 6 bis avenue du Général Leclerc, lui appartenant, connu sous le nom commercial CYCLES MOTOS GAASCH, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, sous le numéro 328 888 847.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 03/09/2021, et en a la jouissance à compter du même jour. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 76.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 66.000,00 €, et au matériel pour 10.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

M2101585



THIENOT & ASSOCIÉS

Notaires

23 rue Libergier - 51100 REIMS

## EURL CUISINIER / CROUS'TILINE

Suivant acte reçu par Maître Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 31 août 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS le 2 septembre 2021, dossier 2021 00085025 référence 5104P04 2021 N 02852 ;

La société dénommée EURL CUISINIER, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 68.602,06 €, dont le siège est à NOGENT SUR SEINE (10400), 9 avenue Pasteur, identifiée au SIREN sous le numéro 323 305 466 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, glaces, confiserie, alimentation générale, appartenant à l'EURL CUISINIER et exploité par elle, à titre d'établissement principal, à NOGENT SUR SEINE (10400), 9 avenue Pasteur, et pour l'exploitation duquel l'EURL CUISINIER est immatriculée au Répertoire des Métiers et au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 323 305 466 00019, Code APE 1071C.

Moyennant le prix de 320.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1<sup>er</sup> Septembre 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication au BODACC, au siège du fonds cédé, à NOGENT SUR SEINE (10) 9 avenue Pasteur.

Pour avis.

M2101653

## LA POMME D'OR

## Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Karine LARCHE, Notaire associé à ARCIS SUR AUBE (Aube), 7 Petite Rue de Brienne, le 26 août 2021, enregistré à SPF-E TROYES 1, le 2 septembre 2021, 2021 N 209 ;

La société dénommée JULIEFROG, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à ARCIS SUR AUBE (10700), 1 rue Chalons, identifiée au SIREN sous le numéro 524 409 299 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES ;

A cédé à la société dénommée CARTE BLANCHE 10, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à ARCIS SUR AUBE (10700), 1 rue de Chalons, identifiée au SIREN sous le numéro 901 184 929 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES ;

Un fonds de commerce de bar, brasserie, restauration rapide, vente à emporter, jeux en réseaux cyberbar, soirée à thème, organisation de spectacles sis à ARCIS SUR AUBE (10700), 1 rue de Chalons, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA POMME D'OR, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, sous le numéro 524 409 299.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Prix de cent dix mille Euros (110.000,00 €), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-neuf Euros et soixante centimes (54.989,60 €) ;

- Au matériel pour cinquante-cinq mille dix Euros et quarante centimes (55.010,40 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2101709

## MODIFICATION

## DE STATUTS

## TRANSPORTS ANTOINE CHAMPAGNE

Société par actions simplifiée unipersonnelle

siège social : 66 Route de Brienne

10700 TORCY LE GRAND

488 426 289 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2021, l'Associé unique décide de :

- Nommer la société DELISLE SAS, SAS au capital de 8.570.000 €, ayant son siège social «Le Petit Taillys» - Route de Provins - 77320 LA FERTE GAUCHER, immatriculée au RCS sous le numéro 383 493 400 RCS MEAUX, en qualité de Présidente en remplacement de la société GETAC, démissionnaire, et pour une durée illimitée. Monsieur Jonathan DELISLE, Président de la société DELISLE SAS, a été nommé Représentant Permanent.



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

## Aube

## GFA DU DOMAINE DE LA TUILERIE

Capital social : 777.489,99 €  
Siège social :  
10400 FONTAINE MACON  
R.C.S. Troyes 320 458 862

Par AGE en date du 28/07/2021, les associés ont réduit le capital social et par AGE en date du 24/08/2021, les associés ont transféré le siège social et modifié la gerance.

ANCIENNES MENTIONS : Capital : 777.489,99 €.

SIÈGE SOCIAL : 10400 FONTAINE MACON.

GERANCE : Monsieur Gérard BELLEC.  
NOUVELLES MENTIONS : Capital : 522.900,16 €.

SIÈGE SOCIAL : 17 chemin des Chennevières - 10400 FONTAINE MACON.

GERANCE : Monsieur Gérard BELLEC, demeurant 3 route de Trainel - 10400 FONTAINE MACON. Monsieur Cédric BELLEC, demeurant 13 route de Saint Aubin - 10400 FONTAINE MACON.

Pour insertion, la gerance.  
M2101549



Expertise-comptable  
Audit - Conseil

1, rue Louis Momy  
10000 TROYES  
03 25 73 82 92

## SCI JAILLANT CLEMENCEAU

Réduction du capital et transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire de la SCI JAILLANT CLEMENCEAU, société civile immobilière au capital de 596.075,66 €, dont le siège social est 60 rue Georges Clémenceau - 10000 TROYES, R.C.S. TROYES 398 220 020, réunie le 15 juillet 2021, a décidé de réduire son capital social de 596 075,66 € à 503 111,66 € par voie de rachat et annulation de parts sociales de manière définitive, et de transférer son siège social du 60 rue Georges Clémenceau - 10000 TROYES, au 2 rue du Docteur Bouquot - 10000 TROYES, à compter de ce même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Pour avis : La gerance.  
M2101619



42 bd Gambetta - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

## SARL PISCINES &amp; ARROSAGE DUMONT

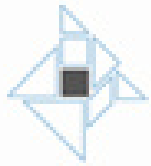
SARL au capital de 7.622,45 €  
Siège social :  
1 impasse des Vordelottes  
10320 BOUILLY  
R.C.S. Troyes 397 663 162

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31/08/2021, il a été décidé de nommer :

- Monsieur Michel BRIE, demeurant 23 rue de Maraye - 10190 BERCEY EN OTHE, en qualité de gérant pour une durée indéterminée à compter du 31/08/2021 en remplacement de Monsieur Thierry DUMONT, démissionnaire ;  
- Madame Marine BRIE, demeurant 23 rue de Maraye - 10190 BERCEY EN OTHE, en qualité de gérante pour une durée indéterminée à compter du 31/08/2021.

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis :  
M2101557



## TANGRAM NOTAIRES

## SCI DE LA RUE DES CORVEES

Société civile immobilière  
Au capital de 1.000,00 €  
Siège social :  
1 rue du Haut des Corvées  
VAUDES (10260)  
R.C.S. Troyes 789 491 198

L'AGE du 21/05/2021 a transféré le siège social à CHAOURCE (10210), 12 rue des Tanneries, à compter du 10/05/2021.  
Mention R.C.S. TROYES.  
M2101586

## FIDAL

Société d'Avocats  
12 rue Aristide Briand - CS 13057  
10012 TROYES CEDEX

## CADRES CONSEILS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 800 €  
Siège social :  
39 rue Marcel DeFrance  
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC  
538 846 213 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 17/07/2021, il a été décidé de nommer en qualité de gérante à compter du même jour, Mme Caroline RUELLE, demeurant 7 quai de l'Oise 75019 PARIS en remplacement de Mme Christine RUELLE.  
Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.  
Pour avis.  
M2101608

## FIDAL

Société d'Avocats  
12 rue Aristide Briand - CS 13057  
10012 TROYES CEDEX

## CARO GESTFI

Société civile  
au capital de 6.000 €  
Siège social :  
39 rue Marcel DeFrance  
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC  
538 994 195 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 17/07/2021, il a été décidé de nommer en qualité de gérante à compter du même jour, Mme Caroline RUELLE, demeurant 7 quai de l'Oise - 75019 PARIS en remplacement de Mme Christine RUELLE.  
Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.  
Pour avis.  
M2101632

## FIDAL

Société d'Avocats  
12 rue Aristide Briand - CS 13057  
10012 TROYES CEDEX

## CRAEYE

Société par actions simplifiée  
au capital de 100.320 €  
Siège social :  
41 Boulevard de Dijon  
10800 ST JULIEN LES VILLAS  
429 192 446 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 30/6/2021, il a été pris note du non renouvellement de M. Gilles CASABON dans son mandat de commissaire aux comptes suppléant et de la décision de ne pas procéder à son remplacement en application de la loi Sapin II.  
Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.  
Pour avis : Le représentant légal  
M2101635

## BCH

Société à responsabilité limitée  
Au capital variable  
Siège social :  
14 Impasse des Tauxelles  
10000 TROYES  
791 089 345 R.C.S. Troyes

Par décision du 01/09/2021 l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste variable avec un montant minimum fixé à 1.500 €.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Bernard CUDEL.

Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par :

PRESIDENT : M. Bernard CUDEL, demeurant 14 Impasse des Tauxelles - 10000 TROYES.

Pour avis.  
M2101645

## Etude de Maîtres Pierre-Yves PERRAULT et Régis PERE

Notaires associés à CUISERY (Saône et Loire)  
85 route de l'Ancienne Gendarmerie

## SCI CGCM

Société civile immobilière  
au capital de 10.000 €  
Siège social :  
52 J rue des Vannes  
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS  
SIREN n° 500 660 436 R.C.S. Troyes

## Avis de changement de gérants

Aux termes d'un acte reçu par Maître Régis PERE, Notaire à CUISERY (71290), le 6 juillet 2021, enregistré au service de la publicité foncière de MACON le 9 juillet 2021 dossier 2021 00024383 référence 7104P01 2021 N 01232, contenant cession par Madame Céline GERARD épouse MARTIN, ci-après nommée, de l'ensemble de ses parts dans la société dénommée « SCI CGCM » au profit de Monsieur Ludovic MARTIN, également ci-après nommé ;  
Madame Céline Christelle GERARD, épouse séparée de biens de Monsieur Cédric MARTIN, demeurant à SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), 52 J rue des Vannes, née à SARREGUEMINES (57200) le 3 juillet 1977 ;

A démissionné de sa qualité de cogérante de ladite société « SCI CGCM », avec effet à compter du 6 juillet 2021 ;  
Et Monsieur Ludovic MARTIN, ingénieur commercial, demeurant à LA CHARMEE (71100), 12 route du bas de sienne, né à SAINT REMY (71100) le 14 août 1981, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité.

A été nommé comme nouveau gérant de ladite société, avec effet au 6 juillet 2021, pour une durée illimitée.

Il partagera désormais cette fonction de gérant avec Monsieur Cédric MARTIN, autre associé et gérant actuel de ladite société, ces deux derniers seront désormais les deux seuls gérants de ladite société.

Les pouvoirs desdits gérants ne sont en rien modifiés et continueront à s'exercer comme par le passé, tels que lesdits pouvoirs ont été déterminés aux statuts.

Les formalités liées à ces modifications de gérants seront effectuées auprès du greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.  
M2101654

## POURSUITE D'ACTIVITE

## MAX LORNE

Société par actions simplifiée  
au capital de 160.000 €  
Siège social :  
41 Grande Rue  
10190 VILLEMAUR SUR VANNE  
401 532 577 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 19 octobre 2020, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.  
M2101603



155 avenue Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél : 03.25.45.10.69

## NATURO'PATTES

Société d'exercice libéral  
à responsabilité limitée  
au capital de 10.000,00 €  
Siège Social :  
13 rue des Vignes  
10410 VILLECHETIF  
889 412 599 R.C.S. Troyes

L'AGE du 15/07/2021, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gerance.  
M2101602

## FUSION



28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

## PM PRO

SAS au capital de 1.113.600 €  
Siège social :  
Route de Charmont - 10150 FEUGES  
095 850 723 R.C.S. Troyes

## Avis de fusion

Le traité de fusion établi le 29/07/2021 avec ETS JACQUES MILLAMON & CIE, société absorbée, SAS au capital de 750.000 €, ayant son siège social Grande Rue - (62129) THEROUANNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 576 780 019 R.C.S. BOULOGNE SUR MER, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 3 août 2021.

En application des dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective des associés de la société absorbante.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

PM PRO, étant propriétaire de la totalité des actions émises par ETS JACQUES MILLAMON & CIE depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de TROYES et de Boulogne sur Mer il n'a pas été procédé ni à l'échange de titres ni à une augmentation de capital et, ETS JACQUES MILLAMON & CIE a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> avril 2021 de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par ETS JACQUES MILLAMON & CIE depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de PM PRO et considérées comme accomplies par PM PRO.

Les actifs apportés se sont élevés à 12.073.099,93 € avec un passif pris en charge de 7.138.997,73 €, soit un actif net de 4.934.102,20 €. La société absorbante inscrira la contrepartie des apports de la société absorbée en report à nouveau.

Pour avis : Le représentant légal.  
M2101546

## SUCCESION

## VACANTE

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme LE CROM veuve HERELLE Gisèle décédée le 29/09/2016 à SAINT JULIEN LES VILLAS (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218064785/JG.  
M2101561

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme WALTER veuve GRUNDER Renée décédée le 30/08/2020 à BRIENNE LE CHATEAU (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218073207/JG.  
M2101564

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 10/08/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. DORE Denis décédé le 01/12/2015 à AIX EN OTHE (10). Réf. 0218076093/JG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2101683

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 02/08/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme ROYER divorcée MAZEAU Monique Marie décédée le 02/03/2021 à BRIENNE LE CHATEAU (10). Réf. 0218076090/JG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2101684

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

## CMTR

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1.524,49 €  
Siège social :  
59 rue de la Fontaine - 10300 STE SAVINE  
Siège de liquidation :  
59 rue de la Fontaine - 10300 STE SAVINE  
388 468 381 R.C.S. Troyes

## Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mai 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31 mai 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Didier RENAULT, demeurant 3 rue des Prés Fleuris Saint Lyé - 10180 SAINT LYE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 59 rue de la Fontaine - 10300 STE SAVINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2101722

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

## CMTR

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1.524,49 €  
Siège social :  
59 rue de la Fontaine - 10300 STE SAVINE  
Siège de liquidation :  
59 rue de la Fontaine - 10300 STE SAVINE  
388 468 381 R.C.S. Troyes

## Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 mai 2021 au 59 rue de la Fontaine - 10300 STE SAVINE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Didier RENAULT, demeurant 3 rue des Prés Fleuris - 10180 SAINT LYE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2101723

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL

## Etude de Maîtres Catherine DEPOISSON, Stéphanie ROYER et Jocelyn NICOLAS

Notaires associés  
à BAR SUR AUBE (Aube)  
26 rue du Général Vouillemont

## EPOUX DEMYTTENAERE

## Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine DEPOISSON, Notaire à BAR SUR AUBE (Aube), 26 rue du Général Vouillemont, le 1<sup>er</sup> septembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jacques DEMYTTENAERE, agriculteur-viticulteur, et Madame Françoise Anne Alice MIGNON, assistante sociale, demeurant ensemble à CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE (10200), 10 rue de la Lochère.

Monsieur est né à TROYES (10000) le 6 février 1966 ;

Madame est née à PLANCY L'ABBAYE (10380) le 12 septembre 1964.

Mariés à la mairie de BAR SUR AUBE (10200) le 17 septembre 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.  
Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.  
M2101527

TOUTES  
LES SEMAINES  
VOTRE JOURNAL  
MATOT BRAINE  
POUR

1€  
seulement

PENSEZ  
À FAIRE PUBLIER  
VOTRE ANNONCE  
PARTOUT EN FRANCE



annoncelegale.pamb  
@forumeco.com



# Cap sur les sorties

**Festival.** Venu déjà quatre fois en tant que professionnel depuis 2013, Pierre-Yves Charlois sera cette année, une fois encore présent. Mais avec la casquette de directeur de la 21<sup>e</sup> édition du Festival Mondial des Marionnettes qui aura lieu du 17 au 26 septembre à Charleville-Mézières.

## Festival mondial des marionnettes Que la fête commence !

**P**ierre-Yves Charlois, le festival sera finalement au rendez-vous, dans quel contexte celui-ci se tient-il ?

« Certes, mais ce ne sera pas encore une édition normale. Dans le contexte sanitaire qu'on connaît, l'instauration d'un pass sanitaire sera imposée, tout comme le masque à partir de 11 ans, à l'entrée des 24 salles de spectacle et des trois espaces publics gérés par le festival. Cette situation a rendu la préparation et la mise en place de cette manifestation plus compliquée qu'à l'habitude. »

**Cela vous a-t-il obligé à réduire un peu la voilure ?**

« Dans cette période d'incertitudes, il a fallu s'adapter. J'ai été contraint d'être prudent en ne programmant que sept équipes artistiques hors espace Schengen. Il y aura donc cette fois 60 % de troupes françaises pour 40 % de compagnies étrangères de 16 pays différents. Pour des nations comme l'Iran, l'Inde, et la Russie, nous sommes en train de mettre en place des quarantaines. Il a aussi fallu aller louer du matériel tech-



Arrivé en novembre 2020 à Charleville-Mézières, Pierre-Yves Charlois aura tout fait pour transformer la ville en immense castelet.

nique que d'habitude des théâtres partenaires nous prêtent. Ce n'était pas possible cette fois, car ces troupes reprennent leur saison plus tôt que d'habitude. Il a aussi

fallu constamment jongler avec du travail en présentiel et en télétravail et s'assurer que les salariés et les bénévoles étaient en sécurité. »

**Avez-vous quelques chiffres sur le festival ?**

« Nous allons tout de même accueillir 88 équipes artistiques avec différentes générations de marionnettistes qui proposeront 420 représentations de 104 spectacles différents. Soient 42 par jour, ce qui est énorme. Plus le off de rue, des expositions, des débats et des rencontres à destination des professionnels. »

**Quels seront les moments forts de ce festival ?**

« L'arrivée des artistes, la répétition générale des *Anges au plafond* qu'on offre à nos 500 bénévoles la veille de l'ouverture, la soirée consacrée aux partenaires publics et privés et une coopération inédite avec Face B. Sans oublier l'accueil de certains artistes étrangers qui se sont battus contre toutes les administrations pour obtenir leur visa et venir à Charleville-Mézières, parce que c'est important pour eux d'être là. Et aussi la découverte de trente compagnies qui seront pour la première fois ici. Nous fêterons également les 60 ans du festival et le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'institut

International. »

**Que pourra voir le public sur la Place Ducale ?**

« On a essayé d'avoir un continuum artistique de 9 heures du matin à 22 heures le soir, avec plusieurs installations qui se produiront en même temps. Et aussi un camion-théâtre qui aura trois représentations quotidiennes, une yourte ouverte à 21 h 30, deux scènes ouvertes constamment alimentées et les manèges de La toupine et Titanos. Plus une grande roue qui se déploiera tous les jours à 19h30. »

**Quels sentiments vous habitent avant l'ouverture ?**

« On va partager de magnifiques moments. Ça va être top. Je souhaite que durant dix jours, il y ait de la joie, de l'effervescence et l'envie d'être ensemble. On espère attirer plus de 100 000 personnes. »

PASCAL REMY

*\*Une trentaine de lieux seront ouverts au public. Cinq spectacles sont d'ores et déjà complets. 60 000 billets sont en vente.*

## Journées européennes du patrimoine

> LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE SE TIENNENT LES 18 ET 19 SEPTEMBRE AUTOUR DU THÈME « PATRIMOINE POUR TOUS »

La 38<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine se tiendra les samedi 18 et dimanche 19 septembre. Elle sera placée sous le leitmotiv fédérateur « Patrimoine pour tous ! ». Musées, monuments historiques, sites insolites, biens matériels et immatériels racontent notre Histoire et notre culture et sont, de fait, d'inépuisables outils pédagogiques. À Reims, le temps d'un week-end, 57 sites d'exception, parfois méconnus, ouvriront leurs portes au public pour parcourir les 2 500 ans de son histoire. En raison de la crise sanitaire, la Ville propose, comme en 2020, des visites virtuelles pour les « têtes d'affiche » et développe les parcours pédestres. Le nombre de places étant réduit pour participer au jeu de piste, un concours est proposé en amont, via le site web de la Ville. L'année dernière, 22 662 visiteurs ont participé aux Journées européennes du patrimoine organisées à Reims.

50 lieux insolites ou emblématiques de la ville – de la basilique Saint-Remi, aux Maisons de champagne en passant par l'Atelier Simon Marq ou encore le Fonds Régional d'Art Contemporain – accueilleront curieuses et curieux pour des visites libres ou guidées, des animations, conférences, performances, concerts et spectacles.

Côté temps forts, le patrimoine des quartiers est mis à l'honneur par les Maisons de quartiers. La restauration de l'hôtel de ville n'aura plus de secrets pour vous avec le village des métiers de la restauration organisé esplanade Simone Veil, le dimanche, à l'occasion du chantier de

rénovation de la façade en cours. Enfin, vous découvrirez l'architecte Narcisse Brunette au travers de 4 expositions proposées par les archives municipales (archives municipales, le Cellier, l'église Saint-André et le Manège). Ce sera également le week-end du festival interplanétaire de BD de Reims !

**Huit sites inédits pour l'édition 2021**

– Champagne Jacquart; Champagne Mumm; Ecole du Jard; Maison de quartier Croix-Rouge; Maison de quartier Maison-Blanche; Maison de quartier Trois Piliers; Médiathèque Croix-Rouge; Serres municipales

Difficile de se décider parmi les multiples sorties proposées ? Dix circuits thématiques permettent de découvrir les différentes facettes de la ville :

– Circuit des artisans d'art ; Balade Art-déco; Circuit en bus des sites de l'Université; Circuit Narcisse Brunette ; Circuit du quartier Clairmarais; Parcours « Le nom des rues racontent » ; Visites théâtralisées « Par vie de Cathédrale » ; Circuit pédestre « Reims By Night » ; Visite Street-art « Zi Artistes »

**Visites virtuelles pour les « têtes d'affiche »**

– Le Cellier ; La gare Reims-centre ; L'hôtel de ville ; La bibliothèque Carnegie

Ces films seront diffusés sur le site de la ville de Reims les 18 et 19 septembre puis, disponibles sur l'application web « Visit'Reims ».

3 annulations dans le programme : Les visites guidées de la basilique Saint-Remi, de la synagogue, de l'école Blot, des remparts de la butte Saint-Nicaise, de l'amphithéâtre Rogelet (ancienne chapelle du petit séminaire).



**Nouveautés.** Avec la nouvelle déclinaison de son légendaire Multivan, Volkswagen propose à la fois une habitabilité hors norme et un agrément digne d'une berline routière. Unique en son genre.

# VW Multivan : la vie en grand



Une silhouette légendaire mise au goût du jour.

Les monospaces sont une espèce en voie d'extinction. Il en reste encore une poignée, çà et là, un peu perdue dans les catalogues des grands constructeurs à l'image de Renault. Mais leurs jours sont comptés. Et la plupart d'entre eux n'auront pas de descendants. Comment font ceux qui ont besoin d'espace et d'habitabilité ? Les solutions sont rares.

Il en existe une qui a le mérite de s'inscrire dans la tradition tout en étant résolument actuelle : le VW Multivan, lointain héritier du mythique Combi aux mille visages et plus récemment – c'est relatif – de la non moins fameuse gamme

« T ». Le constructeur vient de présenter la 7<sup>e</sup> génération de Combi, dernier-né d'une famille lancée il y a 70 ans. De quoi avoir une légitimité dans un segment de marché où les versions familiales et utilitaires partagent des bases communes. Celle du nouveau Multivan est la dernière plateforme modulable du groupe qui répond au doux nom de MQB. Elle se prête à toutes les évolutions et permet notamment d'accueillir les batteries des versions hybrides rechargeables. Pour la toute première fois de sa longue histoire, le Combi s'électrifie et permet de rouler en mode 100% électrique en version eHybrid.

Au premier coup d'œil, on identifie le Multivan. Sa silhouette est unique et fait explicitement référence à ses prédécesseurs. Le constructeur parle « d'hommage ». Un tribut en version maxi : 4,97 m de long, 1,94 m de large pour 1,90 m de haut. De quoi proposer une habitabilité hors norme avec ses sept places, exclusivement des sièges individuels pour plus de confort, et un volume de coffre à minima de 469 l et jusqu'à 3 672 l en passant par 18 44 l en configuration 5 places. Pour ceux à qui cela semblerait un peu juste, il existe une variante longue de 5,17 m. Avec pour rendre la vie plus facile, des portes coulissan-

tes arrière à commande électrique et un hayon motorisé, en série sur la plupart des versions. La capacité de remorquage jusqu'à 2 000 kg permet de voir venir.

Dans l'aménagement intérieur, VW promet une ambiance « Lounge » susceptible de séduire autant les particuliers, surtout les familles et les amateurs de loisirs sportifs, que les entreprises et les navettes de transport haut de gamme. Un large éventail de clients potentiels. On retrouve la table multifonctions, montée sur rails pour plus de polyvalence, qui peut prendre différentes positions ou encore les sièges arrière individuels allégés -25% de poids en moins - plus faciles à retirer. Luminosité, en particulier avec le double toit panoramique en verre optionnel, système audio Harman Cardon, développé spécialement pour le Multivan : tout a été imaginé pour rendre les voyages plus agréables.

## PLUS DE 20 AIDES À LA CONDUITE

L'instrumentation numérique est de la partie, tout comme les systèmes de connectivité les plus évolués que le Multivan partage avec les derniers modèles de la marque. Idem pour les multiples aides à la conduite permettant une conduite semi-autonome et contribuant à une meilleure sécurité. Plus de vingt systèmes d'assistance au total : des classiques comme la lecture des panneaux de circulation, l'aide à l'arrêt d'urgence, le freinage automatique d'urgence, le régulateur de vitesse adaptatif, le maintien dans la ligne de circulation ou le station-

nement automatique... D'autres, plus rares, sont adaptés aux caractéristiques du Multivan. C'est le cas de « l'area view », quatre caméras assurant une vision à 360°, de l'assistance en cas de vent latéral et du « trailer assist » qui facilite les manoeuvres lorsqu'on tracte une remorque. Le système nécessite une certaine accoutumance mais il est d'une efficacité bluffante.

Les motorisations disponibles permettent à chaque client de trouver celle qui lui convient. Deux quatre cylindres TSI turbo en essence pour commencer : 1,5l-136 ch et 2l-204 ch avec dans les deux cas une boîte automatique à double embrayage DSG à 7 rapports. L'offre sera complétée par un diesel TDI-150 ch en 2022.

Un trio coiffé par l'inédite version hybride rechargeable associant un quatre cylindres 1,4l-150 ch et un bloc électrique de 116 ch alimenté par une batterie lithium-ion de 13kWh pour une puissance combinée de 218 ch avec un couple de 350Nm. Le tout accouplé à une boîte DSG6 spécifique. En mode 100% électrique, le Multivan eHybrid peut accomplir une petite cinquantaine de kilomètres sans solliciter son moteur thermique.

À la fois de son temps et fidèle à la légende du Combi, le nouveau Multivan, très réussi esthétiquement en version bicolore, propose un niveau de prestations élevé et constitue une offre rare sur le marché. Cela a son prix.

DOMINIQUE MARÉE

À partir de 47 770€.

## Lamborghini célèbre la Countach

La plus monstrueuse des super sportives de son époque a marqué les esprits et les rétines. 50 ans après, le constructeur lui rend hommage à travers une série limitée à 112 unités.

Il y a ceux qui en sont fous. Et d'autres qui font la moue à son évocation. Peu importe, la Lamborghini Countach ne laisse personne indifférent. C'est peu dire qu'elle a marqué son époque, tranchant radicalement par son style pour le moins expressif sur les autres super sportives des années 70. On ne les appelait pas encore les supercars. Pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de ce modèle emblématique, le constructeur de Sant'Agata Bolognese a choisi de lui rendre hommage à travers une série très limitée, seulement 112 voitures dénommées Countach LPI 800-4. 800 comme 800ch ! Esthétiquement, la filiation est évidente, sans pour autant verser dans le passé ou la « newstalgie ». Au contraire, la

Countach LPI 800-4 s'inscrit pleinement dans son époque tout en étant fidèle aux gènes de la marque comme le rappelle Mitja Borkert, le patron du centre de style du constructeur « La première Countach a façonné l'ADN du design Lamborghini comme aucune autre voiture, la nouvelle Countach transpose ce caractère non conventionnel et audacieux dans le futur. » La forme en coin, les prises d'air latérales « NACA », le dessin caractéristique des jantes [20 pouces à l'avant et 21 pouces à l'arrière] : les références à sa glorieuse aînée sont multiples mais bien intégrées à une silhouette moins radicale que celle de son inspiratrice.

Pas de Countach sans un 12 cylin-



La Countach LPI 800-4 s'inscrit pleinement dans son époque.

dres en V. Celui de la LPI 800-4 d'une cylindrée de 6,5l développe une puissance de 780ch. Il est associé à un bloc électrique 48volts de 34ch alimenté par un super condensateur. Coque en carbone avec des bâtis avant et arrière en aluminium, carrosserie en fibre de carbone, disques de frein en carbone-céramique : la chasse au poids a permis à la Countach 2021 de ne pas dépasser 1595kg. Les 112 unités de la Countach LPI 800-4 pourront être livrées à leurs heureux acheteurs dans la couleur de leur choix, en particulier des teintes directement inspirées par celles des Countach originelles.

D.M.



**Sandrine Klein.** L'urbaniste auboise, qui a créé l'agence Perspectives Urbanisme et Paysage et plus récemment l'entité Vilio, travaille avec les élus pour transformer les territoires.

# Urbaniste par passion



Sandrine Klein est dirigeante de Perspectives Urbanisme et Paysage et manager de projet SmartCity de Vilio.

Si les voyages forment la jeunesse, certains séjours donnent du ressort à toute une existence. Sandrine Klein avait 17 ans lorsqu'elle est partie aux Etats-Unis. « C'était dans le cadre de l'association AFS Vivre sans frontière, l'idée étant d'adopter une culture nouvelle et une famille – à une époque où il n'y avait ni internet ni téléphones portables. J'étais complètement coupée des miens, le seul lien était la lettre papier ». Cette expérience sera un moment clé de son parcours et l'aidera même à faire face à certaines situations.

De retour en France, bac américain en poche, la Troyenne n'aspire qu'à une seule chose, « faire [ses] études à Paris pour avoir accès à toutes les bibliothèques et tous les musées » que compte la capitale. Après une maîtrise en commerce international, Sandrine Klein envisage de poursuivre ses études. « Je me suis rendu compte que le commerce international ne correspon-

dait pas à mes valeurs ou mes objectifs de vie. J'avais choisi cette voie par goût des voyages ». Elle découvre alors l'Institut d'Urbanisme de Paris. « J'ai été sélectionnée et cela a été pour moi une révélation, une grande passion. J'ai découvert toutes les disciplines qui entrent dans le champ de l'urbanisme. Ce qui me plaisait, c'est que cela me nourrissait en termes de culture et de créativité.

« Notre baseline c'est penser les territoires en mieux, mieux vivre, mieux travailler, mieux habiter, mieux échanger ».

Les volets sur l'habitat, le cadre de vie... étaient très intéressants ». Au cours de cette formation de deux ans, elle sera amenée à analyser comment ont évolué les territoires, en France ou ailleurs, et à réfléchir sur la façon dont les urbanistes en herbe allaient participer à l'évolu-

tion des territoires de demain. « Dans ma promotion, il y avait des architectes, géomètres, géographes, sociologues... Nous représentions un panel de formations très différentes et étions tous unis par une seule envie de participer à l'évolution de la manière de vivre de demain. Et ça, c'était extraordinaire », s'enthousiasme la dynamique passionnée.

Avec un DESS urbanisme et gestion des villes en poche, elle entre en 1996 dans un bureau d'études à Metz. L'occasion pour elle de découvrir la Lorraine et de faire face aux problématiques liées à la crise de la sidérurgie. « Forte de cette expérience et de rencontres, j'ai eu envie de créer

mon bureau d'études. C'est ainsi qu'il y a tout juste vingt ans, j'ai créé dans l'Aube le bureau d'études Perspectives Urbanisme et Paysage », relate la dirigeante. Se sentant suffisamment armée grâce à sa formation initiale et très motivée de par son goût pour l'entrepreneuriat, elle voyait ses forces décupler en pensant qu'elle allait travailler avec ses valeurs : « J'ai un grand respect pour la fonction d'élu et je voulais aussi travailler là où il y avait beaucoup d'échanges. Donc pour des villes moyennes et en milieu rural ».

Sandrine Klein travaille dans le grand quart nord-est. « Spécialistes d'urbanisme réglementaire (plan local d'urbanisme et carte communale), nous accompagnons aussi des aménagements pré-opérationnels – beaucoup d'espaces publics, de traversées de communes. Ce sont des missions différentes et complémentaires, la planification et tout ce qui est projet d'aménagement paysager urbain dans un souci de développement durable et d'anticipation des attentes dans l'évolution des modes de vie. Notre base line : penser les territoires en mieux, mieux vivre, mieux travailler, mieux habiter, mieux échanger. Mon métier, c'est aussi tout ce qui est participation citoyenne, concertation », explique l'urbaniste. Ne travaillant qu'avec des collectivités locales, elle est « soumise aux appels d'offres, la plupart du temps ». « On travaille également beaucoup pour les intercommunalités et on accompagne sur des schémas directeurs d'aménagement comme sur les plans de relance et de transition écologique, les dispositifs petites villes de demain », ajoute-t-elle.

## LA THÉMATIQUE SMARTCITY

Voilà cinq ans, Sandrine Klein a commencé à s'intéresser à la thématique de la SmartCity, au point d'aller en visiter à l'étranger, de se former et de mettre en pratique la réflexion à l'échelle européenne sur les Smart Villages dans le cadre de revitalisation de bourg. « J'ai approfondi ce domaine car c'est en lien avec mon souci du mieux vivre ensemble et de comment donner aux villes moyennes des outils pour maintenir, voire retrouver, une certaine vitalité qui corresponde aux besoins et aux attentes des habitants aujourd'hui », fait valoir Sandrine Klein. C'est ainsi qu'elle a créé l'entité Vilio, répondant à toutes ces attentes, dans la continuité de Perspectives mais en se focalisant sur l'innovation territoriale. « On s'appuie vraiment sur les ressources de chaque territoire, qui est unique. On va essayer de trouver des leviers d'attractivité pour les territoires dans le numérique. On le faisait déjà depuis quelques années et est arrivé 2020. On s'est rendu compte qu'on était dans le vrai », insiste l'ur-

baniste chevronnée. Et effectivement, le télétravail a par exemple induit un flot de questions concernant l'habitat et les problématiques de réchauffement climatique et de réduction des consommations d'énergie.

Sandrine est également vice-présidente et trésorière de l'office professionnel de qualification des urbanistes. Celui-ci a pour objectif de qualifier à la fois des urbanistes en tant que personnes et des structures afin de garantir aux maîtres d'ouvrage une qualité de services. En 2019, Perspectives a d'ailleurs été la première structure qualifiée en France. D'autre part présidente de la commission urbanisme d'Environnement Grand Est, elle donne en outre des cours et est formatrice au CNFPT. Elle intervient également à l'IATEUR, institut d'urbanisme à Reims.

Partenaire de Demain dès l'Aube, l'urbaniste troyenne fait partie du groupe d'organisation des Rendez-vous des Entrepreneurs avec leurs Territoires, dont le 2<sup>e</sup> événement a eu lieu en juillet dernier : « Très novateur, ce rallye est en quelque sorte un salon à l'envers. Ce sont les collectivités qui se mettent en valeur... Cela rejoint mes préoccupations de prouver aux collectivités que chaque territoire est unique et mérite qu'on s'y attarde, pour ses paysages, ses ressources, humaines, de productions locales (avec le développement des circuits courts). Pour que les entreprises aient envie de travailler avec elles ».

NADINE CHAMPENOIS

**1970**

Naissance à Troyes le 2 septembre.

**1994**

Maîtrise de commerce international à Paris.

**1996**

DESS urbanisme et gestion des villes à l'Institut d'urbanisme de Paris. Devient chargée d'études à Metz (57).

**2001**

Crée Perspectives Urbanisme et Paysage. Elle créera l'entité Vilio en 2019.